L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier français

Jeudi 5 novembre 2026 - n° 1514 - 1,70€ - R - www.lhebdo17.com

l'info locale en un clic





Conservatoire de Rochefort : la cacophonie s'installe



© Jean-Guy Vizet

Depuis le 4 novembre, une grève illimitée, suivie par une partie de la trentaine d'agents publics, a débuté au Conservatoire Michel Legrand. Ce mouvement historique au sein de l'équipement géré par la Caro dénonce les pratiques managériales de la direction. Page 8

ROCHEFORT p. 21



© Jean-Guy Vizet (CLP)

Les Alligators préparent leur premier match à la Casse aux prêtres

PUILBOREAU p. 3

Du Vietnam à la France, la vie hors du commun de Chau Tuân Nguyen

AGGLO p. 9

5e édition de Novembre vert avec des nouveautés

ROCHEFORT p. 9

Deux sœurs ouvrent une boutique unique



Laura Bouregba est la nouvelle Miss Excellence Poitou-Charentes

Originaire de l'île de La Réunion, la jeune femme a succédé samedi 31 octobre à Oriane Pain sur la scène de l'Agora à Saint-Xandre.



Laura Bouregba était déjà troisième dauphine en 2025 - © *Tom Photo*

Laura Bouregba est devenue Miss Excellence Poitou-Charentes 2026. La jeune femme originaire de la Réunion a été couronnée samedi 31 octobre à Saint-Xandre : « *Laura était déjà la troisième dauphine d'Oriane Pain en 2025* », souligne Maeva Cacaud, la présidente du comité Miss Excellence Poitou-Charentes. Selon cette dernière, « *le résultat a été très serré. Le vote du jury comptait pour 60 % de la note et celui des internautes pour 40 %. C'est le sourire et la simplicité de Laura qui ont fait la différence. Je ne suis pas surprise de son élection. Elle n'a pas surjoué. Elle a simplement été elle-même. Mais ce qui est important, c'est la bienveillance de toutes les candidates.* »

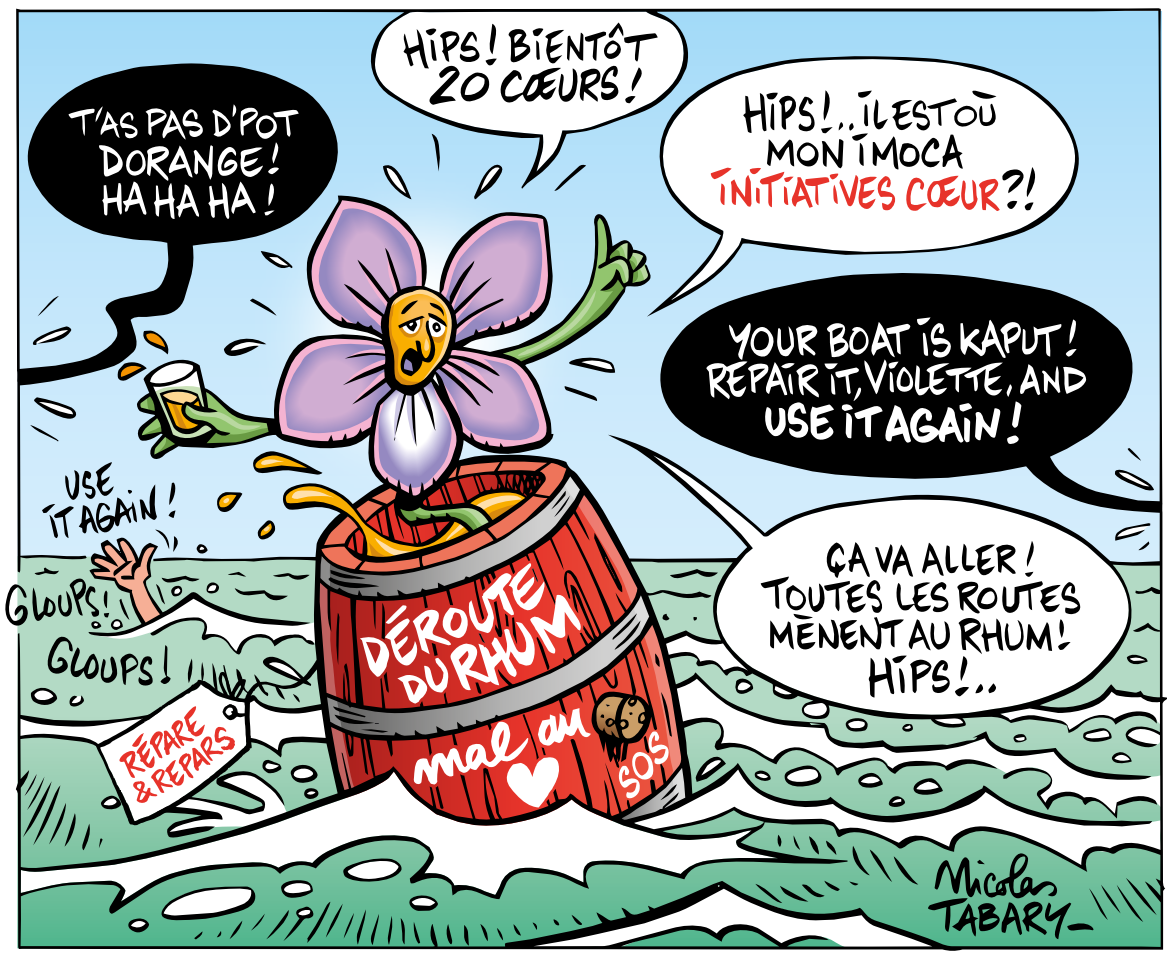
Prochain rendez-vous pour la nouvelle Miss Excellence Poitou-Charentes, le 8 mai 2027 à Soultzmatt (Haut-Rhin), pour essayer de décrocher la couronne de Miss Excellence France. « *Il y aura 24 régions représentées* », précise Maeva Cacaud. Laura Bouregba compte bien concilier sa représentation de Miss et son emploi du temps : « *Je suis en troisième année d'élève infirmière à l'Institut de formation en soins infirmiers et aide-soignant de La Rochelle. Je termine mes études au mois de juillet et j'aimerais par la suite travailler dans un service de cardiologie. Je suis également en contrat d'apprentissage avec le centre de formation des apprentis de Niort, pour devenir coordinatrice de soins.* »

La jeune femme, qui mesure 1,71 mètre, est arrivée à La Rochelle en 2024 : « *J'adore cette ville. Je ne pense pas retourner à La Réunion de sitôt !* » Laura Bouregba pratique le sport en salle et la zumba. Elle se dit proche de la nature et des animaux. La nouvelle Miss insiste beaucoup sur le côté humain : « *Il n'y a pas besoin d'être parfait pour réussir. Malgré les imperfections, il faut savoir rester authentique. Je suis quand même un peu surprise de mon titre. Mais à l'entracte, j'ai fait le choix de relâcher complètement la pression.* »

Yannick Picard (CLP)

LE DESSIN DE NICOLAS

Lire en page 22



EN BREF

TRANSPORT

■ **LA CONCERTATION SUR L'AVENIR DU PONT D'OLÉRON EST PROLONGÉE D'UNE SEMAINE.** Initialement prévue lundi 9 novembre, la clôture de la consultation publique sur l'avenir de l'ouvrage d'art prendra finalement effet lundi 16 novembre. C'est ce qu'indique le Département de la Charente-Maritime dans un communiqué de presse daté du jeudi 29 octobre. La visio-tchat, temps d'informations complémentaires et d'échanges, aura lieu lundi 9 novembre de 18h à 19h (au lieu du 6 novembre) ; la réunion de clôture se tiendra lundi 16 novembre à 18h30, salle Le Sémaphore à Bourcefranc-le-Chapus (au lieu du 9 novembre à Saint-Pierre d'Oléron). Infos : avenir-pont-oleron.fr

ENVIRONNEMENT

■ **LES RESTRICTIONS D'EAU MAINTENUES.** Le préfet Michel Prosic a décidé de prolonger jusqu'au 30 novembre le niveau d'alerte renforcée pour l'ensemble des prélèvements sur le réseau d'eau potable. En octobre, les précipitations ont atteint seulement 52 mm, contre 74 mm habituellement. La situation reste préoccupante sur les cours d'eau : 826 km sont asséchés et 85 km présentent des ruptures d'écoulement, soit 59 % du linéaire suivi. Si l'approvisionnement en eau potable est assuré à ce jour, la recharge hivernale des nappes n'a pas encore commencé.

ÉCONOMIE

■ **LE CHÔMAGE POURSUIT SA HAUSSE AU 3E TRIMESTRE.** France Travail a publié jeudi 29 octobre les chiffres du chômage pour le 3e trimestre de l'année 2026. Et ils ne sont pas bons. Au 30 septembre, la Charente-Maritime dénombre ainsi 29.530 demandeurs d'emploi de catégorie A (sans travail) et 27.680 de catégories B et C (exerçant une activité réduite). Soit un total de 57.210 personnes. Ce nombre augmente de 0,3 % par rapport au deuxième trimestre 2026, et de 4 % sur un an. Une tendance à la hausse qui s'observe depuis la fin de l'année 2023. Sur les trois derniers mois étudiés, le chômage progresse notablement chez les 25-49 ans (+ 0,9 %) mais régresse sensiblement chez les plus de 50 ans (-0,6 %). Il reste stable chez les moins de 25 ans (+ 0,1 %). Sur un an en revanche, aucune catégorie d'âge n'est épargnée : + 4,2 % chez les moins de 25 ans, + 4,9 % chez les 25-49 ans et + 2,5 % chez les plus de 50 ans.

Parkinson : bouger davantage pourrait ralentir l'évolution de la maladie


D'après une étude, les personnes les plus actives connaissent une évolution plus lente des symptômes moteurs de Parkinson - © *Drazen Zigic / Magnific*

Chez les personnes atteintes de la maladie de Parkinson, une activité physique plus importante serait associée à un déclin des capacités cognitives plus lent et à une aggravation moins rapide des troubles moteurs.

Dans une étude conduite sur près de 300 patients suivis pendant sept ans, des chercheurs ont comparé plusieurs niveaux d'activité physique chez des personnes présentant une maladie de Parkinson légère à modérée.

L'activité modérée comprenait la marche rapide, le tennis en double, la natation légère et les tâches ménagères comme laver les vitres, passer l'aspirateur ou tondre la pelouse.

L'activité intense comprenait le jogging, le cyclisme rapide, les sports collectifs et le tennis en simple ou le port de charges lourdes.

Les participants ont ensuite été répartis en trois groupes : moins de quatre heures d'activité physique par semaine, entre quatre et huit heures, et plus de huit heures. Puis chacun a subi des tests annuels pour mesurer les capacités cognitives et évaluer les symptômes de la maladie de Parkinson.

Les chercheurs ont constaté que les personnes les plus actives (plus de huit heures par semaine) connaissaient une évolution plus lente des symptômes moteurs, tels que la lenteur des mouvements, les tremblements ou la rigidité.

Pour les auteurs, « *les bienfaits potentiels de l'activité physique pour les personnes atteintes de la maladie de Parkinson pourraient dépendre de la durée de leur activité et de leur régularité dans le temps.* »

destinationsanté
Agence de presse

Chau Tuân Nguyen. « Ma vie a été échangée contre 300 kg de riz »

SOCIÉTÉ. Le Puilborain de 69 ans, qui a passé près de trente années derrière les barreaux, au Vietnam puis en France, témoigne dans *Les yeux des barbelés** de la capacité de l'homme à se relever.

Dans sa maison, à Puilboreau, le monde semble à l'envers. Les tableaux que le sexagénaire peint depuis des années sont suspendus à l'horizontale au plafond. Parmi eux, deux photographies en noir et blanc le montrent, en 1992, pratiquant les arts martiaux dans la cour de promenade de la maison centrale de Clairvaux (Aube). Un autre objet attire le regard : un casque militaire camouflé, auquel sont accrochés une cartouche et un briquet tempête. Sur celui-ci figure une date : le 30 avril 1975, jour de la chute de Saïgon aux mains des forces communistes nord-vietnamiennes. Pour lui, c'est le début de 32 années de galère, dont 28 passées derrière les barreaux. Pourtant, l'ancien réfugié affiche une étonnante sérénité. Le sourire aux lèvres, la voix assurée, il revient sans trembler sur ce parcours hors du commun, marqué par les soubresauts de l'histoire et l'univers carcéral. Une vie cabossée qu'il raconte aujourd'hui dans son livre, *Les Yeux des barbelés**.



L'autobiographie de Chau Tuân Nguyen, autoéditée, est imprimée à 300 exemplaires - © *Yannick Picard*

Chau Tuân Nguyen, pouvez-vous nous raconter comment s'est déroulée votre jeunesse ?

Mon père était militaire et je le voyais rarement. J'ai grandi dans une caserne avec mes deux sœurs et mes trois frères, dont je suis l'aîné. Après avoir été blessé en marchant sur une mine, mon père a été démobilisé. Nous avons alors quitté la caserne pour nous installer à Saïgon. Un jour, en assistant à un défilé de l'armée sud-vietnamienne, j'ai découvert les enfants de troupe. J'ai aussitôt dit à mon père que je voulais en faire partie. J'avais 11 ans lorsque j'ai passé le concours d'entrée. Il y avait quatre régiments, dont l'un que j'ai commandé à seulement 13 ans. J'ai passé quatre années dans cette école avant d'obtenir mon baccalauréat en 1973. En février 1974, j'ai intégré l'école d'officiers. Six mois plus tard, j'obtenais le grade d'aspirant, avant de m'engager dans le premier régiment de parachutistes. Mais tout s'est brutalement arrêté le 30 avril 1975, lorsque les communistes du Nord ont pris le contrôle du Sud-Vietnam.

BIO EXPRESS

- **1ER AVRIL 1957.** Naissance au Vietnam
- **1979.** Première évasion d'un camp de rééducation
- **1984.** Arrive en France avec le statut de réfugié
- **1986.** Condamné à la réclusion criminelle à perpétuité en France
- **OCTOBRE 2026.** Sortie du livre, *Les yeux de barbelés*

Qu'êtes-vous devenu par la suite ?

J'ai été fait prisonnier et envoyé dans un camp de redressement. Les communistes ne voulaient pas me tuer tout de suite. J'étais chargé d'enterrer les morts, sans aucun signe religieux. J'ai alors décidé de m'évader avec un copain. Après plusieurs heures de fuite, les communistes nous ont rattrapés et mis en joue. Mon copain m'a poussé pour me sauver la vie. Il a été abattu de plusieurs balles. J'ai réussi à rejoindre Saïgon en auto-stop mais ma famille avait disparu. Elle avait été envoyée dans une zone de nouvelle économie pour y travailler. J'ai ensuite trouvé des passeurs pour fuir le pays par la mer. Malheureusement, notre bateau est tombé en panne de moteur. Un cargo russe est venu à notre rencontre mais il nous a ramenés au Viêt Nam. J'ai de nouveau été emprisonné car fuir le pays était considéré comme un crime. Un an plus tard, j'ai réussi à m'évader une nouvelle fois. Cette fois, j'ai décidé de rejoindre la Thaïlande en traversant le Cambodge, déguisé en officier communiste vietnamien.

Comment avez-vous finalement réussi à rejoindre la France ?

Au bout d'un an, j'ai été rattrapé par des alliés des Khmers rouges. Ils m'ont mis un pistolet dans la bouche en me lançant : « *Une balle, ça ne coûte rien.* » J'ai réussi à contacter la Croix-Rouge internationale et ma vie a été échangée contre 300 kg de riz. Grâce à l'intervention d'une femme médecin, j'ai pu quitter la prison pour rejoindre un camp de réfugiés. C'est là que j'ai rencontré une personne qui travaillait pour l'ambassade de France. Je lui ai expliqué que j'aimais la tour Eiffel et Brigitte Bardot. Il m'a répondu : « *Mais elle est vieille maintenant !* » Je lui ai rétorqué : « *Peu importe !* » Je lui ai aussi assuré que j'apprendrais le français une fois sur place. J'adorais également le chanteur Christophe, notamment sa chanson *Aline*. J'ai finalement obtenu mon visa et je suis arrivé en France en septembre 1984.

> *« Si l'on franchit cette limite, il faut être prêt à accepter le pire »*

Comment se sont déroulés vos premiers pas en France ?

Je me suis installé dans le 9e arrondissement de Paris, dans un foyer pour réfugiés. J'avais obtenu le statut de réfugié politique. J'ai pris contact avec l'association des anciens enfants de troupe. Un général m'a accueilli en me disant : « *Tu es de notre famille.* » J'ai ensuite trouvé du travail dans un hôtel tenu par d'anciens enfants de troupe. À côté de cela, je continuais à faire de la musique avec ma guitare. Je jouais notamment pendant les messes. En 1986, j'ai été invité à Toulon, dans le Var, pour jouer de la musique pour la communauté vietnamienne.

Ce séjour marque un autre tournant dans votre vie.

La veille de mon retour à Paris, alors que je prenais un café dans un bar, j'ai reconnu un ami de mon père que je n'avais pourtant rencontré qu'une seule fois. Ce que mon père ignorait, c'est que cet homme était un espion communiste. Il avait confisqué notre maison et fait envoyer mon père dans un camp de concentration. J'ai alors décidé de rester à Toulon pour me renseigner sur lui. J'ai découvert que son frère était l'adjoint de l'ambassadeur du Vietnam à Paris. Je voulais le tuer. Je n'arrivais plus à me regarder dans la glace le matin. Dans la culture vietnamienne, on ne doit pas faire de mal à autrui. Si l'on franchit cette limite, il faut être prêt à accepter le pire.

Que s'est-il passé ensuite ?

À l'époque, on pouvait acheter librement une arme dans une armurerie. J'ai donc acheté une carabine. Ce qu'il s'est passé n'était pas un meurtre, mais un accident. Une personne qui était avec moi tenait l'arme. Nous nous étions cachés dans le jardin de l'espion. Là, il y avait bien préméditation. Lorsqu'il est arrivé, nous l'avons poursuivi. L'homme qui avait le fusil en main l'a bousculé et le coup est parti. L'espion est mort sur le coup. L'arme avait été jetée mais la police a réussi à remonter jusqu'à moi grâce à son numéro de série. L'autre personne a disparu et, de mon côté, j'ai pris la fuite vers les Pays-Bas, où j'ai finalement été arrêté par Interpol. J'ai été extradé vers la France, mais auparavant, j'avais réussi à m'évader d'une prison néerlandaise en sciant les barreaux de ma cellule. Ma photo passait alors en boucle à la télévision. Celui qui a tiré involontairement n'a jamais été retrouvé.

> *« Je veux laisser une trace de mon parcours »*

Comment se sont déroulés votre procès et vos années de détention ?

J'ai été jugé par la cour d'assises de Draguignan, dans le Var, pour association de malfaiteurs. Les enquêteurs pensaient que j'appartenais à la mafia, un peu comme les yakuzas au Japon. Mon procès a duré quatre jours. J'ai été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une période de sûreté de 18 ans. Le procureur m'a présenté comme un sanguinaire parce que j'avais été militaire. J'ai ensuite connu plusieurs maisons d'arrêt et maisons centrales. J'ai terminé ma détention à la maison centrale de Saint-Martin-de-Ré, où j'ai passé trois ans. Au total, j'ai purgé 21 années de prison. Aujourd'hui, je bénéficie toujours du statut de réfugié politique.

Quel regard portez-vous aujourd'hui sur votre ancien pays ?

J'y suis retourné une seule fois, en 2009, alors que ma mère était très malade. Je disposais d'un sauf-conduit (N.D.L.R. document permettant de circuler librement sur un territoire) mais j'ai failli être arrêté une nouvelle fois à l'aéroport parce que je n'avais pas de passeport. Le Vietnam a depuis ouvert ses portes, mais avec une forte odeur de dollars. Même si la situation s'est améliorée, je ne souhaite pas y retourner car je craindrais pour ma sécurité.

Pourquoi avez-vous ressenti le besoin de raconter votre histoire dans un livre ?

Ce livre a été écrit en deux temps. J'ai commencé la première partie au lendemain de ma condamnation en France et je l'ai achevée en 1992. J'ai entrepris la seconde en 2016, après avoir retrouvé la liberté. C'est le récit de ma vie, entre la prison et la liberté. À travers ce témoignage, je veux laisser une trace de mon parcours. Si j'ai réussi à rester debout durant toutes ces années de galère, c'est grâce au soutien de personnes formidables, notamment mes visiteurs de prison. Je pense particulièrement au père Guy Gilbert, qui est venu me voir en détention, mais aussi au pape Jean-Paul II, qui m'avait rendu visite lorsque j'étais réfugié en Thaïlande.

Propos recueillis par Yannick Picard (CLP)

*** Livre en autoédition. Pour se le procurer, contacter Chau Tuân Nguyen au 06.78.12.53.20.**

MAIN COURANTE

ROCHEFORT

■ **VICTIME D'UN VOL À LA ROULOTTE.** Vendredi 30 octobre vers 21h30, un automobiliste s'est arrêté quelques instants sur la voie publique et a quitté son véhicule en laissant ses papiers à l'intérieur. À son retour, il a constaté que ses papiers avaient disparu. En utilisant l'application de sa banque sur son téléphone, il a constaté que sa carte de crédit avait été utilisée dans un restaurant de la ville. Avec l'aide du gérant, l'auteur du vol a été identifié puis arrêté par les policiers. Déjà condamné à maintes reprises, il a été entendu sur les faits et a fait l'objet d'une convocation devant le tribunal judiciaire de La Rochelle au mois d'avril 2027.

LA ROCHELLE

■ **IVRE, ELLE DÉGRADE UN CAMION DE POMPIERS.** Dimanche 1er novembre vers 4h55, les pompiers sont avisés d'une personne victime d'un malaise sur la voie publique dans le centre-ville. L'amie de la victime, en état d'ivresse, s'est montrée très agressive lors de l'intervention. Pour passer ses nerfs, elle a frappé à maintes reprises sur le camion des pompiers avec un couteau. Prise en charge par les policiers, elle a été placée, après un passage en cellule de dégrisement, en garde à vue. Entendue sur les faits et sur son taux d'alcool de 0,86 gramme d'alcool par litre de sang, elle a reconnu les dégradations et les violences aggravées. Elle sera convoquée devant le tribunal judiciaire de La Rochelle le 1er mars 2027.

Précisions à nos lecteurs

Dans notre article intitulé *Le tribunal renvoie le procès de l'agresseur du maire de Benon*, publié dans *L'Hebdo de Charente-Maritime* du jeudi 29 octobre, nous avons reproduit deux citations de Christophe Vinatier sans en préciser la provenance. Ces propos étaient en réalité issus d'un entretien accordé par le maire de Benon au journal *Sud Ouest*, et non à notre rédaction, à laquelle l'élu n'avait pas accordé d'interview. Cette omission constitue une erreur de notre part, que nous tenons à reconnaître et à rectifier. Nous présentons nos excuses à Christophe Vinatier ainsi qu'à nos lecteurs pour cette omission.

Châtelaillon : un homme jugé pour deux agressions sexuelles



Malgré les similitudes entre les deux affaires, le prévenu n'a jamais reconnu les faits - © *Archives L'Hebdo 17*

Le quinquagénaire était poursuivi, jeudi 29 octobre, devant le tribunal judiciaire de La Rochelle pour des agressions sexuelles commises à une dizaine d'années d'intervalle.

Le prévenu n'est pas connu des services de la justice. Lors de son placement en garde à vue à la gendarmerie d'Angoulins-sur-Mer, il n'avait pas reconnu les faits pour lesquels il est poursuivi. Ce qui est toujours le cas à la barre du tribunal.

L'affaire éclate en 2025 lorsqu'une jeune fille en détresse qui se scarifie se confie à une psychologue. Celle-ci déclare avoir été contrainte, à quatre reprises, de poser sa main sur le sexe du prévenu, alors qu'il était nu sous son peignoir. Le quinquagénaire n'est pas un ami de la famille. Il connaît la mère de la victime pour chanter avec elle dans la même chorale et avoir tenté une approche sentimentale envers elle. Sa fille et celle du quinquagénaire se connaissent. C'est à l'occasion de week-ends entre elles, au domicile du prévenu, que les faits se seraient produits en juin 2024

> *« Je ne suis pas attiré par les filles de 12 ans »*

Le quinquagénaire conteste fermement les faits : « *Je ne suis pas attiré par les filles de 12 ans* ». Lors de leur enquête, les gendarmes font le recoupement avec des faits similaires commis sur une fillette, en 2013, à Breuil-Magné. Un an après, la procédure, qui n'avait pas fait l'objet d'un dépôt de plainte, avait été classée sans suite.

En 2025, la première victime, devenue adulte, a déposé plainte. Pour autant, elle ne s'est pas constituée partie civile. Seuls ses parents, amis du prévenu à l'époque, ont assisté à l'audience. Le mode opératoire était le même, sauf que les faits ont eu lieu dans la piscine du couple. Là aussi, ils sont contestés par celui qui est considéré par plusieurs chanteuses de la chorale comme étant quelqu'un de très « *tactile* ». Une image que ne partage pas le mis en cause : « *Je ne suis pas plus tactile qu'elles le sont avec moi* ».

Le ministère public en est convaincu : « *Il ne nous dit pas la vérité. Il y a des similitudes de profils dans les gestes et la configuration* ». Une peine de deux ans de prison sous sursis probatoire est requise. La défense plaide la relaxe. Le Châtelaillonnais a été condamné à deux ans de prison dont 18 mois sous sursis probatoire. La partie ferme a été aménagée sous la forme d'un bracelet électronique.

Yannick Picard (CLP)

Fouras : la séparation du couple se termine par une agression sexuelle



Le prévenu n'est pas venu à l'audience et ne s'est pas fait représenter par un avocat - *Illustration / © Pixabay*

Un quadragénaire était poursuivi devant le tribunal judiciaire de La Rochelle, jeudi 29 octobre, pour avoir, le 16 janvier 2025 à Fouras, agressé sexuellement son ex-compagne. Le mis en cause, défavorablement connu de la justice, ne s'est pas présenté à la barre. « *Depuis les faits, il est parti sans laisser d'adresse* », explique la partie civile. Son casier comporte quatre mentions, dont une prononcée pour des violences.

Le couple avait décidé de se séparer le mois précédent. Le jour des faits, le prévenu est alcoolisé. Il soupçonne que sa compagne le trompe après avoir trouvé des sous-vêtements dans son sac à main. Il tente d'empêcher la partie civile de partir en voiture. Il exhibe son sexe, puis se couche devant le véhicule. Lorsque la jeune femme s'échappe de sa voiture pour aller se réfugier dans la maison, le quadragénaire lui touche le sexe et la poitrine. « *Je me suis débattue. Notre relation était compliquée. Il voulait connaître le nom des personnes que je fréquentais* », poursuit l'ex-compagne.

Lorsqu'il a été placé en garde à vue, le prévenu a dégradé sa cellule en gravant : « *Tu m'as trahi* », signé de son prénom. Le ministère public parle d'un réflexe archaïque : « *Tu es ma propriété.* » Une peine de 18 mois de prison sous sursis probatoire est requise. Le tribunal a condamné le quadragénaire à un de prison dont six mois avec sursis.

L'amant n'a, une fois de plus, pas supporté la rupture sentimentale

Un Rochefortais a été jugé en comparution immédiate, le 26 octobre, par le tribunal judiciaire de La Rochelle.

Le 25 octobre, le juge des libertés et de la détention avait décidé de placer le quadragénaire en détention provisoire. Le casier judiciaire de celui-ci comporte quatre mentions, dont deux déjà prononcées pour avoir commis des violences à l'encontre d'anciennes compagnes. Et c'est bien ce qui coince dans le dossier de l'artisan plaquiste qui ne travaille plus depuis un mois.

Le prévenu est de nouveau poursuivi pour des violences psychologiques commises sur son ancienne maîtresse qui s'est séparée de lui le 12 septembre dernier. Il est également poursuivi pour des appels téléphoniques et messages malveillants entre le 12 septembre et le 22 octobre. « *Mon problème ce sont les séparations* », reconnaît le quadragénaire.

Le couple s'est formé quatre ans auparavant dans le cadre d'une relation extraconjugale. « *Son caractère a changé. Je n'étais plus amoureuse de lui* », a déclaré la partie civile aux enquêteurs lors de son dépôt de plainte. Le prévenu a vu rouge et inondé son ancienne maîtresse de messages malveillants : « *Je vais tout dire à ton mari. Je vais aller le tuer et je me tuerais ensuite, comme ça, je n'irais pas en prison. Et toi tu vas te manger une claque* ».

> **40 messages par journée**

« *Sur une seule journée, vous avez envoyé jusqu'à 40 messages* », précise le tribunal. De son côté le prévenu essaie de changer la donne : « *Son mari m'a traité de fils de pute. En 2023, j'avais trouvé une autre femme. C'est elle qui m'a supplié pour que je reste* ». La victime n'est pas présente à l'audience. Elle s'est contentée d'écrire au tribunal : « *Je ne souhaite pas de prison pour lui. Cela n'arrangerait pas les choses. Je veux juste qu'il ait un suivi psychologique* ».

Pour le ministère public, les faits sont simples : « *Il ne supporte pas les séparations. En fait, il n'aime pas être plaqué. Les deux premières fois c'était la même chose. Le problème, c'est que c'est la troisième fois. Il y a 30 pages de messages en procédure. Il faut mettre un coup d'arrêt* ». Une peine de neuf mois de prison dont six mois sous sursis probatoire avec interdiction de contact est requise.

Le tribunal a suivi. Il a également maintenu le Rochefortais en détention. Celui-ci ne devra plus entrer en contact avec la victime ni paraître à son domicile pour une durée de trois ans.

Yannick Picard (CLP)

Le tribunal judiciaire lui retire l'exercice de son autorité parentale

Un trentenaire a été jugé pour avoir commis des violences sur son ancienne compagne en présence de leurs enfants.


Le tribunal est allé au-delà des réquisitions du ministère public - © *Yannick Picard (CLP)*

Les faits se sont déroulés dans la nuit du 1er au 2 août 2026 au Bois-Plage-en-Ré. Ils ont été jugés par le tribunal judiciaire de La Rochelle le 22 octobre. Le 5 août, dans l'attente de son jugement, le prévenu avait été placé sous contrôle judiciaire. Une mesure qui a été révoquée le 1er septembre par le juge des libertés et de la détention, pour un placement sous bracelet électronique.

Le prévenu a déjà été condamné pour des violences conjugales sur une précédente compagne. Le 5 août, la victime appelle les gendarmes alors que le trentenaire voulait rentrer dans son domicile. Le couple, qui s'était formé en 2013, était séparé depuis une semaine.

« Il faisait une crise de jalousie »

« Ça n'a pas toujours été simple entre nous. Mais aujourd'hui j'accepte la séparation », reconnaît le prévenu. Une semaine auparavant, la jeune femme avait été victime de violences. *« Il faisait une crise de jalousie. Il me reprochait de ne pas avoir bloqué un de mes collègues sur les réseaux sociaux »*, avait rapporté la victime aux enquêteurs.

Dans la nuit du 1er au 2 août, le prévenu pénètre au domicile de la jeune femme. Alors que celle-ci a un des enfants du couple dans les bras, il la projette contre une armoire et lui arrache sa robe. Des faits reconnus, alors qu'il conteste une griffure de 15 centimètres au niveau de l'intérieur de la cuisse. Des faits qui sont, *« traumatisants »*, pour la partie civile. *« C'est le dossier classique d'un couple qui arrive à la fin de son histoire, avec de la jalousie maladive »*, résume le ministère public. Une peine de quatre mois de prison sous sursis probatoire est requise. Le tribunal est allé au-delà. Le trentenaire a écopé de six mois de prison sous sursis probatoire. L'exercice de son autorité parentale sur ses deux enfants lui a été retiré.

Yannick Picard (CLP)

Un couple saccage un meublé de tourisme à La Rochelle



La police municipale a été la première à intervenir - © *Clément Vidal*

Jeudi 29 octobre, une femme et un homme étaient appelés à la barre du tribunal judiciaire de La Rochelle, à la fois en tant que victimes et prévenus. Seule la femme, jusqu'ici inconnue de la justice, est venue s'expliquer. Le casier judiciaire de son compagnon comporte trois mentions qui l'ont conduit huit mois derrière les barreaux entre 2024 et 2025.

Tous les deux sont poursuivis pour des faits de violence et de dégradation commis à La Rochelle le 22 juin 2025. Ce jour-là, la police municipale intervient en centre-ville dans un meublé de tourisme suite à l'appel de voisins. Sur place, les fonctionnaires découvrent un appartement entièrement saccagé et un homme en sang. La jeune femme reconnaît une partie des faits : *« J'avais bu énormément. J'ai tout cassé. J'ai jeté la télé par terre. J'ai cassé une bouteille d'alcool. Mon ex-compagnon a glissé. Il s'est cassé la clavicule. Les morceaux de verre lui ont causé une plaie dans le dos. »* L'homme assurait avoir reçu un coup de couteau.

« Le sang a coulé », explique le ministère public. Six mois de prison sont requis pour l'homme et quatre mois avec sursis pour la jeune femme. Le tribunal a suivi. L'un et l'autre devront s'indemniser mutuellement.

Offre d'abonnement PARRAINAGE !
AU JOURNAL
papier + internet
Pour VOUS
Pour un PROCHE
Soit les 2 abonnements intégraux d'1 an
à 94 € au lieu de 150 €
Cette offre comprend pour chacun :
L'édition numérique dès 19h le mercredi dans vos espaces Abonné
+ Les articles en illimité sur lhebdo17.fr
+ Le journal livré chaque semaine
MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES : tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
PARRAIN Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....
FILLEUL Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....
Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de l'Hebdo de Charente-Maritime dans une enveloppe NON AFFRANCHIE :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
L'Hebdo de Charente-Maritime - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX
Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 31 décembre 2026
Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier



Cindy Jolivet et Alexandre Lachaumette ont conservé les compartiments des anciens containers pour délimiter les différentes pièces - © Simon Moreau

Une maison en containers pensée pour conserver la fraîcheur et limiter les dépenses d'énergie

Cindy Jolivet et Alexandre Lachaumette ont imaginé un habitat atypique et économe, conçu pour maintenir la chaleur en hiver et limiter les fortes températures en été.

SURGÈRES

Les canicules de l'été et l'augmentation du prix de l'énergie incitent à la réflexion sur l'habitat de demain. Depuis plusieurs années déjà, certaines entreprises proposent aux particuliers de réemployer d'anciens containers maritimes, destinés au transport de marchandises, pour construire des logements. Un concept qui a séduit Cindy Jolivet et Alexandre Lachaumette. « *On voulait quelque chose de différent. Jusqu'à présent, nous habitions dans une maison conventionnelle, mais on recherchait quelque chose de plus original, alors on est parti sur cette idée* », explique ce dernier. Après plus d'un an et demi de travaux, le couple s'apprête à prendre ses quartiers dans sa nouvelle demeure.

L'aventure a commencé en janvier 2025 avec l'acquisition d'un terrain de 875 m² dans la rue Jean Jaurès. Trois mois plus tard, les propriétaires obtiennent le permis de construire et entament le chantier. Première étape : le terrassement, avec la pose de plots en béton sur lesquels ont été installés des poteaux réglables en hauteur. « *Nous avons fait cela pour permettre la surélévation de la maison, qui se retrouve désolidarisée du sol* », explique Alexandre Lachaumette. Ce système présente deux avantages, à commencer par celui de récupérer la fraîcheur de la terre. « *Cela ressemble un peu au principe du puits canadien (N.D.L.R. un échangeur géothermique basse énergie utilisé pour rafraîchir ou réchauffer l'air ventilé dans un bâtiment)* », précise-t-il. Cette configuration permet également de protéger la demeure en cas de séisme. « *S'il y en a un, les pieux bougeront, mais pas la maison.* »



Les anciens containers maritimes ont été assemblés pour former une maison de 175 m² - © Alexandre Lachaumette

Du bois brûlé et une toiture végétale à l'extérieur

Une fois cela fait, la livraison des containers a pu intervenir. Cinq, de douze mètres de long, ont été assemblés pour former une maison (d'un étage) de 145 m² et d'un garage de 300 m². Chacun d'eux a coûté 1.500 euros l'unité, auxquels il faut ajouter une somme équivalente pour la livraison et l'installation. Déjà segmentés en compartiments (afin que les marchandises qu'ils transportaient auparavant ne bougent pas), les containers ont conservé leur structure à laquelle il faut s'adapter au moment de concevoir l'agencement. Afin d'optimiser l'isolation, de la laine de bois a été posée à l'intérieur et à l'extérieur. « *C'est un matériau qui nécessite un investissement important au départ mais qui est très avantageux car cela permet de conserver la chaleur à l'intérieur, mais aussi d'éviter sa pénétration lorsqu'elle vient de l'extérieur* », explique Alexandre Lachaumette.

Le logement ne comportera d'ailleurs aucun système de chauffage. « *Avec ce que nous avons fait et grâce à notre exposition, nous devrions avoir, en hiver, une température de 25° en permanence* », estime le propriétaire, qui réfléchit tout de même à l'installation d'un poêle à granulés. Une VMC double flux et des fenêtres doubles vitrage complètent les équipements destinés à stocker et limiter la chaleur. La façade extérieure a quant à elle été recouverte de lame de bois brûlé, selon la méthode japonaise du Shou Sugi Ban, afin de filtrer les UV et d'allonger la longévité du matériau. Enfin, le couple envisage d'installer, au printemps prochain, une toiture végétalisée qui permettra de rafraîchir la demeure lorsque les températures seront au plus haut.

> *« Cette maison, c'est un gros Légo® »*

Le coût total de la maison s'élève à environ 110.000 euros, auxquels s'ajoutent 100.000 euros pour l'acquisition du terrain. Un montant inférieur au prix du marché qui a tout de même nécessité un investissement important de la part du couple. « *Cette maison, c'est un gros Légo® qui a demandé du temps et des compétences* », résume Alexandre Lachaumette. « *Nous avons été quatre à travailler dessus. Nous avons tout fait par nous-même, et on a déniché des matériaux à moindre coût en fouillant énormément sur les réseaux sociaux ou dans les matériauthèques* », expliquent les propriétaires qui se donnent désormais un an pour finaliser les travaux extérieurs.

Simon Moreau

EN BREF

LA DEVISE

■ **OCTOBRE ROSE ET NOVEMBRE BLEU.** Marche de 3,6 km et 6 km dimanche 8 novembre à 9h30 devant la mairie de Vandré. Participation 5 €.

FORGES

■ **NOËL.** Ateliers *Décore ton village* organisés par Les bambins d'Aunis, le CM des jeunes et la mairie, vendredi 6 novembre de 16h30 à 18h à la salle du conseil, les vendredis 13, 20 et 27 novembre de 16h30 à 18h et samedi 21 novembre de 10h à 12h à la salle des associations. Sont collectés : grillage à poule, pneus, grosses boites de conserve, tissus rouge et vert, contreplaqué, peintures... Contact sur evs@bambinsdaunis.fr

ARDILLIÈRES

■ **NOËL.** Atelier *Décorons notre commune* samedi 7 novembre dans la cour de l'école. Recherche de dons : petits cartons, tissu (rouge, vert, doré), décorations (guirlandes, couronnes, sapins).

VIRSON

■ **CONSEIL MUNICIPAL.** Réunion lundi 9 novembre à 19h à la mairie.

■ **11 NOVEMBRE.** Cérémonie à 10h au monument aux morts.

GENOUILLÉ

■ **CONSEIL MUNICIPAL.** Séance lundi 9 novembre à 20h30 à la mairie.

LANDRAIS

■ **11 NOVEMBRE.** Cérémonie à 10h30 au monument aux morts.

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)

■ **THÉ DANSANT.** Organisé par le CCAS jeudi 19 novembre de 15h30 à 18h30 à la salle des fêtes, animé par Duo de femmes (spectacle & danse, chansons des années 30 à 80 et musette). Inscription au 05.49.26.14.58.

■ **LA POSTE.** Depuis le 26 octobre, nouveaux horaires : ouverte le lundi de 14h à 17h, le mercredi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

SAINT-HILAIRE-LA-PALUD (79)

■ **AIDANTS.** Découvrez les dispositifs et aides pour favoriser le maintien à domicile et préserver la santé, vendredi 6 novembre de 14h à 17h à la salle des Halles. Gratuit. Info au 05.49.35.32.15 ou 06.35.88.66.91.

CORRESPONDANTS

■ **ODETTE HUET**
Tél. 06 64 53 49 75 - odettehuet@hotmail.com
Surgères, Vouhé, St-Pierre-la-Noue, Puyravault

■ **TONY LANDRET**
Tél. 06 60 02 12 10 - tonylandret2410@gmail.com
Marsais, Saint-Mard, La Devise, Breuil-la-Réorte

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Aunis Sud, Mauzé-sur-le-Mignon

Les 3C célèbrent 30 ans de théâtre au Castel Park



La troupe au complet lors de la déambulation théâtrale Paroles de Gargouille en 2024 - *© Tony Landret (CLP)*

SURGÈRES

Dimanche 15 novembre, la compagnie des 3C organise une scène ouverte de 15 heures à 18 heures pour honorer trois décennies d'animations sur le territoire.

Sketchs, numéros de clown et animations composeront cet après-midi ouvert à tous. La succession des propositions sera orchestrée par un chauffeur de salle chargé « *d'annoncer un programme qu'il ne connaît pas* », s'amuse Agnès Brion, directrice artistique de la compagnie. L'objectif est avant tout « *de faire la fête* », insiste-t-elle. Les anciens élèves sont invités à rejoindre les nouveaux pour « *passer un bon moment ensemble, et faire reconnaître tout le travail produit depuis tant d'années* ». Agnès Brion lance également un appel à ceux qui possèdent des photographies, des souvenirs ou souhaitent transmettre un témoignage, afin d'enrichir cette célébration.

Faire circuler les spectacles

En trente ans, la compagnie a multiplié les projets et les rendez-vous. Parmi les événements récents figurent le succès de *Parole de Gargouille* en 2024, la présentation de la pièce *Ouvrage de dames* au festival d'Aurillac et la première édition du Festi Lacan, organisée en mai dernier à Surgères. Avec 500 spectateurs, ce dernier devrait être reconduit en 2027. Les ateliers ont aussi contribué à faire naître des vocations. Laurie Rambault et Angèle Bassot, aujourd'hui respectivement présidente et vice-présidente de l'association, en témoignent. D'abord figurantes, elles sont devenues actrices bénévoles et ont rejoint le bureau pour poursuivre le travail engagé.

La compagnie entend notamment défendre l'inclusion, favoriser les échanges entre amateurs et professionnels, et poursuivre son partenariat avec l'Esat de Loulay. Elle souhaite aussi continuer à faire circuler ses spectacles sur le territoire. Autant d'engagements pour éviter « *que la culture de proximité ne soit malmenée* », conclut Agnès Brion.

Tony Landret (CLP)

L'église Saint-Jacques du Cher doit être protégée avant d'être restaurée

CHAMBON

La toiture de l'édifice continue de se dégrader. Une intervention provisoire est nécessaire avant d'envisager les travaux.



La mairie attend des devis pour la nouvelle protection de la toiture - *© Odette Huet (CLP)*

Chambon compte deux églises : celle du bourg et celle du Cher. « *Ce qui nous fait deux fois plus de patrimoine à entretenir* », souligne Angélique Peintre, la maire, alors que des habitants s'inquiètent de voir la bâche de la toiture de l'église Saint-Jacques du Cher se détériorer sous l'effet des intempéries.

Inscrite aux Monuments historiques, cette petite église souffre d'une toiture abîmée depuis de nombreuses années. « *Elle est même frappée d'un péril depuis 2024* », précise l'élue. Un diagnostic avait été lancé en 2018, sous le mandat de François Girard. Reçu en 2022, le rapport complet évaluait les travaux à 560.000 euros. La toiture, la charpente et le clocheton doivent notamment être réparés. Pour cette petite commune, le montant représente un budget important. En 2025, la municipalité a fait poser une bâche sur la toiture, mais celle-ci s'est déchirée après seulement quelques semaines. « *Je pense qu'elle ne passera pas l'hiver* », redoute Angélique Peintre.

La priorité est désormais de mettre l'édifice hors d'eau et hors d'air, grâce à une protection provisoire. La commune souhaite le « *couvrir avec une sorte de parapluie métallique pour qu'elle tienne 4 à 5 ans* ». Ce délai permettrait de préparer des demandes de subventions auprès de la Région, de la Drac et du Département. La municipalité envisage également une collecte de dons avec le mécénat et la Fondation du patrimoine. Le don de 70.000 euros de Christiane Toulouse, lui, a déjà été consacré à l'église du bourg et aux travaux de l'école. « *Il reste donc très peu pour l'église du Cher* », constate la maire.

Odette Huet (CLP)

Saint-Mard : la collecte des dosettes de café au profit de Kaelan va cesser



Floriane Madeux et son fils Kaelan, atteint de plusieurs maladies génétiques rares - *© Kaelan EMCP*

Depuis 2016, l'association Kaelan EMCP (« Enfant Malade, le Courage à l'état Pur ») œuvre au profit de Kaelan Madeux, un adolescent atteint de plusieurs maladies génétiques rares (du syndrome de Jacobsen, du syndrome de Paris-Trousseau et d'une anomalie du facteur von Willebrand). Sa situation nécessite un accompagnement dans son parcours scolaire et au quotidien. Depuis dix ans, l'association œuvre pour récolter des fonds destinés à financer, entre autres, ses soins et ses besoins matériels.

Parmi ses différentes actions figurait la collecte de dosettes de café Tassimo®, dans le but de les recycler. Mais la marque ayant décidé d'arrêter définitivement son programme de valorisation, les derniers dépôts devront être effectués avant le 25 novembre dans les différents points de collectes, à Surgères, dans le magasin Aunis Piscines (rue Théodore-Tournat) et à Intermarché, ainsi qu'à la mairie de Saint-Mard.

L'association maintient par ailleurs la collecte des cartouches d'encre pour imprimantes à jet d'encre, toutes marques confondues, et des instruments d'écriture. Les dépôts restent possibles à Aunis Piscines et à la mairie de Saint-Mard. Afin de compenser financièrement la fin de la collecte des dosettes, l'équipe prépare également plusieurs lotos en 2027.

EN BREF

AIGREFEUILLE-D'AUNIS

■ **HISTOIRE. L'association d'histoire et de géographie en pays aunisien propose la conférence *Le pays d'Aunis en 1782 : la carte inédite de Bartholomé*, samedi 14 novembre à 14h30 à la salle Agrifolium, animée par Frédéric Pouget. Gratuit.**

SAINT-PIERRE-D'AMILLY

■ **LA RONDE DES HISTOIRES. Lucien Debrus présente *La ronde des saisons*, histoires pour les 0-3 ans, jeudi 12 novembre à 10h à la bibliothèque. Gratuit. Inscription obligatoire au 05.46.27.27.07 ou sur bibliotheque@saintpierredamilly.fr**







Le Conservatoire Michel Legrand dispense ses enseignements à 700 élèves de l'Agglo - *© Jean-Guy Vizet*

Conservatoire Michel Legrand : grève historique des personnels en proie à une souffrance au travail

Depuis le 4 novembre, une grève illimitée est en cours dans l'établissement confronté, depuis des mois, à une crise managériale sans précédent.

ROCHEFORT

Récemment classé Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC) par le Ministère de la Culture, le Conservatoire de musique et de danse Michel Legrand est dans la tourmente. Une partie de la trentaine d'agents, dont plusieurs enseignants, dénonce une souffrance au travail liée aux pratiques managériales de leur directrice Fanny Bisselbach (en poste depuis juillet 2023), en particulier depuis la rentrée scolaire 2025/2026. Ceux-ci ont entamé, mercredi 4 novembre, une grève illimitée. Elle fait suite à un préavis de grève déposé lundi 2 novembre. Agents de la fonction publique, ces personnels ont pour employeur la Caro (Communauté d'agglomération Rochefort Océan) présidée par Hervé Blanché, aussi maire de Rochefort.

Un mouvement historique et inédit auquel devait s'ajouter un rassemblement devant le Conservatoire (700 élèves) le 4 novembre en fin de journée. Parmi les revendications : la protection effective de la santé des agents et la prévention des risques psychosociaux, le rétablissement d'un climat de confiance, de respect et de dialogue entre la direction et le personnel ainsi qu'une mesure d'éloignement physique de la directrice. Si la crise couvait depuis plusieurs mois, elle a finalement éclaté au grand jour, le 28 octobre, à l'occasion d'un communiqué de presse du syndicat national des enseignants et artistes (SNEA). « *Entre arrêts maladie en série, départs d'enseignants et dialogue rompu, le SNEA appelle la Caro à prendre ses responsabilités* », pouvait-on lire. Son secrétaire général Luc Bartoli est même venu, fin octobre, porter les doléances à Hervé Blanché.

8 enseignants en arrêts maladie

Les chiffres avancés par le SNEA sont inquiétants : 18 alertes auprès de la médecine du travail, 8 enseignants en arrêts maladie, 3 départs définitifs depuis la rentrée. Sans oublier des difficultés persistantes de recrutement et une réduction drastique de l'accompagnement musical. Autre fausse note, un questionnaire élaboré par l'Apeec (Association des parents d'élèves et élèves du Conservatoire) aurait même été empêché de diffusion. « *Des alertes individuelles ont été faites auprès de l'Agglo tant par des agents que par la médecine du travail*, indiquait, le 3 novembre, Karine Delage, représentante SNEA du territoire Rochefort Océan. Elle est aussi professeur de violoncelle et d'orchestre à cordes depuis une vingtaine d'années. Celle-ci indique avoir pris un rendez-vous le 23 juin, au nom de sa section syndicale, auprès du président de l'Agglo afin de l'informer du mal-être des agents au travail. »*J'étais accompagnée de onze d'entre eux. Le président n'était pas présent. En revanche, tous ses directeurs de services et l'élue aux ressources humaines étaient là. Nous avons demandé la protection réglementaire de la collectivité. La santé au travail est de la responsabilité de l'employeur.*« Selon elle, rien n'a été mis en place par la suite malgré une demande »*étayée de quatorze témoignages, pour la plupart anonymes. Actuellement, les agents sont en grandes difficultés psychologiques.*« Selon la représentante syndicale, la médecin du travail s'est ensuite rendue à la Caro, le 23 septembre, afin de faire état des 18 alertes pour des agents en souffrance. »*C'est à ce moment-là que le président a commencé à réagir*, glisse-t-elle. *Mais aucune réponse n'a été apportée.*

« La méthode n'est pas adaptée »

De son côté, Hervé Blanché déplore la méthode, notamment le questionnaire, selon lui « *orienté* », de l'Apeec qui a écrit à la Drac (Direction régionales des affaires culturelles). « *Je trouve que la méthode employée par le syndicat n'est pas du tout adaptée. Lorsqu'on a 700 employés dans une collectivité, il peut y avoir des problèmes RH. C'est une réalité humaine. Mais jamais on ne traite des difficultés de la sorte en place publique.* » Selon lui, les quelques professeurs en souffrance « *dirigent leur vindicte contre la directrice en pointant le mauvais management et les objectifs inatteignables sans éléments objectifs.* » Le président de la Caro plaide pour des rencontres et un travail de fond entre direction, accompagnée des directeurs RH et Culture, les agents et la directrice. Objectif, « *mettre tout à plat, voir ce qui ne va pas et améliorer le tout. La directrice est peut-être maladroite mais qu'on me le démontre* ». Il indique aussi avoir proposé, début septembre, des ateliers pédagogiques. « *Ce n'est pas de cette manière que l'on règle un problème RH*, martèle l'élu. *S'ils veulent tout mettre sur la place publique, je pourrai avoir aussi des choses à dire. Je ne suis pas certain que cela plaise à tout le monde.* » En signe d« apaisement, Hervé Blanché affichait volontiers »*un état d'esprit de discussion, de négociation, de comprendre et d'objectiver et non de lancer en pâture le nom d'une personne.*« Parmi les griefs adressés au président de la Caro par le SNEA figure l'injonction faite à la directrice de remettre de l'ordre au sein du Conservatoire. »*La directrice dirige. Elle doit aussi remettre un cadre qui était peut-être très distendu depuis pas mal d'années. Si ceux qui sont en souffrance le sont en raison de contrariétés, cela ne légitime pas de virer la directrice. Chacun doit faire un effort et changer son approche de l'enseignement au sein du Conservatoire.*« Et de conclure : »*Je demande à tout le monde de se calmer*« .

Damien Carboni

Jeudi 5 novembre, à 18h30, la Caro tient une réunion d'information à destination des parents d'élèves et des élèves au Palais des Congrès.

EN BREF

ROCHEFORT

■ **PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE.** Exposition *Regards croisés sur la précarité énergétique* jusqu'au 30 novembre du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h à l'Espace Nature, place Colbert. Entrée gratuite. Renseignement au 05.46.82.90.10.

■ **JARDINAGE.** L'association Jardinot - Engagé pour la biodiversité présente la conférence *Les fruits de demain dans votre jardin !* animée par Jean-Yves Maisonneuve, samedi 7 novembre à 14h30 au palais des congrès.

PORT-DES-BARQUES

■ **NOVEMBRE BLEU.** Marche de 8 km proposée par les randonneurs portbarquais, samedi 7 novembre, départ à 14h de la salle polyvalente. Apportez votre verre pour la collation à l'arrivée. Inscription 10 € sur helloasso ou sur place dès 13h30.

SAINT-AGNANT

■ **DON DE SANG.** Collecte lundi 9 novembre de 15h à 19h à la salle des fêtes. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE

■ **NOVEMBRE BLEU.** Marche de 5 ou 7 km, samedi 7 novembre à la salle polyvalente. Accueil à 9h30, départ à 10h. Don libre au profit d'ANAMACaP.

■ **SOLIDARITÉ.** Collecte des boîtes de chaussures pour les sans-abri à déposer en mairie ou à la bibliothèque. Chaque boîte doit contenir : un vêtement chaud, un aliment réconfortant, un produit de beauté / hygiène, un passe-temps culturel (livre, jeu de société), une carte avec un message sympa. Préciser femme ou homme (pas de boîtes enfants). Pas d'alcool, ni d'argent. Contact au 06.20.95.87.96.

LUSSANT

■ **VIDE PRESBYTÈRE.** À l'occasion de la vente du presbytère, la commune met à disposition gratuitement l'ensemble du mobilier (lits, tables, chaises...) samedi 7 novembre à partir de 12h sur le parking de l'église.

ST-NAZAIRE-SUR-CHARENTE

■ **BIBLIOTHÈQUE.** Fermeture exceptionnelle samedi 7 novembre.

CORRESPONDANTS

■ **JEAN-GUY VIZET**
vizet17lhebdo@gmail.com
Rochefort et alentours

■ **YONAH VIALLE**
07 68 19 59 02 - ylvose@gmail.com
Rochefort et alentours

■ **NICOLE-CLAUDE MESCHIN**
06 49 95 66 09 - ncmeschin@gmail.com
Fouras-les-Bains, St-Laurent-de-la-Prée

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Rochefort Océan

Caro : 5e édition de Novembre vert, le mois de l'économie circulaire



Tatiana, Agnès et Christine de l'association J'aime ma Laine, l'un des acteurs de Novembre vert - *© Jean-Guy Vizet (CLP)*

ROCHEFORT

Une soixantaine d'animations sont programmées sur tout le territoire de l'Agglomération.

Le 27 octobre, aux serres des Maraîchers du Chêne Vert à Tonnay-Charente, Thierry Lesauvage, vice-président à la transition écologique de Rochefort Océan, a lancé la 5e édition de Novembre vert. Une soixantaine d'animations dédiées à l'économie circulaire sont prévues. L'élu a insisté sur « *la nécessité de préserver les ressources naturelles, de réduire notre empreinte carbone, de permettre le développement économique et industriel des territoires tout en réduisant les déchets et le gaspillage* ». L'Agglo ira, avec ses partenaires, à la rencontre de tous les publics : scolaires, familles, entreprises, professionnels du tourisme, etc. Et ce, dans un contexte qui impose la prise de conscience et l'urgence de changer les habitudes de consommation.

Outre les rendez-vous désormais habituels avec la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) - dont le siège est à Rochefort - comme l'atelier de fabrication de nichoirs (lundi 9 novembre, de 10h à 12h, à Rochefort), une Install'Party aura lieu (samedi 7 novembre de 14h à 18h au Palais des Congrès). Objectif, installer des logiciels libres et gratuits.

Nouveauté de cette 5e édition, un salon des goodies écoresponsables, jeudi 26 novembre au Palais des Congrès. Il réunira 44 exposants, comme J'aime ma Laine à Tonnay-Charente. « *Il s'agit d'éviter d'acheter en Chine quelque chose qu'on pourrait travailler ensemble sur place* », précisait Thierry Lesauvage. Il rappelait l'intérêt pour une entreprise d'avoir une action éco-responsable dans sa communication. Christophe Pernin, animateur d'économie circulaire à la Caro, ajoutait que du pot à crayon avec le logo de l'entreprise au tote bag la créativité est sans limite : « *Quand on a lancé l'idée, les collectivités de Charente-Maritime ont décidé de s'associer à ce salon des goodies. Chacune a contribué à faire connaître ce salon auprès des créateurs.* »

Jean-Guy Vizet (CLP)

Programme détaillé et réservations : agglo-rochefortocean.fr/novembre-vert

Rochefort : projection de soutien aux riverains de la cité de la Coudre



Le réalisateur Cyrille Gallais a suivi, durant trois ans, Avenir Santé Environnement - *© Capture d'écran Avenir Santé Environnement, au cœur d'un combat citoyen !*

Jeudi 12 novembre à 18h30, au Palais des Congrès de Rochefort, a lieu une projection solidaire du documentaire *Avenir Santé Environnement, au cœur d'un combat citoyen !*, réalisé par Cyrille Gallais. Pendant trois ans, ce dernier a suivi les bénévoles dans leur engagement. « *Née de la mobilisation des familles confrontées à la multiplication de cancers pédiatriques en Charente-Maritime, l'association s'est engagée pour comprendre, alerter et faire avancer la connaissance des expositions environnementales* », indique un communiqué de presse.

Objectif de la projection, soutenir les riverains de la cité de la Coudre à Tonnay-Charente engagés dans un bras de fer juridique avec Timac Agro, exploitant de l'usine de fabrication d'engrais (lire notre édition 13 août 2026). Créé il y a trois ans, le Collectif de défense de Tonnay-Charente (CDDTC) est défendu par le cabinet parisien Huglot-Lepage. Pour rappel, Michel Prosic, préfet de Charente-Maritime, a pris un arrêté préfectoral complémentaire le 28 juillet. Le représentant de l'État demande à Timac Agro de lui remettre, dans un délai de six mois, un plan de gestion en vue de définir les mesures de correction au quartier de la Coudre construit dans les années 80. Une décision prise suite à l'interprétation de l'état des milieux (IEM) finalisée. Celle-ci conclut qu'une moitié des 92 parcelles analysées du lotissement sont incompatibles avec les usages résidentiels et l'autoproduction alimentaire, en raison de la présence de métaux lourds (plomb, cadmium, zinc et arsenic).

Entrée à tarif libre. Internet : avenir-sante-environnement.fr

Tulle, dentelle et satin peuvent s'exprimer dans un nouvel univers

ROCHEFORT

À seulement 23 et 26 ans, Nina et Célia Da Costa proposent leurs robes de mariées dans leur boutique ouverte récemment rue Cochon-Duvivier.



Nina et Célia, avec quelques-unes de leurs robes, dans leur boutique - *© Jean-Guy Vizet (CLP)*

« *Je me suis mariée en septembre 2025. Ici à Rochefort, je n'ai absolument pas trouvé ce que je voulais. J'ai dû aller à Paris pour dénicher ma robe. Nous nous sommes dit qu'il y avait un marché à prendre* », explique Nina Da Costa. Pour elle et sa sœur Célia, l'aventure entrepreneuriale a démarré après avoir établi ce constat. C'est ce qui les a convaincues de se lancer dans la création de robes de mariées.

40 modèles exposés

Respectivement comptable de formation et dans le marketing, Célia et Nina ont pris conscience de leur complémentarité entre essayages et prises de mesures. Leur parti pris n'est pas le prêt-à-porter. Les sœurs élaborent leurs propres modèles et collections. Fabriquées à l'étranger, les robes sont ensuite adaptées aux goûts et à la morphologie des clientes. Qu'il s'agisse de changer le haut, de rajouter des manches, de choisir telle qualité de tissu, de dentelle, de satin ou encore de tulle. Objectif, en faire une robe unique et personnelle. « *Le but est que la cliente puisse avoir la robe qui la représente* », poursuit Nina.

Sous l'enseigne *Da Costa couture*, une quarantaine de modèles sont ainsi exposés au sein de la boutique éponyme située rue Cochon-Duvivier. À noter que les frangines ne proposent pas de costumes pour homme. Un choix assumé puisque c'est un marché différent et moins porteur. Selon elles, ceux-ci vont consacrer moins de moyens dans leur tenue alors que la robe de mariée, elle, reste un symbole toujours très fort.

Jean-Guy Vizet (CLP)

Fouras : un dynamique duo anime le Club photo depuis quinze ans



Bernard Boulestin et Jean Derache - *© Nicole-Claude Meschin (CLP)*

Créé en 1994 par quelques mordus, le Club photo de Fouras est ouvert à tous. Il s'agit d'une activité de l'amicale de la Presqu'île de Fouras présidée par Bernard Boulestin. Son objectif : partager sa technique photographique et la perfectionner. Depuis une quinzaine d'années, l'animateur Jean Derache (par ailleurs trésorier) et le président Bernard Boulestin gèrent avec dynamisme la vie de l'association. Réunions hebdomadaires et expositions rythment l'activité du club dont les photos sont régulièrement exposées lors des manifestations culturelles à Fouras et dans sa région. « *Parmi nos projets figure une exposition annuelle à la médiathèque en novembre. Elle fait suite à l'emblématique exposition de plein air organisée sur la terrasse de Fort-Vauban* », indique Jean Derache. Le club participe aussi régulièrement à des réalisations collectives conjointement avec les associations fourasines. Ainsi, il s'est impliqué pour donner vie à la maquette du Fort Boyard en place depuis le printemps dernier sur le front de mer. Celle-ci présente l'histoire de l'édifice afin d'informer le public sur sa situation de dégradation. Le visiteur peut ainsi suivre l'évolution du bâtiment, devenu une construction emblématique de la Charente-Maritime. Il ne s'agit pas d'une réalisation figée dans le temps. « *Nous alimentons la réplique du Fort Boyard avec des photos, grâce aux prises de vues effectuées pendant les travaux,* » *souligne* Jean Derache.



Margaux Bassimon (à dr.) et Candice Lesne ont toutes les deux suivi des études de psychologie à Lille - © *M.B.*

Hêmée, la marque qui veut révolutionner l'univers de la cosmétique

Margaux Bassimon et Candice Lesne ont créé leur marque de produits cosmétiques. Elles lancent une brume « *parfumée, hydratante, apaisante et protectrice* » pour le visage.

LAGORD

Les produits Hêmée concurrenceront-ils un jour ceux des grandes multinationales ? Il est encore un peu tôt pour se prononcer. Mais Margaux Bassimon et Candice Lesne ne manquent pas d'ambition. Les deux jeunes femmes ont fait connaissance il y a quelques années sur les bancs de la faculté de psychologie, à Lille (Nord). De cette rencontre est rapidement née une amitié : « *Nous étions toutes les deux sportives de haut niveau, Candice en badminton et moi en judo. Nous partagions également les mêmes valeurs* », se souvient Margaux Bassimon, à qui les médecins ne tardent pas à diagnostiquer un mélanome. Suite à cette expérience personnelle, la psychologue clinicienne désormais installée à Lagord et son amie neuropsychologue ont eu l'idée de lancer leur marque de produits cosmétiques.

Une brume fabriquée en Nouvelle-Aquitaine

Baptisée Hêmée, celle-ci s'est donné pour objectif d'« *associer la sensorialité et le skin care (le soin de la peau, N.D.L.R.).* » Aussi, entre la création de l'entreprise, les études de marché, la recherche et développement, et le lancement du premier produit de la gamme, plusieurs années de travail ont été nécessaires. Un projet que les deux entrepreneuses aujourd'hui âgées de 28 ans ont financé en grande partie avec leurs propres fonds : « *À côté, nous avons conservé notre travail que nous aimons beaucoup. L'objectif serait de pouvoir se consacrer pleinement à l'entreprise d'ici deux ans* », concède Margaux Bassimon, qui évalue le temps dédié à Hêmée à plus de 35 heures hebdomadaires.

En précommande depuis quelques semaines déjà sur le site internet d'Hêmée, le premier produit de la gamme sera envoyé aux clientes à la mi-novembre : « *Il s'agit d'une brume parfumée, hydratante, apaisante et protectrice, fabriquée en France et composée à 99 % d'ingrédients d'origine naturelle* », souligne Margaux Bassimon. Vendue en flacon de 50 ml, cette brume peut s'emporter partout. Elle s'adresse en particulier aux femmes de 18 à 35 ans, même si les deux cofondatrices d'Hêmée « *se [refusent] à se restreindre à cette cible* ».



La brume Hêmée se présente sous la forme d'un flacon de 50 ml. Elle est vendue 34 euros sur le site internet de la marque - © *Hêmée*

5.000
flacons par an

La brume Hêmée a été conçue en étroite collaboration avec Cosmoya, un laboratoire de formulation cosmétique à façon situé à Canéjan, près de Bordeaux (Gironde). Là-bas, Margaux Bassimon et Candice Lesne ont rencontré une cheffe de projet avec laquelle elles ont établi un cahier des charges à partir des critères qu'elles avaient définis : type de produit à concevoir, clientèle visée, effet recherché, origine et provenance des ingrédients… Les nombreux déplacements à Canéjan et les échanges avec le laboratoire ont finalement permis de sortir les 2.500 premières unités de la brume Hêmée. Les deux cofondatrices de la marque aimeraient maintenant toucher un large public, en vendant leur produit en France mais aussi à l'étranger, à raison de 5.000 unités vendues chaque année.

> *« Le solaire prend énormément de temps »*

Dans les prochains mois, la marque lagordaise devrait s'étoffer de trois nouveaux produits dédiés au solaire. Trois « soins » pour lesquelles Hêmée a reçu une subvention de la Région Nouvelle-Aquitaine. Actuellement à l'état de recherche et développement au laboratoire de Cosmoya, ils ne seront pas commercialisés avant plusieurs mois : « *Nous ne pourrons pas les sortir simultanément car le solaire prend énormément de temps*, estime Margaux Bassimon. *Le premier des trois devrait être proposé à la vente en avril 2028.* » Une période qui laissera aux deux jeunes femmes le temps d'apprécier les ventes de leur brume : « *Nous restons hyper confiantes. Quoi qu'il en soit, nous avons tout mis en œuvre pour que cela fonctionne !* », conclut la psychologue clinicienne.

Clément Vidal

Internet : hemee.fr

EN BREF

AYTRÉ

■ **RÉUNION PUBLIQUE.** La Ville propose, mardi 24 novembre à 18h à l'hôtel de ville, des ateliers participatifs ouverts à tous pour comprendre l'élaboration du budget d'une commune.

DOMPIERRE-SUR-MER

■ **CIMETIÈRE.** Le 1er novembre, le cimetière est passé aux horaires d'hiver. Il n'est plus ouvert que de 9h à 18h.

LA ROCHELLE

■ **DÉPOLLUTION DE PLAGE.** Opération dépollution d'objets métalliques organisée dimanche 8 novembre de 9h30 à 12h sur la plage de la Concurrence. Prêt de détecteurs adulte et enfant. Inscription obligatoire sur detectocean.com

■ **HISTOIRE NATURELLE.** Conférence *L'histoire de la vie : des cellules au plancton* animée par Christian Sardet, mardi 10 novembre à 17h à la bibliothèque du museum d'histoire naturelle. Gratuit et sans inscription. Contact sur amis.museum.lr@free.fr

■ **SANTÉ MENTALE DES JEUNES.** Le Rotary club La Rochelle Aunis propose la conférence-débat *L'addiction aux écrans : quel impact sur le cerveau de nos enfants ?* samedi 14 novembre de 15h à 17h30 à l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Louis, animée par le Dr Patrick Bendimerad. Inscription 10 € sur helloasso.

L'HOUMEAU

■ **CONSEIL MUNICIPAL.** Séance lundi 9 novembre à 19h45.

PÉRIGNY

■ **TRAVAUX.** Du 16 au 20 novembre inclus, la Ville réalisera des travaux de voirie rue de la Caillaude, entre la rue du Poitou et la rue de l'Anjou. La rue ne sera accessible qu'aux riverains. Une déviation par les rues du Sablon, de la Garenne et des Aigrettes sera mise en place. Les lignes de bus régulière n°8 et scolaires n°223 et 321 seront déviées dans les deux sens par les rues du Sablon et de la Garenne.

CORRESPONDANTS

■ **YANNICK PICARD**
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Esnandes et alentours

■ **ARNAUD BÉBIEN**
Tél. 06 80 60 76 82
arnaud.bebien@orange.fr
Aytré

■ **DOMINIQUE GOUGAT**
Tél. 06 13 65 06 47
dominiquegougat17@orange.fr
Châtelaillon-Plage

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05
redaction@lhebdo17.com
Agglomération La Rochelle

Pistes cyclables : des améliorations attendues sur la sécurité



Des sillons creusent la piste du chemin du Rail, la rendant dangereuse par endroits - © *Arnaud Bébien (CLP)*

AYTRÉ

Les usagers de deux roues font face à des points noirs à Aytré où de petites avancées sont tout de même à souligner.

Avenues Salengro et Lisiack, mieux vaut être vigilant si l'on ne veut pas chuter. Les racines déforment la piste cyclable. Et certains véhicules passent très près des cyclistes. Bonne nouvelle qui devrait intéresser les usagers des deux roues : la Ville travaille avec la Communauté d'Agglomération de La Rochelle pour entreprendre un projet de restructuration des avenues principales. Dans l'attente de ce gros projet, les marquages de la bande cyclable seront bientôt rafraîchis. Cet axe est régulièrement critiqué. En 2025, un habitant du secteur, Dominique Martin, avait pris sa plume pour alerter le maire Tony Loisel, de même qu'il avait pris la parole lors de l'assemblée générale de l'association Avenir et bien-être d'Aytré Nord : « *En sortant de la boulangerie qui est dans le virage (La Mie aytrésienne, N.D.L.R.), j'ai récemment vu un père avec un enfant sur un vélo-cargo quand un poids lourd est passé juste à côté ! Je peux vous dire que j'ai tremblé en les voyant sur cette piste cyclable très étroite.* »

Une information devrait tout de même trouver grâce auprès des cyclistes en qui concerne l'avenue Salengro. Des travaux de sécurisation de la traversée piétons cycles seront réalisés à hauteur de la boulangerie durant la semaine du 16 au 22 novembre, pour une durée prévisionnelle d'une semaine. Le chantier sera mené en demi-chaussée, avec une circulation alternée par feux.

Par ailleurs, les cyclistes qui empruntent le chemin du Rail, parallèle à l'avenue Salengro, n'ont pas manqué ces dernières semaines de soulever la problématique de sa dégradation. Certains soulignent qu'ils ont failli tomber de vélo en raison notamment des sillons de la piste, ouverte fin avril. Courant novembre, lors d'une réunion de travail sur le projet de l'écoquartier de Bongraine, les élus aytrésiens devraient en toucher deux mots à l'aménageur Aquitanis.

Arnaud Bébien (CLP)

La requalification littorale réalisée dans les temps

AYTRÉ

C'est un chantier qui aura connu des soubresauts mais qui arrive (presque) à son terme.



Les vélos ne doivent pas emprunter le cheminement réservé aux piétons à la pointe de Roux - © *Arnaud Bébien (CLP)*

Sur 5,7 km, d'Angoulins à La Rochelle, la requalification du littoral aytrésien permet désormais aux vélos et piétons de trouver des espaces de promenade refaits et différenciés. Les travaux ont démarré avant les élections municipales avec le besoin impérieux de finir avant fin 2026. Rappelons que 80 % de l'enveloppe globale (1,2 million d'euros TTC) a été prise en charge par les services de l'État.

Si c'est bien Tony Loisel qui a mis en marche les travaux avant de perdre la mairie en mars pour 102 voix face à Hélène Rata, c'est cette dernière qui a pris le relais en suivant une réunion de chantier chaque mercredi. « *C'était extrêmement important avec des délais qui devaient être tenus*, reconnaît-elle. *Compte tenu de la question de la gestion de l'eau, nous avons demandé une dérogation pour les dernières factures relatives aux plantations d'arbres.* »

La première tranche de travaux des 5,7 kilomètres littoraux a concerné la partie située derrière la dune. Le bitume a été retiré de plusieurs zones. La piste cyclable de la route de la Plage, encombrée de racines et devenue inadaptée, a changé de côté. Les vélos et les piétons cohabitent désormais au pied de la dune. Le stationnement a été repensé pour faciliter l'accès au littoral tout en renaturant ses abords. Côté plage de Roux, des ganivelles ont été installées pour protéger la dune et des racks à vélos posés pour encourager les mobilités douces.

Pour célébrer le nouvel aspect de son littoral, la Ville y organisera une fête en juin 2027.

Arnaud Bébien (CLP)

Mobilisation du 31 octobre : 3.500 personnes dans les rues à La Rochelle



Le cortège de manifestants est parti de la gare puis a défilé dans les rues du centre-ville - © *Maya Palvadeau*

Samedi 31 octobre, 3.500 manifestants, dont des Gilets jaunes, se sont rassemblés sur le parvis de la gare de La Rochelle dans le cadre de la troisième journée de mobilisation contre la vie chère. Et ce malgré un arrêté préfectoral interdisant les rassemblements revendicatifs dans plusieurs secteurs de la ville. Grimés en sorcières pour certains, la plupart d'entre eux entendaient également, en ce jour d'Halloween, dénoncer les violences policières et apporter leur soutien aux lycéens.

Une partie des manifestants s'est dirigée vers la rocade de La Rochelle, provoquant une interruption de la circulation dans les deux sens. Plusieurs dizaines de manifestants ont également tenté, sans succès, d'accéder à la zone commerciale de Beaulieu, à Puilboreau. Ils ont été repoussés par les forces de l'ordre qui ont fait usage de gaz lacrymogènes. En fin de journée, une centaine d'individus a tenté d'accéder à la préfecture et lancé des projectiles en direction des forces de sécurité prépositionnées pour en protéger les accès. Les forces de l'ordre ont eu recours à des gaz lacrymogènes pour tenir le groupe à distance et le disperser.

Les manifestants se disent prêts à poursuivre leurs rassemblements tant que le gouvernement n'apportera pas de réponses concrètes à leurs revendications.

EN BREF

NIEUL-SUR-MER

■ **DON DE SANG.** Collecte jeudi 12 novembre de 15h30 à 19h à l'espace Michel Crépeau. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

SAINT-MÉDARD-D'AUNIS

■ **SANTÉ.** Inauguration du cabinet médical et présentation du nouveau médecin, organisées jeudi 19 novembre à 19h au 14 rue Valpastour. Inscription sur medsaintmed@gmail.com

SAINT-XANDRE

■ **CLAC'SOINS.** Le camion local d'accès aux soins fera étape mardi 10 novembre de 9h à 12h sur la place de la Libération. Des consultations apnée du sommeil seront proposées. Gratuit. Prenez rendez-vous au 09.73.05.66.96.

THAIRÉ

■ **COMITÉ DES FÊTES.** L'assemblée générale de l'association se tiendra vendredi 6 novembre à, 19h à l'espace Dirac.



Le slam pour faire tomber les frontières

LA ROCHELLE

Avec les ateliers « Slam & Zique », l'association Café blanc et l'artiste Tô donnent la parole à de jeunes mineurs non accompagnés accueillis à La Rochelle. Une première étape pour un projet culturel et social qui ambitionne de rapprocher les publics, les quartiers et les générations.

Les mots n'ont pas besoin de passeport pour voyager. Encore moins lorsqu'ils se mêlent à la musique. À La Rochelle, Café blanc, portée par Laurence Moinard, et l'artiste Antoine Faure, alias Tô, en font la démonstration avec « Slam & Zique ». Depuis le 24 octobre, une douzaine de mineurs non accompagnés accueillis à l'Escale découvrent le plaisir d'écrire, de rapper et de faire entendre leur voix.

Dans ces ateliers, pas question d'imposer une langue ou de transformer la création en exercice scolaire. Tô arrive avec sa guitare, son clavier, ses percussions et sa pédale boucleuse. Il improvise quelques rythmes, lance des jeux de mots et laisse les jeunes s'en emparer. « *Je leur ai répété que leur langue était la bienvenue. C'est essentiel pour moi.* » Certains écrivent en français, d'autres en soussou ou en anglais. Peu importe : le rythme devient un langage commun.

La surprise est venue dès les premières séances. Alors que Tô imaginait surtout travailler sur des textes collectifs, plusieurs adolescents se sont spontanément mis à écrire leurs propres compositions.

> *« J'ai été débordé de la meilleure manière »*

« *Ils ont pris une feuille, un crayon et se sont lancés*, témoigne Tô. *Pendant près d'une heure, ils sont venus poser leurs textes sur mes musiques. Ils m'en réclamaient même d'autres ! J'ai été débordé de la meilleure manière.* » Derrière cette effervescence artistique se joue quelque chose de plus profond. La pratique du français, la confiance en soi, l'écoute des autres, mais aussi le plaisir de retrouver une forme d'insouciance. « *Ces jeunes ont aussi besoin de s'amuser, de retrouver le simple plaisir de jouer* », insiste Tô, qui développe depuis vingt ans une pédagogie fondée sur l'oralité et le rythme.

Pour l'artiste, le slam constitue surtout un formidable outil d'émancipation. « *Tout le monde possède des mots. La poésie n'est pas réservée à quelques génies littéraires. Il faut simplement donner à chacun la confiance nécessaire pour s'en emparer.* » Une démarche qui refuse de réduire ces adolescents à leur parcours migratoire. « *Quand on dit « migrant », on finit par faire disparaître la personne. Moi, je veux savoir ce qu'elle a à dire, quelle culture elle porte.* »



L'artiste Antoine Faure, dit Tô, entouré de jeunes participants aux ateliers Slam & Zique, à La Rochelle - © *Laurence Laporte*

Cette philosophie rejoint celle de Café blanc, qui travaille depuis plusieurs années à créer des passerelles entre les cultures. Les ateliers s'inscrivent dans une démarche plus vaste, baptisée *Traverser les frontières*, amorcée en 2016. « *Notre objectif, c'est de nous intéresser à tout ce qui rassemble plutôt qu'à ce qui sépare* », résume Laurence Moinard. Les frontières qu'elle souhaite bousculer ne sont pas seulement géographiques. Elles sont aussi sociales, culturelles et générationnelles.

« Ce n'est pas un coup d'épée dans l'eau »

La restitution des ateliers, prévue le 7 novembre à l'espace Bernard-Giraudeau lors de la soirée Mix Mondial, ne constituera donc pas un aboutissement. « *Ce n'est pas un coup d'épée dans l'eau. Nous voulons poursuivre avec ces jeunes, mais aussi toucher d'autres structures et d'autres générations. C'est un projet interquartiers, interstructures et intergénérationnel* », affirme-t-elle. L'ambition est désormais de construire un dispositif pérenne, susceptible d'être reproduit ailleurs, avec le soutien de nouveaux partenaires et financements. Le vidéaste Gabriel Humeau accompagne déjà l'expérience, avec des capsules vidéo et un projet de documentaire.

Au-delà de la scène, Café blanc et Tô défendent ainsi une conviction commune : la culture peut créer des rencontres là où les différences dressent parfois des murs. Et offrir à chacun, simplement, la possibilité d'être entendu.

Amaury Legrand





L'atelier de Sylvain Zbinden est situé rue Gambetta à Marans. Outre la fabrication, il y restaure et entretient aussi les instruments - © *Clément Vidal*

Sylvain Zbinden : « À 12 ans, je voulais déjà être luthier »

L'artisan d'art marandais a remporté un trophée décerné par la CMA Nouvelle-Aquitaine. L'occasion de revenir sur son parcours et ce métier qu'il aime tant.

MARANS

Sylvain Zbinden est un homme heureux. Mardi 13 octobre, il a reçu le Prix « Trajectoires d'exception en Charente-Maritime » dans la catégorie Métiers d'art, décerné par la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) Nouvelle-Aquitaine. « *C'est une belle récompense qui donne de la motivation, car on est souvent seul dans son atelier*, confie le luthier suisse installé rue Gambetta. *Ça m'a touché car cela fait 20 ans que je fais ce métier, avec les hauts et les bas que l'artisanat d'art peut connaître.* » Pour lui, ce prix vient aussi couronner un parcours professionnel entamé très tôt.

Une riche formation

Car la vocation de Sylvain Zbinden lui est venue très tôt : « *À 12 ans, je voulais déjà être luthier*, se souvient-il. *J'ai découvert la guitare et le métier à ce moment-là, j'ai trouvé que c'était sympa !* » Quatre ans plus tard, l'adolescent débute un apprentissage en ébénisterie aux Arts et Métiers à Genève, sa ville natale. Il lui faut aussi trouver un stage. Mais là, problème : « *J'ai fait toute la Suisse et toute la France, personne ne voulait me prendre*, sourit aujourd'hui l'artisan d'art de 44 ans. *Et puis le luthier violon argentin Rafael Ramacciotti, qui a fait l'école de Crémone en Italie (de réputation internationale, N.D.L.R.), est arrivé. Je suis resté trois ans avec lui.* » Par la suite, le jeune homme complète sa formation dans l'ingénierie du son, avant d'entrer en 2008 chez un célèbre luthier guitare, Claude Fouquet, pour parfaire ses compétences.

> *« Je suis arrivé ici car il me fallait plus grand »*

Le jeune luthier suisse souhaite alors s'installer au bord de l'océan, et débarque à La Rochelle. Il y aura trois ateliers : d'abord aux Cabanes urbaines, dans le quartier de la Ville en Bois, puis sur un chantier nautique non loin de là, et enfin dans un atelier d'artiste, à Saint-Maurice. Ce n'est qu'en 2025 que Sylvain Zbinden ouvre son atelier à Marans : « *Je suis arrivé ici car il me fallait plus grand*, souligne le père de famille qui s'est spécialisé dans les guitares folk. *Pour le prix à La Rochelle, c'était devenu trop petit. L'avantage de Marans, c'est que cela m'amène une clientèle venue de Vendée et des Deux-Sèvres.* » Le passionné ne regrette pas son choix, d'autant que les Rochelais continuent de le suivre aux Portes de l'Aunis.

Sa clientèle est surtout constituée de passionnés de beaux objets, prêts à patienter plusieurs semaines avant de pouvoir jouer de sa « gratte ». Entre les deux parties est défini un cahier des charges. La réalisation d'une guitare requiert trois grandes étapes : la fabrication des différents éléments (la table d'harmonie, le manche, les éclisses, le fond et le chevalet), leur assemblage et les finitions (le vernis, les réglages). Des tâches que Sylvain Zbinden apprécie particulièrement : « *J'aime le travail du bois, de cette matière vivante*, insiste le néo-Marandais. *J'aime aussi cette diversité et la précision que ce travail requiert.* »

Son bois préféré ? Probablement l'épicéa, en particulier celui qui a poussé dans la forêt du Risoux, dans le Jura franco-suisse. L'artisan l'utilise volontiers pour réaliser les tables d'harmonie de ses instruments : « *Pour la lutherie, on a besoin d'un arbre qui a poussé le plus lentement et le plus droit possible*, commente-t-il. *Évidemment, sur des arbres plusieurs fois centenaires, il peut leur arriver des trucs dans la vie… En général, on dit qu'un arbre sur 10.000 est bon pour la lutherie.* » Pour les côtés et le fond de ses guitares, Sylvain Zbinden préfère des bois plus denses, tels que l'érable, le noyer ou encore le cerisier. « *Souvent, mes clients ont une idée du son qu'ils aimeraient avoir. Je vais les aiguiller sur une essence.* »

60 à 80 heures de travail par unité

Mais le luthier doit aussi tenir compte de l'aspect esthétique recherché par ses clients. Lui voit tout de suite si une guitare a été fabriquée par un artisan ou de manière industrielle. « *La guitare, c'est un objet qui a été pris par les industriels il y a déjà plusieurs décennies*, assure celui qui met en avant le travail à la main et le temps long. *Le marché en est inondé.* » Pour Sylvain Zbinden, aucune comparaison possible entre les deux modèles : « *Une guitare artisanale, on la voit, on la sent. Il y a quelque chose qui se dégage qui est vraiment différent. Certains industriels en fabriquent de bonnes. Mais pour moi, il manquera toujours quelque chose, qui est dans la musique, toute cette subtilité.* » Au final, chaque guitare lui demande au minimum « *entre 60 et 80 heures de travail* », pour un coût variant de 4.000 à 5.000 euros. De quoi en faire un véritable objet de luxe.

La joie de transmettre aux plus jeunes

Il arrive parfois à Sylvain Zbinden de concevoir des instruments pour le moins originaux : « *Au lycée Marcel-Dassault de Rochefort, les élèves travaillent les matériaux composites. J'ai accompagné un groupe qui avait pour projet de fabriquer une guitare en carbone.* » L'artisan marandais d'art met un point d'honneur à transmettre son savoir-faire. Il reçoit régulièrement dans son local des stagiaires de collège ou de lycée, ainsi que des apprentis - notamment de l'École des métiers de la musique, au Mans - et anime des ateliers autour de son activité. Avec lui, la lutherie a encore de beaux jours devant elle.

Clément Vidal

Au 28 rue Gambetta à Marans. Tél. : 06.27.57.50.67 ; web : zbinden-luthier.com

EN BREF

AUNIS ATLANTIQUE

PETITE ENFANCE. Ateliers *Diversification alimentaire menée par l'enfant (3-12 mois)*, vendredis 13 et 27 novembre de 9h à 11h30 à La Nouvelle Laiterie de *Saint-Jean-de-Liversay*, animés par Delphine Dousset, Julie Longy et Pauline Doidi. Repères clés et recommandations, outils et mise en pratique, écoute et conseils de professionnels, échanges entre parents. Gratuit. Inscription obligatoire pour les deux ateliers sur tinyurl.com/3yjupj22

BENON

ESPACE MOSAÏQUE. Les jeunes et leurs parents sont invités à une réunion d'information sur les futures actions jeunesse du centre socioculturel, vendredi 13 novembre à 19h à la salle des fêtes.

MOIS DU DOCUMENTAIRE. Découvrez Paris à travers une sélection de courts-métrages vendredi 6 novembre à 15h à l'EHPAD. Gratuit. Renseignement au 09.75.77.61.40.

LA RONDE

RAMÈNE TA FRAISE. Chantier participatif organisé par le collectif Fermes urbaines, samedi 14 novembre de 9h à 13h au GAEC du Bio Chalogne. Redressage / construction du tunnel, récolte des betteraves, arrachage des légumes d'été. Inscription sur tinyurl.com/wcuvpkxk

ST-SAUVEUR-D'AUNIS

TRAVAUX. La circulation et le stationnement seront perturbés rues de Saintonge et de la Croix à partir du lundi 9 novembre pour une durée estimée à 4 mois, en raison de travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement collectif et d'eau potable. Renseignement sur eau17.fr

ST-SAUVEUR / LE GUÉ-D'ALLERÉ

11 NOVEMBRE. Rassemblements à St-Sauveur à 10h et au Gué-d'Alleré à 11h, aux monuments aux morts.

SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY

11 NOVEMBRE. Rassemblement à 11h30 devant la mairie.

CHARRON

11 NOVEMBRE. Dépôt de gerbe au cimetière à 11h15 et cérémonie au monument aux morts à 11h30. Participation de la fanfare et des élèves de l'école élémentaire.

CORRESPONDANTS

YANNICK PICARD
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Marans, Charron

DANIELLE DRIOU
d.driou@free.fr
Courçon, La Ronde, Taugon & alentours

LA RÉDACTION
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Aunis Atlantique



Ophélie Caillot est cheffe à domicile depuis cinq mois - © *Famille locale 17*

Ophélie Caillot, la cheffe qui allège la charge mentale liée au repas

Ancienne travailleuse sociale, Ophélie Caillot s'est reconvertie dans la cuisine. Un choix de vie guidé par l'envie d'entreprendre, sans renoncer à prendre soin des autres.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Ah ! La charge mentale. Deux mots et un concept dont on entend de plus en plus parler. Fort heureusement, il existe des personnes qui ont compris notre envie de ne pas cuisiner le soir et qui se proposent de nous concocter des plats à l'avance. C'est le principe du batch cooking : préparer plusieurs repas en une seule fois. Peu importe la quantité, cela peut aller de trois repas à une trentaine, qui reposent tranquillement dans le congélateur en attendant d'être dégustés. De ce concept, Ophélie Caillot a fait son métier à plein temps.

Cette ancienne travailleuse sociale en région parisienne s'est installée dans les Vals de Saintonge il y a six ans. Depuis moins de six mois, elle a fait de sa passion pour la cuisine son métier. Entre-temps, elle a passé un CAP pâtisserie à Niort.

Des repas faits maison et adaptés à chacun

Fondée en mai 2026, son entreprise Famille locale 17 repose sur une idée simple : permettre à ses clients de mieux manger sans avoir à se soucier de la préparation des repas. Devenue maman, Ophélie Caillot s'est interrogée sur les questions de nutrition. Son engagement bénévole au sein du réseau Super Mamans a également nourri sa réflexion sur les besoins des familles. Pour ses prestations, la cheffe se rend directement au domicile de ses clients et utilise leur cuisine et leurs équipements. Sa formule principale comprend cinq repas pour quatre personnes. « *Cela me prend entre 3 heures et 3 h 30 sur place, de mon arrivée jusqu'au moment où j'ai tout lavé* », explique-t-elle. Un temps de préparation optimisé où chaque étape compte, de la découpe des légumes à la gestion des cuissons, en passant par la vaisselle.

Chaque mois, Ophélie Caillot renouvelle sa carte pour varier les propositions tout en maîtrisant le budget des courses. Le panier moyen s'élève à 60 euros par client. Elle privilégie également les producteurs locaux de Charente-Maritime pour élaborer ses recettes. Les menus s'adaptent aux habitudes alimentaires et aux régimes spécifiques, qu'il s'agisse de flexitarisme, de végétarisme ou de véganisme. Selon les besoins, la prestation peut aussi comprendre les courses, une option de plus en plus demandée. « *Tout est optimisé* », souligne-t-elle. Au-delà du gain de temps, ce service permet de découvrir des plats variés et de savourer des repas faits maison sans avoir à passer derrière les fourneaux.

Ophélie Caillot s'adresse principalement à deux catégories de clients : les actifs dont le métier laisse peu de temps pour cuisiner et les femmes en période de post-partum. Pour ces dernières, elle a imaginé une offre spécifique, pensée pour anticiper les besoins après l'accouchement. « *Je rencontre la future maman avant l'accouchement pour savoir ce qu'elle aimerait manger ensuite. Je prépare des plats pour une semaine, voire quinze jours. Elle n'a plus qu'à les réchauffer* », détaille la cheffe. Une formule qui commence à trouver sa place jusque dans les listes de naissance.

Mère de deux enfants en bas âge, l'entrepreneuse est particulièrement sensible à cette période de la vie. La récupération physique, les bouleversements du quotidien et le manque de temps peuvent rendre les premières semaines difficiles. « *En prenant en charge la préparation des repas, je contribue au bien-être des mères, mais je leur apporte aussi une présence qui rompt l'isolement qu'on vit lors du post-partum.* »

Objectif : 50 % de clients dans les Vals de Saintonge

Pour l'heure, l'activité se porte bien. La cheffe à domicile se déplace dans toute la Charente-Maritime, notamment à Rochefort, La Rochelle et dans les Vals de Saintonge. Son carnet de commandes se remplit désormais trois semaines, voire un mois à l'avance. « *J'ai de la visibilité et mon réseau s'agrandit grâce au bouche-à-oreille* », apprécie Ophélie Caillot. Un réseau qui fonctionne si bien qu'elle a récemment eu l'occasion de cuisiner sur place à la Maison des créateurs, à Meux, lors d'un événement d'envergure. « *Il y avait une diversité importante parmi les régimes alimentaires : végétarien, vegan.* » Sa semaine type s'articule autour de quatre journées consacrées à la cuisine, à raison d'un client par demi-journée, et d'une journée réservée aux tâches administratives. Un rythme qui lui permet de répondre à la demande tout en développant progressivement son entreprise.

Pour 2027, elle souhaite toutefois renforcer son ancrage sur son territoire d'adoption, avec l'objectif de réaliser la moitié de son activité dans les Vals de Saintonge. Elle estime que les besoins sont importants dans ce secteur rural, où les distances et les contraintes du quotidien peuvent compliquer l'accès à certains services. Signe de cet intérêt, une récente publication sur Facebook lui a permis de recueillir cinq demandes en seulement une heure.

Avec Famille locale 17, Ophélie Caillot entend ainsi développer un service de proximité répondant à des besoins concrets. « *Quand je termine de préparer les repas, j'éprouve de la satisfaction en pensant à la façon dont mes clients vont se régaler avec les plats que je leur ai concoctés* », confie la cheffe avec amusement. Une manière de mettre sa passion pour la cuisine au service des autres, tout en leur libérant du temps et en allégeant leur charge mentale.

Théo Chiramberro

Contact par mail à famillelocale@hotmail.com ou par téléphone au 06 02 37 89 23.

EN BREF

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

■ **BIODÉCHETS.** Distribution gratuite de kit de tri biodéchets samedi 7 novembre de 8h à 12h30 sur la place du marché, sur présentation d'un justif. de domicile. Contact au 05.46.07.16.66.

■ **PETIT ENFANCE.** Soirée d'information sur la psychomotricité organisée par les relais petite enfance des Vals de Saintonge mardi 10 novembre à 20h à l'espace Porte de Niort.

■ **11 NOVEMBRE.** Cérémonie à 11h30 au monument aux morts.

■ **GRAND ÉCRAN.** L'assemblée générale se tiendra jeudi 5 novembre à 18h45 à Cinévals.

ESSOUVERT

■ **MAIRIE.** Le secrétariat de Saint-Denis-du-Pin sera fermé jeudi 12 et vendredi 13 novembre.

■ **11 NOVEMBRE.** Cérémonies à 10h à La Benâte et à 11h à Saint-Denis-du-Pin, aux monuments aux morts.

LES NOUILLERS

■ **POLITIQUE.** Réunion publique *Notre projet municipal : échanger, s'informer, co-construire* samedi 7 novembre à 9h à la salle des fêtes.

ST-MANDÉ-SUR-BRÉDOIRE

■ **11 NOVEMBRE.** Cérémonie à 11h au monument aux morts.

NÉRÉ

■ **11 NOVEMBRE.** Cérémonie à 11h30 sur la place de la mairie.

COURANT

■ **11 NOVEMBRE.** Cérémonie à 11h au monument aux morts.

MATHA

■ **DON DE SANG.** Collecte mardi 10 novembre de 15h à 19h au complexe associatif. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

■ **11 NOVEMBRE.** Rassemblement à 10h30 devant la mairie avant le défilé jusqu'au monument aux morts ou se déroulera la cérémonie.

LES TOUCHES-DE-PÉRIGNY

■ **AAPPMA LA TRUITE.** Assemblée générale des pêcheurs vendredi 6 novembre à 18h30 au foyer rural.

ST-HILAIRE / NANTILLÉ / JUICQ

■ **11 NOVEMBRE.** Rassemblements à *Nantillé* à 10h30 devant l'église, à *Juicq* à 11h place du cimetière, à *La Frédière* à 11h30 au cimetière et à *St-Hilaire-de-Villefranche* à 12h square des Combattants et de la Paix.

CHANIERS

■ **DON DE SANG.** Lundi 9 novembre, de 15h à 19h, à la salle des fêtes. Prenez RDV sur dondesang.efs.sante.fr

Les séances de Ciné Relax ont repris une fois par mois



Les bénévoles du Ciné Relax accueillent les spectateurs pour la séance. © *M.A.*

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Un samedi par mois, Cinévals et l'Association familiale protestante de la Halte proposent un film en séance Ciné Relax, avec une équipe de bénévoles accueillants.

Le Ciné Relax a repris ses séances de cinéma pour tous depuis le 26 septembre dernier au cinéma de Saint-Jean-d'Angély. Soutenue par Cinévals, l'association nationale Culture Relax, la mairie de Saint-Jean-d'Angély, Vals de Saintonge Communauté et Horizon handicap 17, l'AFPH la Halte du Pinson est porteuse du projet depuis deux ans déjà. Yvonne Vantrepotte, présidente de cette association, a pu rassembler autour d'elle une quinzaine de bénévoles qui, par équipes de huit, accueillent et informent le public à chaque séance.

Le dispositif mis en place au sein du réseau Ciné Relax repose avant tout sur un accompagnement humain, destiné à accueillir, informer et rassurer les spectateurs qui en ont besoin. Ouvertes à tous, ces séances bénéficient d'aménagements spécifiques permettant aux personnes en situation de handicap de profiter pleinement du film, au même titre que les autres spectateurs.

Absence de publicités et de bandes-annonces, extinction progressive des lumières, volume sonore réduit, sous-titrage ou encore dispositifs d'audiodescription pour les personnes malvoyantes et non voyantes : autant d'adaptations pensées pour répondre aux besoins de chacun et rendre le cinéma accessible à tous.

« *Ces séances contribuent à faire évoluer le regard des autres sur les personnes handicapées. Grâce à ce dispositif, des familles et des personnes porteuses de handicap osent désormais aller au cinéma en dehors du Ciné Relax. Partager le plaisir d'un film est ce qui nous semble le plus important. Nous sommes heureux de faire découvrir ce dispositif à chaque séance* », explique Yvonne Vantrepotte. Après La Rochelle, Saint-Jean-d'Angély est la deuxième ville de Charente-Maritime à soutenir ce réseau.

M.A. (CLP)

Tarif unique de 5 € et 4 € pour les moins de 14 ans. Plus d'informations par téléphone au 06 08 86 64 80 ou par mail à saintjeandangely@cinerelax.org | Les prochaines séances Ciné Relax, les samedis à 16 h. : 14 novembre, 12 décembre.

Un Angérien remporte 700.000 euros au Café de Paris



Le gérant du Café de Paris se réjouit de voir l'un de ses habitués décrocher le jackpot dans son établissement - © *T.C.*

La chance a souri à un habitué du Café de Paris ! Samedi 24 octobre, à 19 h, un joueur fréquentant régulièrement l'établissement de Saint-Jean-d'Angély a remporté le jackpot de 700.000 euros au jeu Crescendo de la Française des jeux. Antoine Séris, gérant du Café de Paris depuis quatre ans et demi, a appris la nouvelle quelques jours plus tard, lorsque le gagnant est venu lui annoncer sa bonne fortune. « *Il est venu mardi en me disant qu'il avait gagné. On a vérifié, le scanner a annoncé « gros lot ». Je l'ai mis en relation avec le centre de paiement FDJ de La Rochelle* », raconte le patron.

Ce dernier ignore encore ce que le nouveau gagnant compte faire de cette somme. Il attend désormais de recevoir une affiche officielle indiquant le montant remporté. « *Je suis heureux que ce soit un habitué qui gagne le jackpot. Ça fait une belle anecdote à raconter.* » Pour Antoine Séris, il s'agit du premier gros gain enregistré depuis qu'il est à la tête de l'établissement.

Pourtant, le Café de Paris a déjà connu des fortunes exceptionnelles. En 2006, un joueur y avait remporté 1,53 million d'euros, puis un autre avait empoché 2 millions d'euros en 2009. Depuis, les années ont passé sans qu'un gain de cette ampleur ne vienne marquer l'histoire du bar.

Le jackpot de 700.000 euros vient donc rompre une longue attente. Saint-Jean-d'Angély avait déjà connu un autre coup de chance il y a quelques mois : un joueur avait alors remporté 600.000 euros au Maxi BlackJack, dans un autre établissement de la ville. Lancé par la Française des jeux en novembre 2025, Crescendo est un jeu de tirage organisé chaque samedi. Son principe repose sur sept tirages successifs, programmés chaque heure entre 13h et 19h. C'est donc en misant 1€ et au tout dernier moment que l'Angérien a remporté le jackpot !

Enzo Lagarde brille en finale des Olympiades des métiers

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Le lycée professionnel Blaise-Pascal performe cette année encore aux Olympiades des métiers de Nouvelle-Aquitaine. Enzo Lagarde a remporté la médaille d'or de cette 49e édition en maintenance agricole.

C'est comme s'il était né avec une clé à molette à la main. Enzo Lagarde a toujours été passionné par la mécanique. S'il rêvait déjà de travailler dans ce milieu, ce n'est qu'en classe de troisième qu'il a été certain de son choix. « *J'ai fait un stage dans ce domaine et je suis tombé amoureux de cette branche de la mécanique* », explique-t-il d'une voix pétillante. Élève en BTS maintenance des matériels agricoles au lycée professionnel Blaise-Pascal, à Saint-Jean-d'Angély, Enzo Lagarde est en bonne voie pour vivre de sa passion. Une passion devenue vocation, qu'il cultive déjà en apprentissage au sein de l'entreprise Vamat, à Vars en Charente. Mesures métrologiques et paramétrages : ces missions font partie de son quotidien. Et ce jeune apprenti les maîtrise à la perfection. Enzo Lagarde a eu l'occasion de prouver ses compétences, du 15 au 17 octobre, lors des finales régionales des Olympiades des métiers de Nouvelle-Aquitaine. Après la phase de sélection écrite, l'étudiant a réussi haut la main les épreuves pratiques, « *en étant très précis* », assure-t-il. Il s'est ainsi classé premier parmi les cinq candidats de sa catégorie. « *J'étais très stressé : on a tous envie de bien faire. Il y avait beaucoup de monde, alors j'ai porté un casque anti-bruit pour rester concentré.* »



Le casque anti-bruit, meilleur allié des compétiteurs - © *Enzo Lagarde*

La pression est retombée le samedi soir. Enzo Lagarde a été appelé à monter sur scène pour recevoir sa médaille. « *J'étais super content !* » Le meilleur apprenti gardera un beau souvenir de ce week-end. Déterminé à obtenir son BTS, il ne participera malheureusement pas aux épreuves nationales. « *Ça demande beaucoup de temps et d'implication. Je préfère me concentrer sur l'obtention de mon BTS.* » Cette décision témoigne également de sa détermination à préparer son avenir. « *C'est un plus pour mon CV. Ça permet de mettre en avant mon entreprise et mon travail.* »

Charlotte Di Lelio

Une chasse aux bonbons pleine de mystère à St-Julien-de-l'Escap



Une chasse aux bonbons était organisée dans la résidence à l'occasion d'Halloween - © *Les Jardins de Mathis*

Samedi 24 octobre, la résidence Les Jardins de Mathis a pris des airs de château hanté à l'occasion d'une chasse aux bonbons organisée pour Halloween. Pour cette journée placée sous le signe du partage intergénérationnel, les résidents ont accueilli des écoliers de Saint-Julien ainsi que des enfants du village d'enfants SOS de Fontcouverte. Pour l'occasion, la sorcière Citrouillette avait préparé un coffre rempli de friandises. Mais un petit fantôme farceur avait décidé de jouer un mauvais tour en dissimulant le précieux trésor quelque part dans la résidence. Les enfants se sont alors transformés en détectives, épaulés dans leurs recherches par les résidents. Munis d'indices, petits et grands ont uni leurs efforts pour résoudre une série d'énigmes et retrouver la cachette du coffre. Grâce à leur persévérance et à leur esprit d'équipe, les jeunes enquêteurs ont finalement réussi à mettre la main sur les bonbons tant convoités. Entre mystère, rires et gourmandises, cette animation a offert un beau moment de complicité entre les générations, pour le plus grand plaisir des enfants comme des résidents.

PETITES ANNONCES

BONNES AFFAIRES

ACHÈTE bassin/timbre en pierre, éléments déco jardin, piliers, dallage ancien. Tél.: 06 65 19 59 25.

EMPLOI · SERVICES

SERVICES

RECHERCHE, travaux en maçonnerie, couverture, murs en pierre, façade en tout genre. Tél: 07 65 59 05 58

IMMOBILIER

LOCATIONS

A louer local fermé bétonné 200m2, stockage artisan 500€+local stockage camping car voiture divers fermé 40 T:0607863576

SUIVEZ NOUS !

Retrouvez-nous sur Facebook

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le **06 98 32 09 43**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 10 €	☐ 2 semaines : 19 €	☐ 3 semaines : 26 €
Couplage avec l'Angérien		☐ + 8 €	☐ + 16 €	☐ + 22 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... x 2 €	☐ + ... x 4 €	☐ + ... x 6 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €	☐ + 9 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €	☐ + 6 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 6 €	☐ + 12 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €	☐ + 15 €
Recevoir le justificatif de 1re parution :	PAPIER	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €	☐ + 1 €

Parution de votre petite annonce sur **petiteannonce.lhebdo17.fr** incluse

*À envoyer par email à **petites.annonces@lhebdo17.fr**
**La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

TOTAL DE L'ANNONCE ..... €

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE + VOTRE RÈGLEMENT

Par courrier à :

ALC RÉGIE - Service petites annonces
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME,
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :

Jusqu'au **MERCREDI 9H** pour une parution le **JEUDI**.

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :** le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-contre.

☐ **Par CB** (tél. 05 56 44 72 24)

☐ **En espèces :** directement à l'agence de **L'HEDBO DE CHARENTE-MARITIME**.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Renseignements : 05 56 44 72 24

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

7 rue Paul-Bert
17700 SURGÈRES.

Aunisienne de Presse : EURL 99 ans - Cap. 10.000 € - 29 avenue du Général Leclerc - 17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS SAINTES 797 446 481.

RÉDACTION · redaction@lhebdo17.com - 05 16 19 43 05 · **Directeur de la publication :** Vincent David - **Rédacteur en chef :** Amaury Legrand - **Journalistes :** Clément Vidal, Simon Moreau & Damien Carboni.

PUBLICITÉ · f.delapierre@lhebdo17.com - 06 98 32 09 43 · **Chargé des ventes :** Franck Delapierre

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63

Intégral 1 an (papier + internet) : 75€ / **Numérique 1 an :** 48€ (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · **Sapeso :** 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.

CPPAP : 1130 C 89462 - **ISSN :** 2681-4684 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100 %.
Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).

votre journal

DÉCÈS

ANGOULINS-SUR-MER
Andrée Morin, née François, décédée mercredi 28 octobre à l'âge de 92 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 4 novembre en l'église Saint-Pierre-ès-Liens d'Angoulins.

ANNEZAY
Paul Jouve, décédé dans sa 93e année. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 3 novembre en l'église d'Annezay, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

CHÂTELAILLON-PLAGE
Françoise Nabti, née Gaigné, décédée à l'âge de 76 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 3 novembre en l'église de Châtelaillon, suivie d'un recueillement au crématorium de La Rochelle.

COURÇON, LA ROCHELLE
Daniel Redureau, décédé à l'âge de 65 ans. La cérémonie civile a eu lieu mardi 3 novembre au crématorium de La Rochelle.

COURÇON, SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS
Michel Pajot, décédé jeudi 29 octobre à l'âge de 87 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 4 novembre en l'église de Saint-Sauveur-d'Aunis, suivie de l'inhumation au cimetière de Courçon.

DOMPIERRE-SUR-MER
Réjane Moinard, née Quairet, décédée dimanche 25 octobre à l'âge de 90 ans. Un dernier hommage lui a été rendu lundi 2 novembre au crématorium de Mireuil à La Rochelle.

Jacques Sourie, décédé jeudi 29 octobre à l'âge de 80 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 3 novembre en l'église de Dompierre-sur-Mer. Un dernier hommage lui a été rendu mercredi 4 novembre au crématorium de La Rochelle.

ESNANDES
Yveline Valin, née Ooghe, décédée dimanche 25 octobre à l'âge de 84 ans. La cérémonie civile sera célébrée jeudi 5 novembre à 15h15 au cimetière d'Esnandes.

LA BROUSSE
Simone Bertin, née Bolleau, décédée à l'âge de 100 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 4 novembre en l'église de La Brousse, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

LAGORD, BALLON
Jean Augeau, décédé dans sa 90e année. La cérémonie religieuse a eu lieu mardi 3 novembre en l'église de Lagord, suivie de l'inhumation au cimetière de Ballon.

LA ROCHELLE
André Baptiste, décédé à l'âge de 88 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 4 novembre en l'église de Croix-Chapeau, suivie d'un dernier hommage au crématorium de La Rochelle.

Léontine Besselièvre, née Greverie. Un dernier hommage lui a été rendu lundi 2 novembre au crématorium de Château-Thébaud (Loire-Atlantique).

Don Jaime Bugallal Y Vella, décédé le 28 octobre 2026 dans sa 96e année. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 6 novembre à 10h en la cathédrale Saint-Louis de La Rochelle.

LA ROCHELLE, BOURCEFRANC-LE-CHAPUS
Jean Grignon, décédé à l'âge de 90 ans. La cérémonie civile a été célébrée lundi 2 novembre au crématorium de La Rochelle.

LE GUÉ-D'ALLERÉ
Manuel Fernandez, décédé à l'âge de 82 ans. La cérémonie civile a eu lieu mercredi 4 novembre au cimetière du Gué-d'Alleré.

MARANS
Bernard Pouponnot, décédé à l'âge de 89 ans. La cérémonie civile a eu lieu mercredi 4 novembre à la salle du stade de football Jean-Marie Savinaud de Marans, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

MATHA
André Blanchard, décédé à l'âge de 86 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée samedi 7 novembre à 10h en l'église de Matha Saint-Hérie, suivie de l'inhumation au cimetière de Matha Marestay.

ROCHEFORT
Martine Chantreau, décédée lundi 26 octobre à l'âge de 73 ans. La cérémonie civile a été célébrée lundi 2 novembre au cimetière de Rochefort.

SAINT-JEAN-D'ANGLE
Denise Pelaud, née Nadeau, décédée vendredi 30 octobre à l'âge de 95 ans. La cérémonie civile a été célébrée mercredi 4 novembre au crématorium de Saintes.

SAINT-SAVINIEN
Marie-Madeleine Demazure, née Pacaud, décédée à l'âge de 95 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 3 novembre en l'église de Saint-Savinien, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

SURGÈRES
André Jamoneau. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 4 novembre en l'église de Surgères, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Germain-de-Marencennes.

SURGÈRES, ROYAN, LA ROCHELLE
Régis Girodos, décédé samedi 31 octobre à l'âge de 71 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 5 novembre à 10h30 en l'église de Surgères, suivie d'un recueillement au crématorium de Saint-Jean-d'Angély à 15h30.

TONNAY-CHARENTE, LA ROCHELLE
Marcelle Prigent, née Plaire, décédée vendredi 30 octobre à l'âge de 92 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 6 novembre à 15h en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de La Rochelle, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Éloi de cette même commune.

LE LIVRE DE LA SEMAINE

AUTEUR COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



DATE DE PARUTION
15/10/2026

L'art de boire le thé avec les crocodiles de Sarah Marquis

Sarah Marquis nous entraîne dans la plus universelle des quêtes : celle de la rencontre avec soi-même. Ses expéditions extraordinaires l'ont confrontée à la faim, à la peur et à l'épuisement.
Chaque pas l'a poussée au-delà de ses limites, lui apprenant à observer, à écouter et à faire confiance à son instinct. Chaque épreuve l'a obligée à se réinventer.
L'exploratrice nous livre aujourd'hui les leçons qu'elle a apprises au contact de la nature sauvage, cette force intérieure insoupçonnée qui lui a permis de traverser les déserts brûlants et les terres les plus hostiles de la planète.
Autant de conseils et idées dont chacun peut s'inspirer au quotidien. Un guide de vie où les plus grandes réponses ne se trouvent pas dans le confort des certitudes, mais au cœur de l'inconnu.

Michel Lafon, 245 pages, broché 18,95 €, Ebook 13,99 €.

Sarah Marquis est une exploratrice renommée du National Geographic. Depuis plus de vingt-cinq ans, elle parcourt seule et à pied les régions les plus isolées du monde. Autrice de 11 livres et conférencière internationale, forte du succès de ses séminaires, elle en partage ici le précieux contenu inspiré de ses expéditions et de son expérience.

ATTENTION BOUCLAGE AVANCÉ

En raison du mercredi 11 novembre 2026 férié, nous avançons nos délais de bouclage des annonces légales pour les parutions du 12 & 13 nov.

Merci de transmettre vos textes dans les délais indiqués ci-dessous. Nous vous remercions de votre compréhension.

Une équipe à votre écoute du lundi au vendredi, par téléphone au **05 56 44 72 24** ou **annonces.legales@alcregie.com**

S46 : horaires de bouclage du 11 novembre 2026

24 *(Courrier Français de Gasc.-Péri.)*	Lundi 9 nov. **à 17h**
86 *(Courrier Français de la Vienne)*	Lundi 9 nov. **à 17h**
17 *(l'Hebdo de Charente-Maritime)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
63 *(Semeur Hebdo)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
33 *(Courrier de Gironde)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
16 *(Courrier Français de Charente)*	Mardi 10 nov. **à 11h**
17 *(l'Angérien Libre)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
44-85 *(l'Écho de l'Ouest)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
40-47-82 *(Courrier Français de Gasc.-Péri.)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
19 *(La Vie Corrézienne)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
41 *(La Renaissance du Loir-et-Cher)*	Mardi 10 nov. **à 15h**
33 *(Le Journal du Médoc)*	Mardi 10 nov. **à 15h30**

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2629**431**

Notaires de France notaires nyzam gaillard llanso

INSERTION AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Blanche NYZAM, Notaire à DOLUS D'OLERON, CRPCEN 17131, le 21 octobre 2026, il a été procédé à un aménagement du régime matrimonial par ajour d'une clause de préciput, entre :

Monsieur Gilles Christian **SULYAN**, retraité, et Madame Jocelyne Andrée **LABORDE**, retraitée, demeurant à ETAULES (17750) 14 avenue de la deuxième DB Route de L'Isle.

Monsieur né à BOUGIE (ALGERIE) le 6 juillet 1959,

Madame née à HOUILLES (78800) le 16 mai 1958.

Mariés à CARRIERES-SUR-SEINE (78420) le 2 octobre 1982 sous le régime de la communauté d'acquêts.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

CONSTITUTIONS

A2629**839**

NOTAIRE

Etude de Maîtres
Stéphane LAPEGUE et
Emmanuelle BARDET,
Notaires associés à ROYAN
(Charente Maritime),
13-19 avenue
Charles Regazzoni

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Mathieu SIRE, Notaire Associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «NOTA», dont le siège est à AYTRE (17440), 15 B avenue Roger Salengro, titulaire d'un Office Notarial à ROYAN (17200), 13-19 avenue Charles Regazzoni, le 28 octobre 2026 a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SARL L&G - LA TAVERNE DE TASDON
Objet social : en France et à l'étranger l'exploitation de tous fonds de commerce de bar, brasserie, restaurant, grill et cave à vin ; l'exploitation de tout débit de boissons à consommer sur place et à emporter, notamment sous licence de quatrième catégorie ; la vente de vins, bières, eaux minérales, alcools, spiritueux et de tous articles afférents aux boissons ; la restauration sur place et à emporter, la livraison et l'activité de traiteur ; le négoce de vins et alcools.
Siège social :LA ROCHELLE (17000) , 83 rue Emile Normandin .
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de LA ROCHELLE
Capital social :DIX MILLE EUROS (10 000,00 EUR) divisé en 100 parts de 100€ chacune.
Cessions de parts : les cessions entre associés sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.
L'exercice social commence le 1er août et se termine le 31 juillet de chaque année.
Gérant pour une durée illimitée : Monsieur Franck Stéphane LHORTOLARY, commerçant, époux en instance de divorce de Madame Stéphanie Coralie Michèle GERBAUD, demeurant à LAGORD (17140) 6 rue des Cigognes.

Pour avis
Le notaire.

A2629**421**

ACTEO
SOCIETE D'AVOCATS
SIZAIRE GAUTHIER GRIZET
RUE GUSTAVE EIFFEL - 17140 LAGORD

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte sous seing privé signé électroniquement le 29/10/2026, pour une durée de 99 ans, d'une société par actions simplifiée dénommée **SAILAWAY**, au capital de 5 000 € (apports de numéraire), dont le siège social est situé à LA ROCHELLE (17000) - Z.I. de Chef de Baie - Avenue du Président Wilson, ayant pour objet l'acquisition, la propriété, le financement, la gestion, la location et l'exploitation patrimoniale de catamarans et autres navires de plaisance destinés à une activité professionnelle, ainsi que leur entretien, assurance, immatriculation, valorisation et cession ; la conclusion des contrats de construction, d'achat, de location et contrats accessoires ; et la constitution de sûretés sur ses actifs pour garantir ses propres engagements. Ont été désignés en qualité de premiers dirigeants de la société, aux termes de l'article 25 des statuts : en qualité de Président la société LA COMPAGNIE DU CATAMARAN, société par actions simplifiée, au capital de 4 639 032 Euros, dont le siège social est à AIGREFEUILLE-D'AUNIS (17290) - Zone Industrielle du Fief Girard, immatriculée sous le numéro 442 290 326 RCS LA ROCHELLE, En qualité de Directeur Général : - la société BLUE CHARTER, société de droit belge, dont le siège social est à BRUXELLES (1050) (Belgique) - avenue Louise 500, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro BE1017.485.062, Monsieur Martin FOUNTAINE, demeurant à LA ROCHELLE (17000) - 91 Avenue du Lieutenant-Colonel Bernier. ADMISSION AUX ASSEMBLEES : Absence de toute disposition particulière. CESSION D'ACTIONS : Toute cession d'actions à un tiers non associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité simple des actions composant le capital social. IMMATRICULATION : RCS LA ROCHELLE.

Pour avis,
le Président.

A2629**720**

AVOCATS TEN

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

GSH

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social : ZA Pied Sec
17260 GEMOZAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 28 octobre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : GSH
Siège social : ZA Pied Sec, 17260 GEMOZAC
Objet social : L'acquisition de tous droits sociaux dans toute entreprise ; L'exercice de tous mandats sociaux ; L'activité de société holding animatrice par la définition et la mise en œuvre de la politique générale du groupe, l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ; Autres activités de services aux entreprises à valeur ajoutée, et notamment les prestations de conseil et de formation professionnelle ; La prestation de tous services se rapportant aux activités ci-dessus notamment de services de management, administratifs, juridiques, comptables au profit de ses filiales ou sous-filiales ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10.000 euros
Gérance : Monsieur Guillaume SIRET, demeurant à GEMOZAC (17260) 15 lieudit Chez Magnier.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINTES.

Pour avis
La Gérance

A2629**679**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

Suivant acte sous seing privé en date du 02/11/2026, il a été constitué la société suivante :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : IMPACT SOLUTION
Siège : 39 Avenue de la Gare, 17139 DOMPIERRE-SUR-MER
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 1 000 euros
Objet : Conseil, audit, assistance et accompagnement des entreprises et de toutes organisations dans les domaines de la performance industrielle, optimisation des processus de production, de la supply chain, de la logistique et du management. Prestations de conseil en affaires, de stratégie, de gestion, de développement commercial ainsi que la mise en œuvre de solutions d'amélioration de la productivité et de la rentabilité. Mise en relation, de courtage, d'intermédiation commerciale et d'apport d'affaires entre professionnels. Réalisation d'audits techniques, organisationnels, qualité, énergétiques ou environnementaux. Conception, animation et dispense de formations professionnelles, de séminaires et d'ateliers pédagogiques. Management de transition et accompagnement au changement.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Hassan ARRAMACH, demeurant 39 Avenue de la Gare, 17139 DOMPIERRE-SUR-MER
La Société sera immatriculée au RCS de LA ROCHELLE.
POUR AVIS, le Président

A2629**660**

ANNONCE POUR LE JAL DU RESSORT DU GREFFE DE SAINTES
Avis est donné de la constitution de la société SAS ETS MEUBLES RICHARD, au capital de 10 000 €.
Siège : 27 RUE JACQUES COEUR, ZONE COMMERCIALE DE BELMONT, 17600 MÉDIS.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINTES.
Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : * La conception, l'achat, l'importation et la vente, en gros ou au détail, en magasin ou à distance, de tous meubles, objets mobiliers, articles de literie, de luminaire et de décoration, et généralement de tout produit se rapportant, directement ou indirectement, à l'ameublement et à la décoration??; * La livraison, le montage et l'installation des produits vendus ainsi que le service après-vente??; Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.
Le montant des apports en numéraire s'élève à 10 000 €.
Chaque action donne droit à une voix.
Les actions sont cessibles sous réserve d'agrément dans tous les cas.
Président : Monsieur Romain LAURENS, demeurant 2 RUE DES ROMARINS 17120 ARCES.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2629**608**

ANNONCE POUR LE JAL DU RESSORT DU GREFFE DE LA ROCHELLE
PRESSING LAVERIE DU PORT
EURL en liquidation, au capital de 7 622,45 €. Siège de liquidation : 19 RUE DES BLES D'OR 17530 ARVERT. 398 352 583 RCS LA ROCHELLE.
Par décision de l'associée unique du 31/08/2026, il a été décidé d'approuver le compte définitif de liquidation, de décharger Madame Annie AUBERT, demeurant 19, RUE DES BLÉS D'OR 17530 ARVERT de son mandat de liquidatrice, de donner à cette dernière quitus de sa gestion et de constater la clôture de la liquidation à compter du 31/08/2026. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de LA ROCHELLE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Modification au RCS de LA ROCHELLE

A2629**303**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

Avocette Management Event & Training (AMET)
Sas en liquidation au capital de 2 500 €
Siège social et de liquidation : 16 route de Norvire
17740 SAINTE-MARIE-DE-RE
933 656 928 RCS LA ROCHELLE
Par décision du 18/05/2026, l'Associé Unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Michel SURZUR, demeurant 16 route de Norvire 17740 SAINTE-MARIE DE RE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation à effet du 31/12/2025.
Les comptes de liquidation sont déposés au RCS de LA ROCHELLE.
Pour avis, le Liquidateur

DISSOLUTIONS

A2629**332**

SMR IMMO LOC
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1.000 euros
3, Chemin du Bief 17700 MARSAIS
RCS : LA ROCHELLE 904.455.482

Aux termes dune assemblée générale extraordinaire du 30/06/2026, il a été décidé :
- la dissolution anticipée de la société à compter du 30/06/2026, et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux statuts et à la loi. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusquà la clôture de celle-ci. La dénomination sociale sera suivie de la mention «société en liquidation» et le siège social de la liquidation est fixé ai siège.
- est nommé en qualité de liquidateur Mr Samuel MEUNIER président, pour la durée de la liquidation, jusquà lextinction de la personnalité morale de la société.

Pour avis, le président

A2629**755**

ARTS-BATI

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
36 C AVENUE DU LITTORAL -
17460 CHERMIGNAC
Siège de liquidation :
36 C AVENUE DU LITTORAL
17460 CHERMIGNAC
801 281 668 RCS SAINTES

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 octobre 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Philippe TORCHUT, demeurant 36 C Avenue du Littoral 17460 CHERMIGNAC, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 36 C AVENUE DU LITTORAL 17460 CHERMIGNAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

MODIFICATIONS

A2629**149**

FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats
9 rue de l'Ouvrage à Cornes
17000 LA ROCHELLE

BERRET RACOUPEAU YACHT DESIGN

Société par actions simplifiée
Au capital de 40.000 euros
Siège social : 3 bis avenue des Amériques
17000 LA ROCHELLE
397 980 368 RCS LA ROCHELLE

Aux termes des décisions de l'associée unique du 08/10/2026, **avec effet au 31/01/2026**, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat de la société AUNIS CONSEIL, commissaire comptes titulaire, arrivé à expiration,
Le mandat de la société HSF AUDIT, commissaire aux comptes suppléant, arrivé à expération, n'a pas été renouvelé corrélativement.

Pour avis, le Président

A2629**096**

F.C.A.

SARL au capital de 19 995 €
Siège social :
Va de la Croix Michaud,
2Q Rue des Culquoiles
17630 LA FLOTTE
SIREN 412 483 786
RCS LA ROCHELLE

Aux termes des décisions de l'associée unique du 23/10/2026, prenant effet le même jour, la dénomination sociale est désormais FCA. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de La Rochelle.

A2629**538**

Maître Patrick LAVAUD
Avocat
91 Cours National
17100 SAINTES
Tél : 05.46.74.94.66

AVIS DE PUBLICITE

SCI AGATE

Société Civile Immobilière
Au capital de 76 000 euros
Siège social : La Moissonnerie
17260 GEMOZAC
RCS SAINTES 441 073 202

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 octobre 2026 : - Mme Dominique TESSIER, demeurant 6 rue des Marronniers 17120 FLOIRAC, a démissionné de ses fonctions de co-gérant et ne sera pas remplacée, M. Joël GAULT, demeurant à La Moissonnerie 17260 GEMOZAC, restant seul gérant. Mention sera faite au RCS de SAINTES

POUR AVIS

A2628**804**

NOTAIRE

Etude de Maîtres
Stéphane LAPEGUE et
Emmanuelle BARDET,
Notaires associés à ROYAN
(Charente Maritime),
13-19 avenue
Charles Regazzoni

Aux termes d'un PV d'AG du 23/02/2026, les associés de la société GAB GAUCHON, société civile immobilière dont le siège est à SAINT PALAIS SUR MER 17420 10 rue des Passiflores, immatriculée au RCS de SAINTES n°813437712, ont décidé d'augmenter le capital social de la société à compter du 23/02/2026 le portant de 1 000 euros à 498 050 euros divisé en 49805 titres sociaux numérotés de 1 à 49805.

Pour insertion
Les associés

A2629**047**

SCI AB IMMO

SCI au capital de 500 €
Siège social : 40 bis rue de la porte blanche
17110 SAINT GEORGES DE DIDONNE
RCS SAINTES 982 352 197

En date du 26/10/2026, le gérant a décidé le transfert du siège social à compter du 15/11/2026 et de modifier l'article 5 des statuts comme suit :

- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au 40 bis rue de la porte blanche, 17110 SAINT GEORGES DE DIDONNE.
- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 34 rue Henri Collignon, 17110 SAINT GEORGES DE DIDONNE.

L'inscription modificative sera portée au RCS SAINTES tenue par le greffe du tribunal.

La gérante, Adélaïde Bret

A2629**735**

HOLDING VICTORIA

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 33, Front de Mer
17200 ROYAN
RCS SAINTES 917 622 268

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15/10/2026, les associés ont constaté que les capitaux propres de la société avaient été reconstitués à un montant au moins égal à la moitié du capital social, conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce.

En conséquence, il a été pris acte de la régularisation de la situation de la société.

Mention sera faite au RCS de SAINTES

Le Gérant,

A2629**376**

AGE DU 30.09.2026

SCEA LE BREUIL

4 Le Breuil
17 160 Blanzac les MathaARCS de
Saintes : N° 390 614 386

L'assemblée générale extraordinaire du 30.09.2026 a adopté les résolutions suivantes : Agrément de la cession de 12 parts sociales entre Franck POUZET, cédant, Hugo BATY et Cécile BODIN, cessionnaires. Agréments de Hugo BATY et Cécile BODIN comme nouveaux associés.

Pour avis
La gérance

A2629**796**

SCI Saint-Martial

Société Civile Immobilière
au capital de 1000 euros.
Durée : 99 ans.
Objet : L'acquisition, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
RCS La Rochelle : 819743899

Transfert de siège social

Aux termes d'une décision de la gérante, en date du 26 octobre 2026, il a été décidé de transférer le siège social du 17, rue Cassard - 17000 La Rochelle, au 6, rue Mozart 17220 - Clavette à compter du 26 octobre 2026.

L'article des statuts relatif au siège social a été modifié en conséquence.

La gérante,
Madame Yolaine Labarre

A2629**721**

FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats
9 rue de l'Ouvrage à Cornes
17000 LA ROCHELLE

DADOLOULOU

Société civile immobilière
au capital de 400 euros
Siège social : 28 rue de Lauzières
17137 - NIEUL SUR MER
821 572 427 RCS LA ROCHELLE

Aux termes des décisions des associés en date du 26/10/2026, il a été décidé de transférer le siège social de la société du 28 rue de Lauzières - 17137 NIEUL SUR MER au 2 rue Eugène Dor - 17000 LA ROCHELLE.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence,

Pour avis, le Gérant

A2629**436**

Stéphane LORENZINI
Avocat
179 avenue de Paris 79000 NIORT
Tél : 06.73.23.16.99

REGNIER SNCN

Société à Responsabilité Limitée
à associé unique
Au capital de 5.000 €
Siège social : Le Moulin
17290 BALLON
517 816 245 RCS LA ROCHELLE

AUGMENTATION DU CAPITAL

Par décisions de l'associé unique en date du 28 octobre 2026, le capital de la société a été augmenté d'un montant de 195.000 € et ainsi porté de 5.000 € à 200.000 €, par incorporation de réserves et élévation de la valeur nominale de chaque part sociale.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de LA ROCHELLE.

Pour avis
La Gérance

A2629**225**

Etude de Maîtres Maxime PRESTAT, Karine LAMICHE & Thomas GRENON
Notaires
9 place Cail
79110 CHEF-BOUTONNE

SCI BOUHIER

Société civile immobilière
au capital de 1 000,00 €
Siège social à ROMAZIERES (17510)
1 Relais de Poste
RCS SAINTES n° 492 789 318

Suivant acte reçu par Maître Maxime PRESTAT, notaire à CHEF-BOUTONNE (Deux-Sèvres) le 09/10/2026, a été décidée la nomination aux fonction de co-gérant de Madame Aline MAYEUR, demeurant à ROMAZIERES (17510) 1 rue du Relais de Poste.

Modifications au RCS de SAINTES

Pour avis,
Le notaire.

DIVERS

A2629**397**

JURICA

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

RECTIFICATIF A L'ANNONCE PARUE DANS CE MEME JOURNAL

EN DATE DU 30 JUILLET 2026 - BISCUITERIE DE FORT BOYARD- Référence n°A2621552

Il y a lieu d'annuler : la démission à compter du même jour de la société **CAVES JULES GAUTRET**» et de lire à la place : la démission à compter du même jour de la société **CMalia** et de **supprimer** «(iii) en qualité de nouveau Directeur Général, Monsieur **Mathieu STAUB**, demeurant à ECULLY (69130) 29, Avenue du Docteur Terver».

Pour Avis

A2629**673**

ADDITIF à l'annonce parue dans ce journal en date du 16/05/2024, concernant la SCI FANNY PIERRE, il fallait ajouter : SIREN 879387462.

FONDS DE COMMERCE

A2629**882**

Notaire

Maître Sylvie
DUMET-PROUTEAU
Notaire à SAINTES
(Charente-Maritime)
91 Avenue Gambetta

INSERTION - CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par **Maître Sylvie DUMET-PROUTEAU, Notaire à SAINTES, 91 Avenue Gambetta**, le 29 octobre 2026, enregistré à SAINTES, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **EPONA**, dont le siège est à SAINTES (17100) 3 Bis place Blair , identifiée au SIREN sous le numéro 844221861 et immatriculée au RCS de SAINTES.

A la Société dénommée **SARL KINOEZ**, dont le siège est à SAINTES (17100) 3 B place Blair identifiée au SIREN sous le numéro 131291288 et immatriculée au RCS de SAINTES.

Le fonds de commerce de bar, bar à vins, restauration exploité à SAINTES (17100) 3 bis place Blair, lui appartenant, «LE P'TIT BACCHUS», et identifié sous le numéro SIRET 84422186100017.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT QUATRE-VINGT-NEUF MILLE EUROS (189 000,00 EUR) s'appliquant aux éléments incorporels pour 164 000 EUR et aux éléments matériels pour 25 000 EUR.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Maître Sylvie DUMET-PROUTEAU

A2629**253**

INSERTION - CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par **Maître Olivier LANEUZE, Notaire au sein de la SELARL dénommée «Olivier LANEUZE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à SAINTES (17100), 14 Cours Réverseaux**, le 23 octobre 2026, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **FITNESS ET SANTÉ**, dont le siège est à SAINTES (17100) 9 cours Reverseaux identifiée au SIREN sous le n°933792905 et immatriculée au RCS de SAINTES.

A :

La Société dénommée **SARL HORDS**, dont le siège est à AUJAC (17770) 2 rue du Père Chez Gaudin identifiée au SIREN sous le n°130393036 et immatriculée au RCS de SAINTES.

Le fonds de commerce de salle de sport exploité à SAINTES (17100) 9 Cours Reverseaux, lui appartenant, FITNESS SANTÉ, et identifié sous le numéro SIRET 933792905 00020, ce fonds comprenant :

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE-CINQ MILLE EUROS (65 000,00 EUR), en ce compris CINQUANTE MILLE EUROS (50 000,00 EUR) de mobilier.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2629**718**

APPROBATION DE LA REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE MONS

Par arrêté du 10/06/2026, le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique de la révision du zonage d'assainissement de la commune.

L'enquête s'est déroulée en mairie du 01/09/2026 au 02/10/2026, aux jours et heures habituels d'ouverture, MonsieurMichel FAUR étant le commissaire enquêteur.

Dans son rapport, le commissaire enquêteur a donné un avis favorable à ce projet, c'est-à-direle classement de l'ensemble du territoire communal en zone d'assainissement non collectif.

Par délibération en date du 27/10/2026, le Conseil Municipal a approuvé la révision de la carte de zonage d'assainissement correspondante.

La carte de zonage d'assainissement, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur sont tenus à la disposition du public en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le Maire,
MANCEAU Jean-Michel

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :
annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Attestations INSTANTANÉES
Payez EN LIGNE
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
06 61 65 04 59 | t.courant@alcregie.com

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

2 POSSIBILITÉS
pour publier vos annonces légales
dans nos journaux ou sur le web

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB
annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO
Annonces administratives, judiciaires et légales...
à chacun sa solution !

Trump et les catholiques américains, les raisons d'une déception

Deux ans après avoir contribué au retour de Donald Trump au pouvoir, une partie des catholiques américains semble avoir déchanté. Rencontre avec eux à l'occasion des midterms, le 3 novembre.



Journée mondiale du migrant et du réfugié à Détroit (Michigan), le 5 octobre 2025 - *© Jim West /MaxPPP*

« *J'ai voté pour Trump en 2024, mais* (...) *je ne reconnais plus les États-Unis. Nous avons perdu toute boussole morale.* » Rencontrée au sortir de la messe, le 25 octobre, dans la banlieue de Nashville (Tennessee), Gina Pulaski soupire quand on lui demande si elle sait pour quel parti elle votera lors des élections parlementaires de mi-mandat du 3 novembre. Elle égrène ses griefs : enrichissement personnel du milliardaire et de sa famille grâce à la présidence, proposition de retransmettre une exécution en direct, guerre en Iran… Deux ans après avoir contribué au retour historique de Donald Trump au pouvoir, une partie des catholiques américains semble avoir déchanté. Selon une récente enquête du Pew Research Center, la cote d'approbation du dirigeant parmi l'ensemble des catholiques est passée de 47 % au début de son second mandat à 30 % en octobre 2026. Chez les catholiques hispaniques, elle a chuté de 31 % à 18 %, tandis que chez leurs homologues blancs, la descente est encore plus raide, de 59 % à 39 % sur la même période. Certains, y compris dans les cercles conservateurs, ont publiquement lâché l'homme à la casquette rouge, à l'image de la commentatrice Candace Owens.

> ***« Trump n'est pas sorti grandi de ce bras de fer »***

Qu'il se manifeste dans l'anonymat des sondages ou lors de ruptures médiatiques, ce mécontentement a pu faire perdre des sièges aux républicains dans des États où l'électorat catholique, qui pèse 20 % de la population adulte, est important, comme l'Ohio, le Kansas ou encore le Texas.

Pour Ryan Burge, ancien pasteur devenu professeur au sein du centre John C. Danforth sur la religion et la politique à l'université Washington à Saint-Louis (Missouri), plusieurs facteurs expliquent cette désaffection. Le premier est économique : « *Les questions liées aux guerres culturelles, comme les droits des personnes transgenres ou homosexuelles, passent au second plan lorsqu'on n'arrive plus à payer ses factures ou à faire le plein d'essence. D'autant que ce président a fait campagne en promettant de faire baisser le coût de la vie.* »

Mais, selon lui, le malaise catholique ne se résume pas à l'inflation. Certaines décisions du président et son comportement ont touché cet électorat de façon particulière. Au premier rang des points de friction : son affrontement avec Léon XIV. Leurs désaccords sur l'immigration et la guerre en Iran se sont étalés sur la place publique. Le républicain l'a qualifié, en avril, de « *faible en matière de criminalité* » et de mauvais en politique étrangère. Léon XIV a répondu qu'il n'avait « *pas peur* » de l'administration américaine et qu'il continuera à défendre le message de l'Évangile. « *Trump n'est pas sorti grandi de ce bras de fer* », reprend Ryan Burge. Il ne serait pas surpris de voir les catholiques blancs basculer côté démocrate. « *Ils constituent un électorat plus volatil, moins solidement ancré dans un camp que les évangéliques. Alors que ce courant du protestantisme s'est surtout développé en milieu rural, le catholicisme américain est davantage implanté dans les zones urbaines, qui votent plutôt démocrate. Et une tradition catholique axée sur la justice sociale, les droits des travailleurs et des immigrés, ainsi que l'opposition à la peine de mort, offre une justification théologique au vote pour l'un ou l'autre des deux partis.* »

Des électeurs indécis

Le conflit entre Donald Trump et Léon XIV ne convainc toutefois pas tous les fidèles de prendre leurs distances avec le président. Rencontré début octobre à l'église Saint-Joseph, à Des Moines (Iowa), Lee Burleson n'en reste pas moins indécis à l'approche des élections. « *J'ai toujours voté pour les candidats qui s'alignaient le plus sur la doctrine de l'Église, plutôt issus du Parti républicain donc, mais cette année, le discernement est difficile* », admet-il. Il entend aussi fonder son choix sur des enjeux locaux plutôt que sur les grandes batailles idéologiques nationales. Ainsi, en Iowa, le cancer est devenu un thème incontournable de la campagne. Cet État agricole, où l'accès aux soins peut être difficile à cause de la fermeture d'hôpitaux, affiche l'un des taux les plus élevés de nouveaux cas dans le pays. La situation pourrait être liée à plusieurs facteurs environnementaux, comme la pollution des nappes phréatiques par les engrais.

À 2.000 km de là, McAllen, ville texane située à la frontière mexicaine, offre une autre facette du malaise entre Donald Trump et une partie de l'électorat catholique. Dans cette région où les électeurs hispaniques avaient davantage voté pour lui en 2024, surtout en raison des préoccupations liées au coût de la vie et à la sécurité de la frontière, sa politique migratoire a des conséquences directes sur les populations catholiques. En juin, l'arrestation par l'ICE, la police fédérale de l'immigration, de sœur Leticia « Letty » Ugboaja, une religieuse d'origine nigériane, alors qu'elle se rendait à la messe, a provoqué une vive émotion. Même des élus républicains se sont indignés. Le cas de cette religieuse a donné un visage à une inquiétude qui dépasse le sort des personnes en situation irrégulière.

Son nom s'ajoute à ceux des nombreux catholiques arrêtés dans le sud du Texas dans le cadre de la campagne d'expulsions. Dans les communautés hispaniques, les conséquences sont dramatiques. Des familles craignent d'être séparées, et certains fidèles hésitent à se rendre à la messe. Les prêtres, eux, vivent aussi dans la peur depuis que l'administration Trump a supprimé une règle ancienne limitant la possibilité pour les agents fédéraux de pénétrer dans les lieux de culte pour procéder à des interpellations. Andrew Chesnut, professeur de religion, spécialiste de l'Amérique latine à l'université Virginia Commonwealth ne s'étonne pas de voir le soutien à Donald Trump reculer parmi les catholiques hispaniques. « *Les politiques migratoires ont été extrêmement dures pour eux*, explique-t-il. *À cela s'ajoute la question du coût de la vie.* »

L'environnement politique a lui aussi changé. En 2024, les guerres culturelles avaient contribué à mobiliser les électeurs chrétiens en faveur du républicain. Ces sujets semblent moins présents aujourd'hui. Quant à l'avortement, enjeu central pour de nombreux catholiques conservateurs, le combat s'est déplacé depuis l'abrogation, en 2022, de l'arrêt *Roe vs Wade* par la Cour suprême : les États fédérés ont une marge de manœuvre accrue pour fixer leurs règles en matière d'interruption volontaire de grossesse (IVG).

Un épiscopat très critique

Par ailleurs, l'épiscopat s'est montré plus enclin à critiquer le dirigeant républicain, que ce soit sur l'immigration, l'interruption des subventions alimentaires Snap (Programme d'aide supplémentaire à la nutrition) et les coupes dans l'assurance maladie publique Medicaid pour les plus démunis, contenues dans le *One Big Beautiful Bill Act* (OBBBA), loi budgétaire et fiscale phare de la seconde présidence Trump. Réunis en assemblée plénière à Baltimore (Maryland), les évêques ont adopté à la quasi-unanimité un « *message spécial* » dénonçant les expulsions massives, les conditions de détention et la peur qui gagne les communautés immigrées. C'est la première fois en douze ans que la Conférence épiscopale américaine a recours à cette forme solennelle de déclaration collective.

> ***« Le bien contre le mal »***

Toutefois, la baisse de la cote de popularité de Donald Trump ne signifie pas que les catholiques blancs ont abandonné les candidats républicains au Congrès. Dans l'enquête du Pew Research Center, 50 % des membres de ce groupe démographique déclaraient vouloir voter pour le Grand Old Party (GOP) dans leur circonscription, contre 32 % pour les démocrates. C'est le cas de Margaret Boyd, 71 ans, rencontrée dans l'Iowa lors d'un meeting d'un candidat républicain qui a placé au cœur de sa campagne la préservation de l'identité blanche et chrétienne de l'État. Pour Margaret, les élections de mi-mandat opposent « *le bien au mal, à savoir le wokisme, l'idéologie transgenre et l'islamisme* ». Elle soutient également Donald Trump dans son conflit avec le pape. Ce dernier « *ne comprend pas ce qui se passe aux États-Unis, en particulier sur la question de l'immigration* », affirme-t-elle. Quand l'Église passe après le leader Maga (Make America Great Again)…

Alexis Buisson



Des recherches ont été menées par des scientifiques dans la tombe de Toutânkhamon. Elles montrent qu'il pourrait y avoir des salles et des couloirs secrets pas encore découverts.

C'EST QUI, TOUTÂNKHAMON ?

Une question de Ludovic, 10 ans



TOUTÂNKHAMON est un pharaon, un roi de l'Égypte antique.

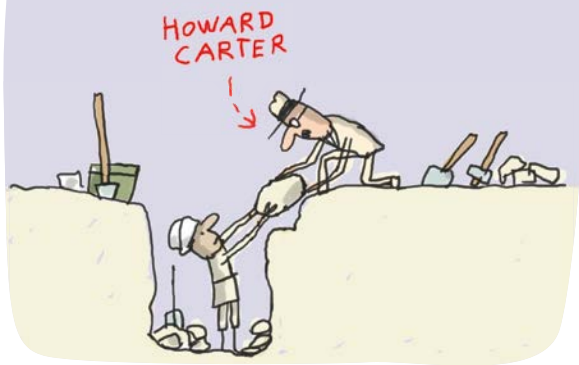
Il a vécu il y a plus de 3 000 ans.

Il a commencé son règne très jeune...



... et il est mort une dizaine d'années plus tard.

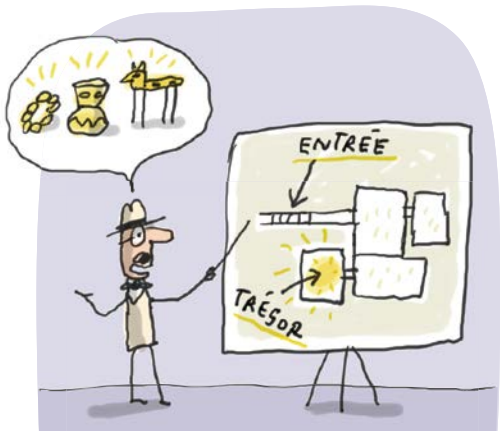
Des milliers d'années après, en 1922, l'archéologue britannique Howard Carter et son équipe ont mené des fouilles en Égypte.



Ils ont alors découvert le tombeau de Toutânkhamon, creusé dans le sol.



À l'intérieur, ils ont trouvé la momie de Toutânkhamon, couchée dans 4 cercueils emboîtés, et ornée d'un masque d'or.



Dans une salle du tombeau, il y avait un trésor !

Car Toutânkhamon a été enterré avec des milliers d'objets précieux : bijoux, vases, meubles, statues...





Malgré ces découvertes, il reste encore beaucoup de mystères. Alors, les recherches continuent...

Texte : Catherine Ganet, adapté par Élise Rengot. Illustrations de Jacques Azam.



Les Alligators préparent le premier match de la saison prévu le 8 novembre - *© Jean-Guy Vizet (CLP)*

Les Alligators ont les crocs avant leur début de saison sur le synthétique de la Casse aux prêtres

Présidé par Paul Regeffe, le jeune club débute en Ligue Nafa, à 14h ce dimanche 8 novembre, face aux Hussards de La Roche-sur-Yon.

ROCHEFORT - FOOT AMÉRICAIN

Outre son lien historique avec le continent américain, notamment celui tissé via L'Hermione, la cité de Colbert affectionne aussi la bande dessinée. Et c'est précisément le neuvième art qui a présidé à la création du club local en 2009. Fans d'*Eyeshield 21*, un manga de football américain créé par Riichirô Inagaki et Yusuke Murata, un groupe d'amis d'une quinzaine d'années pratiquait alors la discipline à la Corderie Royale. Pour les prémunir de risques de blessures, leurs parents ont créé une association afin d'encadrer la pratique. Le club rochefortais comptait une quarantaine d'adhérents à la veille du Covid en 2020. Des effectifs retombés à seulement cinq-six membres ensuite.

24e licence

La nouvelle direction des Alligators de Rochefort, qui a repris les rênes du club d'origine, est parvenue à relancer la machine. Ces jours-ci, le club devait même signer sa 24e licence. De quoi aborder sereinement le championnat en Ligue Nafa (Ligue Nouvelle Aquitaine de Football Américain). Une création de la Fédération française de football américain destinée aux « petites » équipes. Un échelon qui correspond à une 3e Division régionale. Les rencontrent se jouent avec des formations de neuf joueurs, en alternance attaque/défense, contre 11 joueurs pour les « grandes » équipes.

Les Alligators développent aussi le flag football, un sport dérivé du football nord-américain où les plaquages sont remplacés par l'arrachage de bandes de tissus - appelées flags - accrochées à la ceinture des joueurs. « *Le fait que le flag soit devenu une épreuve aux JO de 2028 à Los Angeles va offrir une plus grande visibilité au sport. Cela peut donner aussi envie à ceux qui ne connaissent pas cette discipline de s'y intéresser* », précise le président du club Paul Regeffe.



La pelouse synthétique de la Casse aux prêtres est partagée avec le club de football de la ville - *© Jean-Guy Vizet (CLP)*

> *« La Casse aux prêtres est un ancien marécage »*

Concernant le nom des Alligators de Rochefort, le choix s'est imposé naturellement.« *En Floride, dans les marécages nommés bayous, il y a des alligators,* glisse Paul Regeffe. *La Casse aux prêtres est un ancien marécage, comme c'était le cas tout autour de Rochefort* ». Encore un lien avec le nouveau monde. D'ailleurs, les noms des équipes françaises sont une réappropriation de cette tradition américaine de porter des surnoms parfois surprenants, mais toujours en lien avec l'histoire locale. À l'instar des Hussards de La Roche-sur-Yon liée à une question de panache, des Ducks dans le sud-ouest et des Blue Stars à Marseille, en référence au club de football de l'Olympique de Marseille.

Les Alligators ont hâte de commencer la saison et d'affronter des équipes encore jamais rencontrées. Qui plus est au sein d'une toute nouvelle ligue et d'un nouveau championnat. Objectif, sortir en phase finale, tout au moins au barrage. Parallèlement, une attention particulière sera portée vers les collèges et les lycées. Le flag permettant de se former à la technique, au placement des jambes et à la connaissance de son corps. Un chemin que Paul Regeffe a lui-même emprunté : « *J'ai choisi ce sport-là par hasard. Mon meilleur ami au lycée en faisait. Il m'a dit un jour : « viens, on essaye ». Nous n'en sommes jamais ressortis.* » Ce qui l'a séduit : l'ambiance. « *À la fin des entraînements comme des matchs, nous nous retrouvons pour boire un coup ou jouer au bowling. Lors des journées de cohésion, nous regardons le Super Bowl ensemble. C'est vraiment une famille.* »

Autre objectif des crocodiliens, la communication. Une refonte du site Internet est en projet et le club essaie d'être plus actif sur Facebook et Instagram. La création d'une chaîne TikTok en direction d'un public plus jeune est aussi en réflexion. Incontournable, la participation au forum des associations, depuis 2012, offre une meilleure visibilité. D'autant que leurs tenues, de larges épaulières et autres protections dont le poids moyen avoisine cinq kilogrammes, ne passent pas inaperçues.

Jean-Guy Vizet (CLP)

EN BREF

MOTOCROSS

■ **SURGÈRES.** Stage pilotage ouvert à tous, proposé par l'école de pilotage MX 501, samedi 14 novembre sur le circuit de Surgères. Location moto à partir de 5 ans. Inscription au 06.31.22.62.09.

TENNIS DE TABLE

■ **SURGÈRES.** Prochains matchs, samedi 7 et dimanche 8 novembre : Nieul-sur-Mer/équipe 1 ; Saint-Germain-de-Lusignan/équipe 2 ; équipe 3/Fouras-les-Bains ; équipe 4/Royan ; Royan/équipe 5 ; Fouras-les-Bains/équipe 6 ; Fouras-les-Bains/équipe 7.

DANSE

■ **TONNAY-CHARENTE.** Zumba party proposée par le conseil local FCPE vendredi 6 novembre à 20h30 au complexe municipal, animée par Sam'Zumba. Ouverture à 19h45. Inscription obligatoire 10 € sur helloasso. Contact sur fcpe.tc@outlook.fr

ATHLÉTISME

■ **LOIRE-LES-MARAIS.** Course et marche des Pères Noël proposées par l'APE les P'tits loirs dimanche 6 décembre. Parcours de 6 km (non chronométré mais rattrapez le Grinch), départ course enfant (3 €) à 9h45, course adulte (9 €) à 10h15 et marche (8 €) à 10h20, de la salle des fêtes. Élection du meilleur déguisement (adulte et enfant). Une partie des bénéfices sera reversée à Enfance et Adolescence du service de pédiatrie de l'hôpital de Rochefort. Inscription sur helloasso. Renseignement sur apelesptitsloirs17@gmail.com

■ **PUILBOREAU.** Courir et marcher contre la maladie organisé samedi 5 décembre au château de la Tourtillère. Course chronométrée de 7 km (8 €), marche de 5 km (6 €), course enfants de 7 à 11 ans 1 km (1 €). Au profit du Téléthon. Inscription sur chrono-start. Renseignement sur courircontrelamaladie17@gmail.com

PÉTANQUE

■ **LOULAY.** Le club de boule lyonnaise et de pétanque propose une animation découverte de la boule loisir, vendredi 6 novembre de 15h à 19h au boulodrome situé près de la bibliothèque, au foyer rural. Renseignement au 05.46.33.92.15 ou au 05.46.24.60.74 ou au 06.78.43.09.32.

CYCLISME

■ **NIEUL-LÈS-SAINTES.** Une randonnée VTT et VTTAE de 25, 35, 45 et 55 km est organisée par l'Avenir cycliste et les Croquenots Nieulais, dimanche 8 novembre. Le départ aura lieu de 8h à 10h à la salle des fêtes. Une marche de 8 et 12 km sera aussi proposée. Inscription sur helloasso 6 € ou sur place 7 €, -12 ans gratuit. Renseignement VTT au 05.46.92.90.49 et marche au 06.04.49.24.14.

Puilboreau retrouve la victoire à domicile, Rochefort enchaîne



Les Bleus de Puilboreau ont remporté leur match face à Chinon - © *Arnaud Bébien (CLP)*

CHARENTE-MARITIME - RUGBY

Puilboreau s'est relancé en s'imposant à domicile, dimanche 1er novembre, face à Chinon. Rochefort en a fait de même contre Blaye.

Après deux défaites dans le championnat de Fédérale 3, le staff du RC Puilboreau affichait une légitime satisfaction au coup de sifflet final, dimanche 1er novembre, après la victoire obtenue sur sa pelouse face à Chinon (30 à 24). Un succès qui permet aux Aunisiens d'accrocher le top 5, à un point de Rochefort et deux de Saintes.

D'autant que les joueurs de Guillaume Maffre ont été bousculés par le promu chinonais. En effet, ce sont les visiteurs qui réalisaient la meilleure entame avec un essai qui a secoué les locaux après trois minutes. Trois essais puilborains remettaient la formation du stade de La Tourtillière devant au tableau d'affichage, qui indiquait 21 à 7 à la pause.

Marans veut rester invaincu

Après une bonne fin de première période, avec des séquences intéressantes qui venaient buter sur une solide défense de Puilboreau, les promus ne mettaient pas longtemps à transformer leurs belles intentions à la reprise (21 à 14). Puilboreau finissait par l'emporter 30 à 24, avant d'aller à Blaye ce dimanche.

L'équipe de Haute-Gironde, elle, s'est inclinée sur la pelouse de Rochefort sur le score de 40 à 25. Avec six essais inscrits, les joueurs de Franco Pani ont remporté leur deuxième victoire de rang mais sans prendre le bonus offensif. Leur très bonne première période (28 à 15) leur a permis d'assurer ce succès à domicile. Les Rochefortais pourraient très bien signer un trois sur trois ce dimanche à Parthenay, avant-dernier. De quoi leur permettre d'être dans le top 5.

En Régionale 2, Marans, leader et toujours invaincu après cinq journées, a l'occasion de conserver les commandes à l'occasion de la réception de Bressuire. Quant à Aytré Rugby (3e), il joue gros sur la pelouse des Pontois (4e).

Arnaud Bébien (CLP)

Le volley départemental prend ses quartiers à Rochefort



Les deux Rochefortaises présentes lors du stage départemental, aux côtés de leur éducateur Ghuilem Vizet - © *Yonah Vialle (CLP)*

Le gymnase Loïc-Le-Marrec a accueilli, vendredi 30 octobre, un stage de sélection départementale de volley-ball dans la catégorie M13. Dix-huit jeunes joueuses étaient réunies pour tenter d'intégrer l'équipe qui représentera la Charente-Maritime lors des prochaines compétitions interdépartementales.

Trois licenciées du SAR Volley de Rochefort figuraient parmi les joueuses convoquées. Deux d'entre elles, Andréa Richard et Ana-Louise Vizet, ont participé à ce rassemblement. La représentation des jeunes Rochefortaises est aussi une source de satisfaction pour le club. « *Se dire que l'on a des joueuses au même niveau que les autres est vraiment valorisant* », commente Ghuilem Vizet, éducateur auprès des M13, venu apporter son soutien technique à l'encadrement.

« *C'était un rassemblement des meilleures joueuses afin de constituer une équipe départementale regroupant des filles issues de différents clubs* », explique-t-il. Pour l'éducateur rochefortais, cette journée constituait une première expérience à ce niveau. « *J'ai vécu ce stage comme une découverte. C'était mon premier stage départemental, j'étais beaucoup dans l'analyse.* »

Ce rendez-vous avait également une dimension particulière puisqu'il se déroulait dans le nouveau gymnase Loïc-Le-Marrec. « *C'était chouette d'être à la maison et de montrer aux autres clubs que l'on existe et que le volley est également présent à Rochefort* », souligne Ghuilem Vizet. Un nouveau rassemblement est prévu pendant les vacances de Noël, toujours au gymnase Loïc-Le-Marrec. Les joueuses y poursuivront leur préparation en vue des prochaines échéances interdépartementales.

Fin de l'aventure en Coupe de France pour Aigrefeuille et l'AS La Baie

CHARENTE-MARITIME - FOOT

Les deux équipes féminines ont été sorties au 5e tour de la Coupe de France, dimanche 1er novembre.

Si Rochefort est toujours en vie dans le tableau masculin de la Coupe de France avec un billet en poche pour le 7e tour, c'est fini chez les équipes féminines de Charente-Maritime. Après une qualification décrochée face à Saintes au stade du 4e tour, les joueuses de La Baie Rochelaise (Régionale 1) poursuivaient leur aventure en Coupe de France féminine avec la réception du Pau Football Club, dimanche 1er novembre au stade de La Pinelière à L'Houmeau. Face à une autre R1, le parcours de la meilleure équipe féminine de Charente-Maritime s'est arrêté avec une défaite 6 à 2.

Après l'ouverture du score par Marie Carbonnière pour l'AS La Baie, le groupe aunisien a littéralement pris l'eau, encaissant six buts consécutifs. Pau menait alors 6 à 1 à la 67e minute ! Les promues réduisaient la marque en toute fin de match (6 à 2). L'histoire retiendra donc que l'AS La Baie s'est arrêtée au 5e tour. Place au championnat de R1 où les Rochelaises réalisent un bon début de saison avec une 6e place sur 12 équipes. Ce dimanche, elles se déplacent à Soyaux.



Les Rochelaises ont encaissé six buts face aux Paloises - © *Arnaud Bébien (CLP)*

L'autre équipe qualifiée était Aigrefeuille (R2) qui se rendait chez un gros morceau, à savoir Guéret, le leader invaincu de sa poule. Promues, les Aigrefeuillaises ont montré qu'elles n'étaient pas allées jusqu'en Creuse pour faire de la figuration. Elles ont en effet bousculé les leaders creusoises (2 à 2) en les poussant aux tirs au but. Dominées 4 à 2 dans cet exercice, les Aunisiennes ont dit au revoir à la Coupe de France après avoir livré une très belle copie. Sixièmes de R2, elles se déplacent ce dimanche chez la lanterne rouge du championnat.

Arnaud Bébien (CLP)

Route du Rhum : Violette Dorange va réparer son navire à Lorient



La collision entre l'Imoca de Violette Dorange et le Vintage Multi de Romain Pillard - © *Capture d'écran Route du Rhum*

Le 1er novembre, à 13h02, six skippers charentais-maritime - parmi les 115 navigateurs - ont pris le départ de la 13e édition de la Route du Rhum, la transatlantique en solitaire partie de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) pour rallier Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) : Stéphane Bodin (Class40), Robin Marais (Imoca), Titouan Pillard (Vintage Mono), Jean-Baptiste Ternon (Class40), Alexis Thomas (Class40) et Violette Dorange (Imoca Initiatives Cœur).

Peu de temps après le départ, cette dernière est entrée en collision avec le trimaran Use It Again (Vintage Multi) de Romain Pillard, père de Titouan Pillard. Tous deux ont été obligés de s'arrêter à Roscoff (Finistère) afin d'évaluer les dégâts. La skippeuse rochefortaise, âgée de 25 ans, a repris la mer en direction de son port d'attache à Lorient (Morbihan) afin de réparer. De son côté, Romain Pillard a vu son flotteur endommagé.

Afin de définir les responsabilités exactes dans cette collision, les deux skippers ont déposé une réclamation auprès d'un jury international de la Fédération française de voile. La ligne d'arrivée de la Route du Rhum fermera le 3 décembre.



Estelle Girod s'inspire de son quotidien pour nous faire rire - © *Focalisy*

De la Bresse à la scène, Poulette de B… déplume l'humour

CULTURE. Estelle Girod, alias Poulette de B..., présentera son premier one-woman-show au Comédie La Rochelle dimanche 15 novembre. Un spectacle dans lequel elle raconte ses petites et grandes galères…

Quand on lui demande si elle a fait l'école du rire, Estelle Girod répond volontiers « oui ». « *Timide voire anxieuse* » de nature, cette graphiste originaire de l'Ain s'est depuis longtemps réfugiée dans l'humour « *pour détourner son esprit de l'angoisse du moment* » : « *Quand je racontais mes anecdotes de vie à mes amis ou mes collègues, tout le monde me conseillait de faire du théâtre, car je les faisais bien rire* », se souvient la quadragénaire, maman de deux enfants. Un jour, elle se lance et fait un stage à l'École du One Man Show à Paris : « *Ça m'a permis de mettre un pied là-dedans, de monter sur scène et de me confronter à l'avis des coachs* », analyse-t-elle.

« Tout est vrai ! »

Sept ans plus tard, la voilà sur la scène du Comédie La Rochelle pour son premier one-woman-show intitulé *Avec un nom pareil*. Oui, car Estelle Girod a choisi le pseudonyme de Poulette de B... - B comme Bresse, sa région natale - pour sa carrière d'artiste. Un seul-en-scène qui sera à découvrir dimanche 15 novembre à 18 heures : « *Je raconte des histoires qui me sont arrivées, c'est hyper léger et il n'y a pas vraiment de message*, précise Poulette de B... *Je parle du jour où j'ai eu un papillon dans l'oreille, du jour où mon fils a fait une fugue, où j'ai eu un calcul rénal…* » Bref, des galères du quotidien, dans lesquelles de nombreux spectateurs devraient se retrouver. Aussi, dans *Avec un nom pareil*, Poulette de B... l'assure, « *tout est vrai. C'est la vérité, parfois un peu exagérée, mais réelle !* »

Ce spectacle, la Saint-Xandraise l'a écrit elle-même. « *Il y a deux ans, je suis partie en vacances avec des copines et il nous est arrivé plein de trucs…*, commente l'artiste. *Au retour, on en a parlé à l'apéro. J'ai gardé quelques vannes qui fonctionnaient bien, que j'ai écrites pour m'en souvenir.* » Pour Poulette de B..., « *un spectacle est une poésie sur laquelle on ajoute une chorégraphie* ». Elle attache donc beaucoup d'importance au jeu scénique : « *Le soir, je répète dans mon garage*, sourit-elle. *Mon ami Tristan Soulaine, qui est professeur de théâtre, est aussi mon metteur en scène officiel sur le spectacle. On s'est rencontré lorsqu'on faisait des chroniques humoristiques sur France Bleu La Rochelle (Ici La Rochelle, N.D.L.R.). Il m'aide à travailler, on fait régulièrement des sessions de répétitions.* »

Bientôt en tournée ?

Mais que les futurs spectateurs du Comédie La Rochelle se rassurent : si *Avec un nom pareil* constitue bien le premier one-woman-show de Poulette de B..., l'humoriste l'a déjà joué à plusieurs reprises. Au Comédie La Rochelle en 2025, au Beunaize Comédie Club de cette même ville, ou encore à Marennes, l'été dernier. Autant de lieux qui lui ont permis de roder les sketchs, en les testant à chaud devant le public. Au risque parfois « *de bider (de ne pas faire rire, N.D.L.R.)* », comme on dit dans le jargon. « *Au début, on m'a dit : " Tu verras, le bide fait grandir." Je n'étais pas sûre… Moi, le bide, il me donnait plutôt envie de m'enterrer ! Mais en fait si, le bide te pousse à améliorer ta blague.* »

À quelques jours de remonter sur scène, Poulette de B... bout d'impatience : « *J'ai hâte, car l'énergie qu'on capte du public est incroyable*, confie-t-elle. *Je sais aussi que je vais stresser durant les deux semaines qui vont précéder le spectacle.* » D'ici le jour J, les répétitions vont s'enchaîner et la communication dans les médias et sur les réseaux sociaux s'étoffer. Mais Estelle Girod se projette déjà après le 15 novembre : « *Je cherche d'autres salles pour m'accueillir !* », implore-t-elle avec tout son enthousiasme.

Clément Vidal

Tarifs : à partir de 18€. Infos et réservations sur 16-19.fr



À l'approche des fêtes, les spectacles s'enchaînent au Comédie La Rochelle - © *Archives L'Hebdo 17*

Trois spectacles à voir au Comédie avant les fêtes

• ***Le prince charmant est un con :*** Valentine se fait planter par Thomas, son futur époux, le jour de son mariage. Heureusement, ses deux meilleures amies, Élodie et Elsa, sont là pour la rassurer. Pour ces trois copines, c'est aussi l'occasion de rire des mecs, du mariage, des ex… Tous les jours jusqu'au 29 novembre (sauf le 23).

• ***Sous le sapin, les emmerdes :*** Jeune homme à la vie sentimentale plutôt discrète, Vincent présente enfin une fille à ses parents le soir de Noël. Mais Léa n'est pas la belle-fille rêvée : sans gêne et sans complexe, elle va vite devenir une tornade dans cette famille bien rangée… Les mardis, mercredis et jeudis de décembre.

• ***Le Père Noël est une ordure :*** On ne présente plus cette comédie devenue culte grâce à la troupe du Splendid ! Et on est heureux de retrouver Thérèse et Pierre, bénévoles pour SOS Amitié, Zézette, la protégée de Thérèse, Félix, le fiancé miteux de Zézette, ou encore Katia, le travesti… Les vendredis, samedis et dimanches de décembre.

Infos et réservations sur 16-19.fr

JEUDI 5

BRADERIE

● **AIGREFEUILLE-D'AUNIS**
Braderie jusqu'au vendredi 6 novembre de 9h à 12h et de 14h à 18h et samedi 7 novembre de 9h à 12h au Dénich'fringues. Renseignement au 05.46.68.57.69.

CINÉMA

● **BALLON**
Dans le cadre du festival *Alimenterre*, projection du documentaire *Au fil de l'eau, de l'insouciance à la désobéissance* suivie d'un débat à 20h à la salle des fêtes. Accueil dès 19h avec un mini-buffet. Gratuit.

VENDREDI 6

BELOTE

● **CHARRON**
Concours de belote de l'Iorte charronnaise à 13h à la salle des fêtes. Inscription sur place 10 €. Renseignement au 06.38.05.54.79 ou 06.09.27.21.99.

LOTO

● **SAINT-SAVINIEN**
Loto du comité des fêtes à 20h30 à la salle multiloisir. 42 quines, 2 € le carton, ouverture à 19h. Sans réservation.

● **SURGÈRES**
Loto du Canton Aunis football club à 20h15 au Castel Park. Animé par Phil, 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, ouverte à 19h. Réservation au 06.72.48.90.23.

SCÈNE

● **AIGREFEUILLE-D'AUNIS**
Le groupe vocal Chamboul'tout fête ses 20 ans en chansons à 19h à la salle des fêtes. Entrée gratuite.

● **PORT-DES-BARQUES**
Les Saltimb'Arc présentent la comédie *Fricotage et coquillettes* vendredi 6 et samedi 7 novembre à 20h30 et dimanche 8 novembre à 15h à la salle des fêtes. Adulte 8 €, -18 ans gratuit.

SAMEDI 7

BELOTE

● **ARDILLIÈRES**
Concours de belote des Amis du dolmen à 13h30 à la salle multiculturelle. Inscription au 06.12.30.00.10.

● **CHAMBON**
Concours de belote du club des aînés, à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 13h30. Tarif : 10 €. Sans inscription.

● **LES ÉGLISES-D'ARGENTEUIL**
Concours de belote du foyer rural à 14h à la salle des fêtes. Inscription obligatoire 20 € par équipe au 06.29.05.91.21 ou 06.72.77.75.69.

● **MONTROY**
Concours de belote de Sports et Loisirs à 13h30 à la salle des fêtes. Inscription sur place 10 €.

● **MORAGNE**
Concours de belote du foyer rural à 13h30 à la salle des fêtes. Inscription obligatoire 13 € au 06.28.28.89.40.

● **ST-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE**
Concours de belote du comité danse et loisirs à 14h à la salle polyvalente. Sur inscription 10 € avant le 6 novembre au 05.46.95.38.73 ou 06.61.49.04.31.

● **SAINTE-SOULLE**
Concours de belote du club des aînés à 14h à la maison des associations. Inscription sur place 10 € à partir de 13h15.

BRADERIE

● **ANGOULINS-SUR-MER**
Bourse aux vêtements de La bulle des habitants, samedi 7 novembre de 14h à 19h30 et dimanche 8 novembre de 9h30 à 12h30 à la salle Europe. Contact au 06.12.37.69.58.

● **SAINTES**
Braderie des médiathèques (livres, BD et CD) à la salle de l'étoile. 1 € pièce. Renseignement au 05.46.93.25.39.

EN FAMILLE

● **NUAILLÉ-D'AUNIS**
Bourse aux jouets de l'APE de l'école des Marronniers, samedi 7 novembre de 9h à 18h et dimanche 8 novembre de 9h à 13h à la salle des fêtes. Info au 06.73.65.38.53.

● **ROCHEFORT**
Fête foraine du samedi 7 au dimanche 29 novembre, cours Roy-Bry. Dimanche 15 novembre, animation dinosaures. Dimanche 22 novembre animation k-pop.

EXPOSITION

● **BOUHET**
Exposition de peinture organisée par Rigol'Art Nat samedi 7 et dimanche 8 novembre à la salle des fêtes.

FÊTE - FESTIVAL

● **AIFFRES (79)**
11e salon du chocolat et des saveurs, samedi 7 et dimanche 8 novembre de 10h à 18h30 à l'espace Tartalin, organisé par le Lions Club Niort Doyen. Adulte 3 €, -12 ans gratuit.

● **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
3e festival BD samedi 7 et dimanche 8 novembre de 10h à 13h et de 14h à 18h à la salle Aliénor d'Aquitaine. Rencontres, expositions... Entrée gratuite.

LOTO

● **AYTRÉ**
Loto d'Alibabeth à 14h15 à la salle Jules Ferry. 2 € le carton, ouverture à 13h. Réservation au 06.24.23.02.16.

● **BURIE**
Loto du foyer rural et de l'ACCA à 20h30 à la salle des fêtes. 2 € le carton, ouverture à 19h. Réservation au 06.72.08.95.78 ou 06.27.69.05.78.

● **CHÂTELAILLON-PLAGE**
Loto des Diables rouges à 20h à la salle polyvalente. Formules à 15, 20 et 25 €, ouverture à 18h. Réservation au 06.01.96.04.10.

Le Népal s'invite à la bibliothèque d'Aigrefeuille-d'Aunis

La bibliothèque Le 4 accueille jusqu'au 21 novembre l'exposition photographique *Népal au cœur de l'Himalaya*, signée Jean-François Salem. Une invitation au voyage à travers les paysages et les scènes de vie de ce pays.



L'exposition est visible jusqu'au 21 novembre - © *Odette Huet (CLP)*

Inaugurée samedi 31 octobre à la bibliothèque Le 4 d'Aigrefeuille-d'Aunis, l'exposition *Népal au cœur de l'Himalaya* rassemble une sélection de clichés rapportés par Jean-François Salem à l'issue de trois treks au Népal. Installé sur la commune depuis novembre 2025, le photographe, membre du collectif Chasseur d'instants, a rapidement rejoint plusieurs associations locales, notamment de marche.

C'est ainsi que Didier Otrzonsek, adjoint au maire chargé de la culture, a découvert sa passion pour la photographie et ses voyages dans l'Himalaya. Après une carrière dans l'automobile, Jean-François Salem s'est en effet consacré à cette passion. « *Le premier a été un trek de découverte pour mes 50 ans* », raconte-t-il, évoquant le grand tour des Annapurnas. Deux autres voyages l'ont ensuite conduit à la découverte des grands cols de l'Everest et du Mera Peak.

De ces aventures, il a rapporté des milliers de photographies. Une sélection est présentée au public, accompagnée d'un diaporama explicatif. Portraits d'enfants, scènes de vie, paysages grandioses et faune composent ce voyage visuel. Son approche ? « *Capter l'instant, saisir la lumière* », avec, pour les scènes de vie et les portraits, « *de l'instantané* ».

Odette Huet (CLP)

Entrée libre. Présence du photographe : les mardis de 16h à 18h30, mercredis de 10h à 12h et 14h30 à 17h, jeudis de 16h à 18h30 et samedis de 9h30 à 12h15 et 14h30 à 17h. Conférence, les dimanche 15 et mercredi 18 novembre à 15h à la salle Agrifolium.

Marsais : l'imitateur Gérald Dahan sur la scène du Chat d'eau

Dimanche 8 novembre à 15 heures, l'humoriste présentera son spectacle *J'imite donc je suis*, dans le cadre d'un événement organisé par le Foyer rural de Saint-Saturnin-du-Bois.



Gérald Dahan retrouve son terrain de jeu : l'imitation - © *Archives L'Hebdo 17*

Gérald Dahan revient à ses premières passions avec un spectacle qui fait la part belle aux voix et aux personnages. Ces dernières années, le natif de Cognac a fait parler de lui au-delà de la scène. Candidat aux élections législatives de 2022 et 2024 dans la troisième circonscription de la Charente-Maritime, il dirigeait également un théâtre à Angoulême, qu'il a quitté en juin dernier.

Avec *J'imite donc je suis*, Gérald Dahan retrouve un registre qui l'a fait connaître dans les années 2000, aussi bien à la radio qu'à la télévision, notamment aux côtés de Michel Drucker et Laurent Ruquier. Celui que la presse a surnommé « l'imposteur public numéro 1 » propose une galerie d'une cinquantaine d'incarnations, parmi lesquelles celle de Fabrice Luchini, dont il reprend les envolées et les interrogations avec humour. L'imitateur complète ses performances vocales par des séquences au piano.

Connu pour ses quelque 500 canulars radiophoniques, où il a piégé de nombreuses personnalités du monde politique et médiatique français (Zinédine Zidane, Nicolas Sarkozy, Ségolène Royal, Olivier Falorni etc.), Gérard Dahan mise sur la diversité de ses personnages et les changements de voix pour donner corps à ce spectacle.

Simon Moreau

Tarif : 20 euros. Réservations sur la page hello asso du Foyer rural de Saint-Saturnin-du-Bois.

Rochefort : un concert solidaire de chants du monde

Samedi 7 novembre, à 19h, l'église Saint-Louis accueille la chorale rochelaise La ClandestinE. Au programme, un répertoire de chants polyphoniques traditionnels et folkloriques des six continents.

Dirigée par la cheffe de chœur Priscilia Boussiquet, la chorale rochelaise La ClandestinE - une cinquantaine de femmes et d'hommes - donne un concert solidaire, samedi 7 novembre, à 19h, en l'église Saint-Louis de Rochefort située rue Audry de Puyravault. Les mélomanes embarqueront pour un voyage musical et vocal à travers un répertoire de chants polyphoniques traditionnels et folkloriques des six continents.

Association 100 pour 1 toit Pays rochefortais

En accès libre mais avec une participation au chapeau, le concert est au bénéfice de l'association 100 pour 1 toit Pays rochefortais. Les sommes récoltées lui permettront de poursuivre ses actions d'aide à l'hébergement et à l'accompagnement de familles délaissées.

Objectif de l'association, favoriser la mise en œuvre pratique de la fraternité et de la solidarité en réunissant les moyens d'héberger des familles de demandeurs d'asile, privées de droits et délaissées par les pouvoirs publics. Celles-ci étant malheureusement menacées de se retrouver à la rue une fois les demandes d'asile rejetées.

Entrée libre.

● **ÉPANNES (79)**
Loto de l'amicale des pompiers de la Courance à 20h30 à la salle des fêtes. Animé par Christophe, parties enfants, ouverture à 19h. Réservation au 06.31.04.81.45.

● **LA ROCHELLE**
Lotos d'Éole samedi 7 novembre à 20h et dimanche 8 novembre à 14h à la salle de Villeneuve. 2 € le carton, ouverture à 18h et 12h. Réservation au 05.46.44.20.18.

● **LOULAY**
Loto du comité des fêtes à 20h30 à la salle des fêtes. 2 € le carton, plaques acceptées, ouverture à 19h. Réservation au 06.36.41.13.01 ou 07.50.68.90.25.

● **MATHA**
Loto des pompiers à 20h à la salle des fêtes. 2 € le carton, ouverture à 19h.

● **NIEUL-SUR-MER**
Lotos de l'ASM foot samedi 7 novembre à 20h30 et dimanche 8 novembre à 14h à l'espace Michel Crépeau. Ouverture à 18h30 et 12h30.

● **SAINT-HILAIRE-LA-PALUD (79)**
Lotos de Mot Uss samedi 7 novembre à 20h30 et dimanche 8 novembre à 14h à la salle des fêtes. Animé par Bill', formules à 15 et 20 €, ouverture à 18h30 et 12h. Réservation au 06.75.87.28.40.

● **SURGÈRES**
Lotos de Surgères pétanque, samedi 7 novembre à 20h15 et dimanche 8 novembre à 14h15 au Castel Park. Animés par Phil, 2 € le carton, ouverture à 19h et 13h. Réservation au 06.09.58.82.28.

NATURE - RANDONNÉE

● **AYTRÉ**
Découverte des animaux (crapaud, hérisson, pipistrelle, mésange charbonnière et écureuil) à 14h au relais nature de la Moulinette. À partir de 7 ans. Gratuit. Inscription obligatoire au 05.46.31.88.63.

SCÈNE

● **CIRÉ-D'AUNIS**
Du baroque au rock, rencontre de saxophones et de violoncelles des conservatoires de Royan et d'Aunis Sud, à 17h à la salle des fêtes. Gratuit. Renseignement au 05.46.07.60.47.

● **PORT-DES-BARQUES**
Concert du groupe vocal Vocalude de Marennes (chansons du monde) à 20h à la chapelle de Piedemont. Participation libre au profit des travaux de la chapelle.

● **SURGÈRES**
Avec le trijambiste, spectacle d'humour à 19h au local d'En Avnat Première, 32 rue Faubourg St-Gilles. Participation libre. Réservation au 06.84.19.96.91.

VIDE-GRENIERS

● **BENON**
Vide-greniers de L'hum Cap'Aventure, de 8h à 18h30 à la salle des fêtes. Renseignement au 06.63.38.90.91.

● **MATHA**
Brocante de MOP samedi 7 et dimanche 8 novembre de 9h30 à 17h au complexe associatif. En soutien à Solmat, à Clairvoyants de La Rochelle, Etoil'Clown de Saintes et à une école en Haïti. Renseignement au 06.13.58.23.05 ou 06.38.88.57.22.

AUTRE

● **MARANS**
Régate de voiliers télécommandés comptant pour le championnat international Dragon-Fest DF-65 à 14h30 sur le port, devant le club-house. Accès libre. Renseignement au 05.46.01.18.29.

DIMANCHE 8

BAL

● **MATHA**
Thé dansant de Tous au sport à 14h30 à la salle des fêtes, animé par l'orchestre Jo Moizotti et l'accordéoniste Thierry Guitton. Réservation 12 € avec goûter offert au 05.46.26.65.65 ou 06.23.57.97.09.

BELOTE

● **CHAMPAGNÉ-LES-MARAIS (85)**
Concours de belote du club pétanque à 14h à la salle des fêtes. Inscription 20 € par équipe, sur place dès 13h30.



Avec *Orphée sans freins*, Tô fait danser les mots

Entre slam, chanson française et musiques électroniques, Tô refuse de choisir. Samedi 7 novembre, à l'espace Bernard-Giraudeau de La Rochelle, l'artiste présentera son album *Orphée sans freins* lors de la soirée Mix Mondial. Un voyage musical où la poésie se conjugue au plaisir de danser.


Antoine Faure, dit Tô, en concert aux Cabanes urbaines de La Rochelle - © *lutopia_photographie*

Faire danser les corps sans mettre les mots de côté. Voilà le pari d'Antoine Faure, dit Tô. Passé par le collectif de slam Upercut, l'artiste a progressivement construit un univers à part, quelque part entre chanson française, dub, funk, reggae et électro. Une musique difficile à ranger dans une case, mais dont la singularité constitue précisément la force. « *En France, on a encore tendance à séparer les musiques qui font danser de celles qui donnent à réfléchir. Pourtant, les deux peuvent parfaitement se rejoindre* », défend-il.

Une longue maturation

Avec *Orphée sans freins*, Tô entend faire tomber cette frontière. Derrière ce titre emprunté à la mythologie grecque se cache une double ambition : explorer toutes les possibilités de la voix et raconter les tourments amoureux. Orphée, dont le chant envoûtait jusqu'aux animaux, est aussi celui qui tenta d'arracher Eurydice au royaume des morts. Une histoire qui fait écho au vécu de l'artiste et à ses propres textes. « *Je veux pouvoir chanter, scander, rapper, passer d'un registre à l'autre sans m'imposer de limites. C'est cette liberté que je revendique* », explique-t-il.

L'album est l'aboutissement d'un cheminement musical de plusieurs années. Batteur, guitariste, Tô s'est aussi frotté très jeune aux machines, composant notamment de la techno à l'aide d'une groovebox. Mais réunir ses différentes influences et trouver sa place de chanteur n'a rien eu d'évident. Longtemps perfectionniste, il a multiplié les expérimentations, pris des cours de chant et appris à faire confiance à sa voix.

La rencontre avec Jeff Bayard a marqué un tournant. Ce musicien et réalisateur artistique martiniquais, familier des sonorités africaines et caribéennes, a contribué à façonner les arrangements de l'album. « *J'avais envie de rythme, d'énergie, d'une musique qui entraîne. Jeff a apporté davantage de finesse aux arrangements, en donnant notamment plus de place à la voix et aux textes.* » De cette collaboration est née une musique métissée, où les pulsations électroniques laissent toute leur place aux paroles.

Mais c'est sur scène que le projet prend toute sa dimension. Seul face à ses machines, pédales d'effets et instruments, Tô construit ses morceaux en direct. Une véritable chorégraphie technique, avec parfois une trentaine de gestes à accomplir par titre, sans jamais perdre le fil des paroles. À cette performance musicale s'ajoute une dimension théâtrale, héritée de ses années de slam. L'artiste joue de l'humour, laisse surgir son « *personnage de clown* » et cherche constamment la complicité du public.

La liberté en étendard

Car son objectif dépasse la simple écoute : il veut entraîner les spectateurs dans une forme de transe collective. « *J'ai compris que lorsque je me concentre sur ce que j'ai vraiment à raconter, les gens se mettent naturellement à danser. Ce sont les mots qui créent le lien* », observe-t-il. Une conviction qui résume sa démarche : privilégier la sincérité de l'interprétation plutôt que la démonstration technique.

À La Rochelle, les morceaux de l'album bénéficieront d'arrangements adaptés au spectacle, accompagnés d'un travail sur les lumières et les projections visuelles. Tô en profitera également pour dévoiler plusieurs compositions inédites, destinées à un prochain disque. Une nouvelle étape pour cet artiste qui voit son univers séduire progressivement de nouvelles générations. Avec une conviction intacte : « *Plus j'ose être libre sur scène, plus je donne au public la possibilité de se libérer à son tour. C'est aussi à cela que sert le spectacle vivant.* »

Amaury Legrand

Soirée Mix Mondial, samedi 7 novembre à l'espace Bernard-Giraudeau. De 19h45 à 2h. Billetterie en pré-vente : 10€, 5€ (- 25 ans, étudiants, minima sociaux, demandeurs d'emploi, PMR, habitants de Mireuil, adhérents Café blanc). Réservation sur HelloAsso.

Saint-Jean-d'Angély : une soirée au profit des Restos du Coeur

Vendredi 13 novembre, à partir de 20h, la salle Aliénor-d'Aquitaine accueillera *Cœurs en lumière*, une soirée musicale organisée par le Rotary Club angérien.

Inspiré du célèbre spectacle des Enfoirés, cet événement réunira sur scène une quinzaine d'artistes bénévoles de la région, mobilisés pour la bonne cause. À l'origine de cette initiative, Séverine Dansin, chanteuse et membre du Rotary Club angérien. Installée dans les Vals de Saintonge, elle a souhaité mettre son expérience musicale et son réseau d'artistes au service d'un projet à la fois festif et solidaire.

Sur scène, le public retrouvera notamment Nathalie de Lust For, Yannick de Mealteampotes, Alain de Supernova, Cathy Juillot ou encore la compagnie Evidence. D'autres artistes, parmi lesquels Dylan, Aurore de la compagnie Idéosphère, Jolyne, Méli, Rick Roots et Les 4 Elles, participeront également à cette soirée placée sous le signe du partage, avec un répertoire allant des années 1950 à aujourd'hui, mêlant variété française et internationale. Tous se produiront bénévolement.

Cette soirée repose sur une mobilisation collective. Le Lion's Club de Saint-Jean-d'Angély apporte notamment son soutien en prêtant du matériel son et lumière, tandis que plusieurs bénévoles participent à l'organisation technique du spectacle. Les bénéfices de la soirée seront reversés aux Restos du Cœur.

Amaury Legrand

Tarif : 10€, gratuit moins de 12 ans. Renseignements au 06.75.62.38.68.

● **PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT**
Concours de belote du SEMIL à 14h à l'Éventail. Inscription 12 € au 06.18.53.94.65 ou 06.46.13.18.81.

BRADERIE

● **AYTRÉ**
Puces couture et vide ateliers de 9h à 17h à la salle Jules Ferry. Renseignement sur cavernealibabette@gmail.com

● **SAINT-OUEN-D'AUNIS**
Puces des arts du fil et des loisirs créatifs des Dentellières audoniennes de 9h à 17h à la salle des fêtes. Renseignement au 06.71.00.81.86 ou 06.67.85.43.96.

EN FAMILLE

● **TONNAY-CHARENTE**
Bourse aux jouets du conseil local FCPE dès 8h au complexe municipal. Renseignement sur fcpe.tc@outlook.fr

FOIRE - SALON

● **CHANIERS**
Salon des talents créatifs (expo - vente de particuliers et professionnels) de 9h à 18h à la salle des fêtes. Entrée gratuite.

LOTO

● **ANDILLY-LES-MARAIS**
Loto d'Ici et d'Ailleurs à 14h à la salle des associations. 24 quines, ouverture à 12h30. Réservation sur resa.ici.ailleurs@gmail.com

● **BOURCEFRANC-LE-CHAPUS**
Loto du comité des fêtes à 14h au Sémaphore. Animé par Jean-Marie, 44 quines, 2 € le carton. Réservation au 07.63.65.25.62.

● **COURCELLES**
Loto de l'APE les p'tites fripouilles à 14h à la salle des fêtes. Animé par Fred, 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, ouverture à 12h30. Réservation au 06.07.58.68.60.

● **LA JARRIE**
Loto du club de l'amitié Jarrien à 14h30 à la salle des fêtes. 2 € le carton, ouverture à 13h30. Contact au 06.69.36.02.55.

● **MAILLÉ (85)**
Loto de la Maraîchine à 14h à la salle polyvalente. 41 tirages, 2 € le carton, ouverture à 13h. Réservation au 06.18.62.44.06 ou 02.51.87.11.39.

● **SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE**
Loto du SHSJ Handball à 14h30 à la salle Jean Garnier. 2 € le carton, ouverture à 13h15. Réservation au 06.64.16.91.99.

MARCHÉ

● **BREUIL-MAGNÉ**
2e journée gourmande avec les producteurs du terroir organisée par Le comité de l'amblée de 9h à 17h à la salle culturelle.

● **TONNAY-CHARENTE**
Dans le cadre de *Novembre vert*, marché de producteurs et artisans de 14h à 17h aux Maraîchers du Chêne Vert.

SCÈNE

● **GENOUILLÉ**
Tellement, concert d'Angéline (musique française) à 16h aux Oiseaux de passage. Réservation 13 € au 06.72.32.53.76.

● **MURON**
Yves Gleichsner présente son one man show *La vie mouvementée d'un simple Quidam* à 14h30 à la salle des fêtes du centre bourg, organisé par Muron Part'Age. Entrée au chapeau. Réservation sur helloasso ou au 06.74.81.87.57.

PRÉVOYEZ DÉJÀ

BAL

● **LOULAY**
Le p'tit bal du lundi animé par Les GéGé 17 (Géraldine Dabat et Gérard Pérou) lundi 9 novembre de 14h15 à 16h15 à la salle des fêtes. Gratuit. Réservation au 05.46.33.80.07 ou sur fdfr.17@orange.fr

BRADERIE

● **MOËZE**
Foire à tout d'Amicalement Moëze mercredi 11 novembre de 9h à 17h30 à la salle polyvalente. Contact au 07.80.39.22.17.

CINÉMA

● **PORT-DES-BARQUES**
Dans le cadre du festival *Alimenterre*, projection du film *Insecticide, comment l'agrochimie a tué les insectes* suivie d'un débat, lundi 9 novembre à 19h à la salle des fêtes. Gratuit.

EXPOSITION

● **BREUIL-LA-RÉORTE**
Les Réortais ont du talent du mercredi 11 au dimanche 15 novembre de 10h à 12h et de 14h à 17h30 à la salle de La Crignolée. Vernissage le 11 novembre à 16h. Gratuit.

● **SAINT-MARTIN-DE-JUILLERS**
Modèles réduits de véhicules de guerre, mercredi 11 novembre de 10h à 18h à la salle des fêtes. Entrée gratuite.

LOTO

● **AYTRÉ**
Loto d'Alibabeth mercredi 11 novembre à 14h15 à la salle Jules Ferry. 2 € le carton, ouverture à 13h15. Réservation au 06.24.23.02.16.

● **FONTCOUVERTE**
Loto du FCF mercredi 11 novembre à 14h30. 1,70 € le carton, ouverture à 13h15. Réservation au 06.72.49.14.05 ou 05.46.91.80.96.

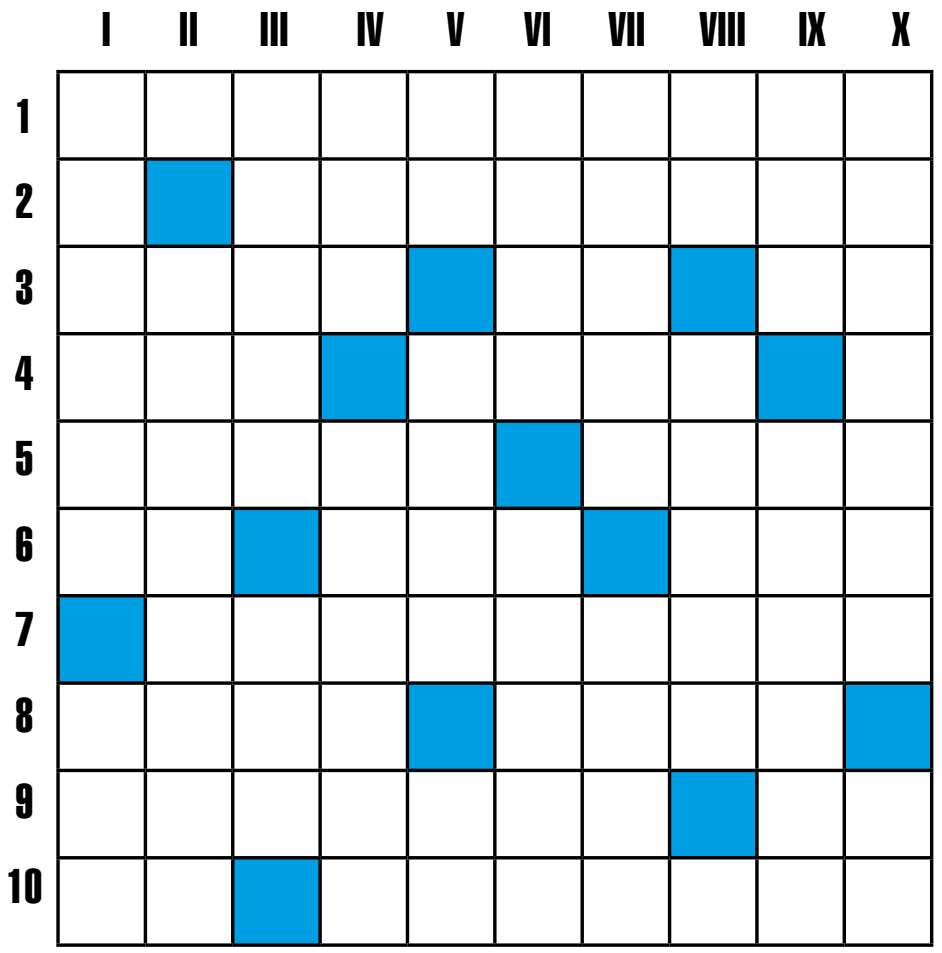
● **ROCHEFORT**
Loto du basket mercredi 11 novembre à 13h au gymnase Grimaux. 3 € le carton, ouverture à 11h30. Réservation au 07.66.42.27.81.

● **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
Loto du SCA mardi 10 novembre à 20h30 à la salle Aliénor-d'Aquitaine. Organisé par Viviane, animé par Christophe, 2 € le carton, ouverture à 19h. Réservation au 06.33.02.91.00 ou 06.70.36.68.31.

REPAS - GASTRONOMIE

● **MURON**
Repas dansant (parmentier de canard) ambiance années 80/90/2000, organisé par le comité des fêtes samedi 14 novembre à 20h à la salle polyvalente. Adulte 28 €, -13 ans 14 €. Inscription avant le 9 novembre au 06.87.48.00.58 ou 06.10.40.78.76.

A vous de jouer !



HORIZONTALEMENT
1. Soldat d'un régiment de cavalerie. **2.** Bien joué. **3.** Accès de colère. Considéré. Se meut peu. **4.** Comme ça. Elément de repas. **5.** Uniforme. Nature intime d'une personne. **6.** Oui. Membre de la Ligue arabe. Rivière de Suisse. **7.** Perdre sa couleur. 8. Economiste français. Formation aérienne. **9.** Temps de pause. Possessif. **10.** Tire son nom de sa forme. Temps de repos.

VERTICALEMENT
I. Accès (de colère, par exemple). Fait des ravages. **II.** Manque de souplesse. **III.** Vomitif. Ancien bloc de pays. **IV.** Mets délicat. Poissons à chair estimée. **V.** Argent. Brouille. Particule. **VI.** Les cigales s'en nourrissent. Pompe. **VII.** Magasin dans le fond d'un navire. Sans voiles. **VIII.** Dans des noms de formats. Phase. **IX.** Pépinière de grands commis de l'Etat. Manque. **X.** Refait. Fait des étincelles.

SUDOKU

9		3	8	6			2	1
4						8	6	9
	6	8				3	4	
6		4		9		7		
3	1			2	6	9	5	
		9	1	7		4	3	
				4	5	2	7	3
		2	7	8			9	
7			9				8	5

SOLUTIONS - 29 OCTOBRE

HORIZONTALEMENT
1. Femmelette. **2.** Rhéomètre. **3.** Tub. Aire. **4.** Mas. Er. Ans. **5.** Es. Otai. Ep. **6.** Tirette. **7.** Gela. Téter. **8.** Aronde. Ile. **9.** Rit. Iseran. **10.** Sesia. Sent.

VERTICALEMENT
I. Frime. Gars. **II.** Eh. Astérie. **III.** Mets. Ilots. **IV.** Mou. Oran. **V.** Embête. Dia. **VI.** Lé. Rattes. **VII.** Eta. Ite. Es. **VIII.** Tria. Etire. **IX.** Terne. Elan. **X.** Espèrent.

9	7	6	8	5	4	3	2	1
4	5	2	3	7	1	9	8	6
1	3	8	2	6	9	4	5	7
8	9	5	7	4	3	6	1	2
3	6	1	5	9	2	8	7	4
2	4	7	1	8	6	5	3	9
7	8	4	6	2	5	1	9	3
6	2	3	9	1	8	7	4	5
5	1	9	4	3	7	2	6	8





ST-NAZAIRE : DES BOUQUINS GOURMANDS À DÉGUSTER

Samedi 7 novembre de 10h à 18h et dimanche 8 novembre de 10h à 17h, la salle des fêtes de St-Nazaire-sur-Charente accueille la 5e édition de Bouquins gourmands (entrée libre). Parmi les dix-huit auteurs présents, Pierre-Alain Mageau, parrain de l'événement et auteur de polars. Attaché à la Charente-Maritime, il situe plusieurs de ses enquêtes à La Rochelle, Rochefort ou Royan. Outre les nourritures de l'esprit, les papilles ne seront pas oubliées. Bouquins gourmands étant aussi une invitation à la découverte de saveurs et de savoir-faire locaux avec des producteurs du terroir. Présence d'un food-truck. Renseignements : 05.46.84.81.01 ou bibliotheque@stnazairesurcharente.fr (© Pierre-Alain Mageau)



FÉMINITÉ, SENSIBILITÉ ET COULEURS S'EXPOSENT À CHÂTELAILLON-PLAGE

Deux artistes peintres aux univers totalement différents présentent leurs dernières acryliques à l'Espace Carnot de la station balnéaire. L'une, Coralie Joulain, Lagordaise, est spécialisée dans les personnages féminins des années 30 avec Bulle, son personnage iconique. Elle travaille sur des supports en bois, sources de son inspiration. L'autre, Nicole Chaillat, Châtelaillonnaise bien connue pour sa passion pour la peinture sur toile, présente pour la première fois des œuvres figuratives sur le thème du marais d'Yves. Ces œuvres très colorées invitant les visiteurs à la rêverie sont à découvrir de 10h à 12h30 et de 15h à 18h jusqu'au dimanche 8 novembre inclus. (© Dominique Gougat)



EYM TRIO INVITE AU VOYAGE AU PALACE DE SURGÈRES

Le trio de jazz EYM Trio se produira vendredi 6 novembre à 20h30 au Palace de Surgères, autour de son album *Casablanca*. Élie, Yann et Marc : les initiales des prénoms des trois musiciens forment le nom EYM Trio. Ensemble, ils mêlent des influences musicales venues des quatre coins du monde à des métriques originales, laissant une large place à l'improvisation et à la liberté d'interprétation. Leur musique construit un univers qui joue sur les contrastes et les rythmes, entre jazz et sonorités du monde. Le titre *Casablanca* fait référence à la ville où les trois artistes ont rencontré le dessinateur Simon Lamouret, auteur des illustrations de l'album. Réservations sur www.lepalace-surgeres.fr (© Éric Meurisse)



LE TOURNIQUET, UNE COMÉDIE GRINÇANTE À VOIR À MARANS

La salle des fêtes de Marans accueillera, samedi 7 novembre à 20h30, *Le Tourniquet*, une comédie de Victor Lanoux qui mêle humour corrosif et réflexion sur la nature humaine. La pièce met en scène Jean et Jacques, deux hommes réfugiés dans un bunker après une catastrophe planétaire. Coincés sous terre, ils disposent de quelques boîtes de petits pois, mais pas d'ouvre-boîte. La situation devient prétexte à une confrontation entre deux personnalités opposées : un intellectuel imbu de lui-même et un candide toujours prêt à rendre service. Écrite en 1973, les thèmes abordés dans cette satire restent d'actualité. La mise en scène est signée Philippe Percot-Tétu et Patricia Petit-Planes. Tarif : à partir de 10€. (© Pixabay)

LES MARÉES

VENDREDI 6 NOVEMBRE

MATIN

- Marée basse : 08h20
- Marée haute : 02h40
- Coefficient : 71

APRÈS-MIDI

- Marée base : 20h51
- Marée haute : 15h01
- Coefficient : 75

SAMEDI 7 NOVEMBRE

MATIN

- Marée basse : 09h09
- Marée haute : 03h13
- Coefficient : 78

APRÈS-MIDI

- Marée basse : 21h34
- Marée haute : 15h32
- Coefficient : 81

DIMANCHE 8 NOVEMBRE

MATIN

- Marée basse : 09h52
- Marée haute : 03h40
- Coefficient : 83

APRÈS-MIDI

- Marée basse : 22h14
- Marée haute : 15h57
- Coefficient : 84

VOS CINÉMAS INDÉPENDANTS







SURGÈRES - LE PALACE

- Jeu 5 : *Le fantôme de l'opéra* à 14h15. *L'affaire Marie-Claire* à 16h45. *Un bon patron* à 18h45. *Une femme aujourd'hui* à 20h30.
- Sam 7 : *Une femme aujourd'hui* à 14h15. *Mochy* à 16h45. *L'affaire Marie-Claire* à 18h45. *Un bon patron* à 21h.
- Dim 8 : *Mochy* à 11h. *Shaun le mouton, la bêêête d'Halloween* à 14h15. *Un bon patron* à 16h. *Le fantôme de l'opéra* à 18h. *Adieu monde cruel* à 20h30.
- Lun 9 : *Une femme aujourd'hui* à 15h30. *L'affaire Marie-Claire* à 18h. *Le fantôme de l'opéra* à 20h30.
- Mar 10 : *L'affaire Marie-Claire* à 15h45. *Le fantôme de l'opéra* à 17h45. *Un bon patron* à 20h30.
- Mer 11 : *Le merveilleux hiver de Tom le chat* à 11h. *Il faut brûler maman* à 14h15. *Heart of the beast* à 16h15. *15/18* à 18h15. *Karma* à 20h30.

ST-HILAIRE-LA-PALUD - VENISE VERTE

- Jeu 5 et lun 9 : *Ni vue, ni connue* à 21h.
- Ven 6 : *Fausse note* à 21h.
- Sam 7 : *Ducobu et le fantôme de St-Potache* à 16h. *La maison de nos rêves* à 21h.
- Dim 8 : *La maison de nos rêves* à 16h. *Fausse note* à 21h.
- Mar 10 : *Ducobu et le fantôme de St-Potache* à 21h.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - CINÉVALS

- Jeu 5 : *Les misérables* à 14h. *Malfaisante* à 14h. *Karma* à 16h. *Mariage au goût d'orange* à 18h30. *L'affaire Marie-Claire* à 18h50. *Englouti* à 21h. *Le fantôme de l'opéra* à 21h.
- Ven 6 : *L'espèce explosive* à 14h. *Le fantôme de l'opéra* à 14h et 18h20. *L'affaire Marie-Claire* à 14h et 21h. *Malfaisante* à 16h20. *Les éléphants dans la brume* à 16h30 (VO). *Fini de rire ! L'humour politique au garde-à-vous ?* à 16h30. *Le mystère Lucy Lost* à 18h30. *La guerre de Kirby* à 19h. *Hunger games, la ballade du serpent et de l'oiseau chanteur* à 20h30.
- Sam 7 : *Les misérables* à 13h50. *Karma* à 13h50. *Minotaure* à 13h50. *Le fantôme de l'opéra* à 16h30 et 21h. *L'affaire Marie-Claire* à 16h30 et 21h10. *Le mystère Lucy Lost* à 17h20. *Les éléphants dans la brume* à 18h40 (VO). *Englouti* à 19h10. *Le corset* à 19h10. *Malfaisante* à 21h20.
- Dim 8 : *Le mystère Lucy Lost* à 14h. *L'affaire Marie-Claire* à 14h et 16h20. *Le fantôme de l'opéra* à 14h et 18h30. *Roméo et Juliette* à 16h (opéra de Paris). *Mochy* à 16h40. *Minotaure* à 18h30. *Les éléphants dans la brume* à 19h (VO). *Englouti* à 21h10. *Malfaisante* à 21h10. *L'espèce explosive* à 21h10.
- Lun 9 : *Karma* à 14h et 17h. *L'espèce explosive* à 14h et 20h30. *Les misérables* à 15h. *L'affaire Marie-Claire* à 16h. *Le fantôme de l'opéra* à 18h10. *Viendra la révolution* à 18h30. *Minotaure* à 21h.
- Mar 10 : *Karma* à 14h. *Le fantôme de l'opéra* à 14h et 20h40. *L'affaire Marie-Claire* à 14h et 21h. *Minotaure* à 16h10. *L'espèce explosive* à 16h30. *Les misérables* à 17h30. *Les éléphants dans la brume* à 18h30 (VO). *Le mystère Lucy Lost* à 19h. *Englouti* à 21h.

TONNAY-BOUTONNE - CINÉ REX

- Jeu 5 : *Garance* à 18h.
- Ven 6 : *La maison de nos rêves* à 20h30.
- Sam 7 : *Garance* à 20h30.
- Lun 9 : *Notre salut* à 18h.
- Mar 10 : *La maison de nos rêves* à 18h.
- Mer 11 : *Ducobu et le fantôme de St-Potache* à 15h30. *The social reckoning* à 20h30 (VO).

SAINT-SAVINIEN - LE FLORIDA

- Ven 6 : *Heart of the beast* à 20h30 (VO).
- Sam 7 et mar 10 : *Les misérables* à 20h30.
- Dim 8 : *Le chant des oliviers* à 17h (VO).
- Lun 9 : *Ni vue, ni connue* à 20h30.

MATHA - LE FORUM

- Jeu 5 : *La porte des dieux* à 20h45 (VO).
- Ven 6 et sam 7 : *The social reckoning* à 20h45.
- Dim 8 : *Ni vue, ni connue* à 15h.
- Lun 9 : *Ni vue, ni connue* à 20h45.

CINÉMA CHEZ NOUS

- Chizé (79) : *Justin le Justin* vendredi 6 novembre à 21h à la salle polyvalente.
- Frontenay-Rohan-Rohan (79) : *La maison de nos rêves* mercredi 11 novembre à 20h30 à la Chabotte.
- Marans : *La vie d'une femme* mercredi 11 novembre à 20h30 à la salle des fêtes.
- Loulay : *Les héros du Louvre* vendredi 6 novembre à 20h30 au foyer rural.



Le parc du Futuroscope, à Chasseneuil-du-Poitou, a été inauguré le 26 juin 1987 par le Premier ministre Jacques Chirac - *© J. Thouvenet-Odibi / Futuroscope Xperiences*

Le parc du Futuroscope s'apprête à fêter ses 40 ans

LOISIRS. L'année 2027 s'annonce riche en nouveautés avec de nouvelles animations et de nombreux rendez-vous destinés à renouveler le plaisir de la découverte et à surprendre les visiteurs.

Ces dernières années ont été intenses au parc du Futuroscope, et celles à venir le seront également. Le plan d'investissement Vision 2025, doté de 304 millions d'euros, soutenu par la Banque des Territoires, la SEM Patrimoniale de la Vienne et la Compagnie des Alpes, a permis la réalisation du parc aquatique Aquascope, la création d'attractions phares comme le roller-coaster Objectif Mars, Chasseurs de Tornades et Mission Bermudes, deux hôtels thématisés, Station Cosmos et Ecolodge, ainsi qu'un restaurant expérientiel, Space Loop.

La direction du parc informe en cette rentrée que « *le Futuroscope poursuit sa transformation et affirme, à l'aube de son 40e anniversaire, toute son ambition : proposer une destination toujours plus immersive, innovante et festive. L'année 2027 s'annonce riche en nouveautés.* »

> ***« Faire du Futuroscope une véritable destination de séjour »***

Rodolphe Bouin, président du directoire du Futuroscope, indique que « *cette nouvelle programmation s'inscrit dans la dynamique engagée ces dernières années pour faire du Futuroscope une véritable destination de séjour, où l'on vient autant pour vivre des expériences inédites que pour partager des moments en famille ou entre amis.* »

Dès le samedi 5 décembre, à la tombée de la nuit, le Futuroscope présentera pour la première fois de son histoire une parade lumineuse, créant une atmosphère féerique et poétique au cœur du parc. Cette déambulation quotidienne, animée par cinq chars et vingt-trois artistes, sera proposée du 5 décembre 2026 au samedi 27 mars prochain, sur un parcours d'un kilomètre. Fruit d'une collaboration avec l'agence Tetro, l'animation *Nuits Magiques* est une rencontre entre l'art, le design et la technologie, ponctuée d'installations lumineuses et de performances. Dès le lancement de la saison, le 6 février 2027, le Kinemax proposera aux visiteurs un nouveau film IMAX *Athos*, consacré à la Patrouille de France. « *Une immersion totale au plus près de ces pilotes d'exception qui nous ouvrent leur cockpit et nous associent à leur préparation. Quarante minutes qui crèvent l'écran !* » annoncent les équipes du parc.

L'attraction Danse avec les robots, première attraction à sensations créée au parc, bousculera sa programmation musicale. Les dix robots danseront sur une nouvelle playlist. Au mois d'avril, les visiteurs pourront découvrir un nouveau show de grandes illusions *Imagine, Live show*, mis en scène par Arthur Jugnot et son complice Bertran Lotth.



Le nouvel hôtel du parc comptera 245 chambres ainsi que des suites premium et VIP - *© Futuroscope Xperiences*

Le retour de grands classiques

En mai-juin, le Futuroscope jouera la carte sensible et proposera le festival des grandes images au Kinemax avec des films grand format qui ont marqué son histoire. Des classiques comme *Les Ailes du courage*, *Grand canyon* ou *Van Gogh*, diffusés en multiprogrammation également sur septembre-octobre (en alternance avec le film *Athos*).

À l'Omnimax, grâce à son nouveau dôme laser, et aux nouvelles technologies ayant permis de restaurer et de remastériser les films, la programmation sera articulée autour des films *Everest*, *Blue Whales* ou *Flight of the Butterflies*, également en multiprogrammation (en alternance avec le film *T-Rex*). Et aussi toute l'année : une maison à l'envers « vintage » version 1987 décorée d'objets culte des années 80, une exposition de plein air en partenariat avec l'INA retraçant quarante ans d'innovations et de révolutions technologiques, des desserts et cocktails anniversaire dans les restaurants…

Un 4e hôtel sur le thème de la science-fiction

Le Futuroscope renforce son offre d'hébergements thématisés et investit dans un nouvel hôtel quatre étoiles, actuellement en construction. « *Un hôtel spectaculaire et immersif, conçu comme un univers à part entière, où architecture, scénographie et services racontent une véritable histoire* », reconnaît Olivier Héral, directeur de la création. Comportant 245 chambres, des suites premium et VIP, ce nouvel ensemble immobilier comprend aussi un restaurant de 400 places, un bar de 250 places, un espace spa réservé aux clients de l'hôtel. Un espace séminaire pourra accueillir 350 personnes avec un amphithéâtre de 200 places et huit salles de sous-commission. Enfin, une passerelle piétonnière reliera directement l'hôtel à l'Aquascope !

Olivier Jaunay
(Courrier français Vienne - Deux-Sèvres)